



Orne 2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Chiffres marquants 2015

21 cantons ornais et 21 binômes mixtes hommes-femmes élus au Conseil départemental ;

11 axes d'actions inscrits dans le projet pour L'Orne au cœur de la Normandie, véritable feuille de route du Conseil départemental à l'horizon 2020 ;

307 adhérents à Ingénierie 61 et plus de 200 demandes traitées en 2015 ;

4,3 km = longueur du contournement nord-ouest de Flers ;

900 collégiens réunis à Montormel autour de la paix et de la fraternité, le 7 mai 2015 ;

2 M€ supplémentaires votés pour booster la montée en débit de l'Internet dans l'Orne ;

6 collèges primés E3D « très durables » ;

Une quinzaine d'élèves accueillis à la Startech61School ;

1 000 tonnes de pneus, stockés dans les exploitations ornaises, collectées et retraitées ;

50 producteurs, 42 acheteurs en lien sur la plateforme des circuits courts dans l'Orne : Agrilocal 61 ;

520 000 € non versés au titre du RSA dans le cadre de l'activité propre du Plan de contrôle et 660 000 € de recouvrement au titre de l'activité contentieuse ;

350^e anniversaire de la dentelle d'Alençon, patrimoine immatériel Unesco ;

Les Elles de l'Orne : plus de 2 000 femmes courent en faveur du dépistage du cancer du sein à Damigny ;

N° 100 de l'Orne magazine : au fil de ces 22 dernières années, le magazine se fait l'écho des valeurs fortes de l'Orne.

Orne 2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Sommaire

➤ Le mot du Président du Conseil départemental	p. 4
➤ Le mot du Directeur général des services	p. 5
➤ Mission aménagement environnement	p. 6
➤ Mission jeunesse culture	p. 22
➤ Mission sanitaire sociale	p. 36
➤ Mission économie finances	p. 54
➤ Mission patrimoine logistique	p. 62
➤ Mission direction générale	p. 70
➤ Ingénierie 61	p. 79
➤ Focus mutualisations avec l'État	p. 80
➤ Organigramme	p. 81
➤ Liste des sigles	p. 82



Le mot du Président du Conseil départemental



2015 l'année d'un nouveau départ de l'Institution départementale.

2015 a été une année charnière. Marquée par la naissance du Conseil départemental avec un redécoupage de l'Orne en 21 cantons. L'instauration d'un **binôme d'élus homme/femme** dans chacune des nouvelles circonscriptions électorales. Le 2 avril, pas moins de 27 nouveaux élus ont été installés au sein de la nouvelle assemblée.

Notre institution après 220 ans d'existence, et deux fortes étapes de décentralisation par l'État, en 1982 et 2003, s'est trouvée refondée. Une belle et grande occasion pour réaffirmer son rôle de proximité au service de tous les Ornais. Notre Conseil départemental promeut l'idée d'une organisation territoriale concrète, au plus près de nos concitoyens. Ses moyens : un budget responsable, **la stabilité fiscale, un recours limité à l'emprunt**. Mais aussi **une mutualisation active de nos ressources** pour offrir aux Ornais, un service public efficace. L'Office départemental de la culture, l'association chargée pour le compte du Département du développement culturel, notamment en zone rurale, et Orne Développement, acteur du développement économique du Département, ont intégré notre institution en janvier 2015. Autre point de mutualisation d'expertises : Ingénierie 61 est devenue l'agence départementale d'appui aux collectivités, communes et intercommunalités, afin de leur offrir les meilleurs services.

Le Département a hissé **une voilure identitaire forte** avec son projet pour *L'Orne au cœur de la Normandie*, véritable stratégie territoriale en faveur de nouveaux principes d'organisation de ses relations avec les collectivités. Elle a été votée à l'unanimité le 4 décembre 2015 lors de la session du 4^e trimestre. Nous avons fait le choix d'une construction inédite de nouvelles formes de coopérations avec les collectivités locales et les partenaires institutionnels (État et Région compris).

Notre objectif est clair : faire de l'Orne un département ancré dans une dynamique toujours plus unifiée et solidaire en veillant à ce qu'il soit toujours plus innovant, préservé et connecté pour continuer à en faire une terre de projets et de réussite.

Bien fidèlement

A handwritten signature in blue ink, reading 'Alain Lambert'.

Alain Lambert,

Président du Conseil départemental de l'Orne

Le mot du Directeur général des services du Conseil départemental



Place à l'imagination et à l'audace !

L'année 2015 a été marquée aussi pour les services par le renouvellement de l'Assemblée départementale. L'administration départementale a fait connaissance, au cours de l'année écoulée, avec ses nouveaux élus (nouvelles élues pour beaucoup !)... et réciproquement.

Sa phase d'installation achevée – je remercie d'ailleurs tous les agents qui y ont concouru – le Conseil départemental s'est aussitôt mis au travail. Le Projet pour l'Orne au cœur de la Normandie, qui fixe des objectifs stratégiques à l'horizon 2020, a été adopté à l'unanimité par nos élus. Ce projet fixe le cap de la nouvelle mandature. L'ensemble des services sont à présent appelés à le décliner en propositions d'actions concrètes. Place à l'imagination et à l'audace !

2015 a aussi été l'année d'une réforme territoriale largement médiatisée. Un temps contesté dans son existence même, puis menacé de perdre une grande partie de ses compétences au bénéfice de la Région, le Département a finalement été conforté, et l'essentiel de ses missions préservé. Certes, la désormais célèbre loi « NOTRe » a prévu le transfert de quelques compétences, les transports principalement, à la Région. Ceci peut susciter de légitimes interrogations chez les agents concernés. L'esprit de coopération entre collectivités qui souffle sur la Normandie, qui s'est concrétisé par la mise en place du « G6 Normand » réunissant les 5 Départements et la Région, est toutefois de bon augure pour que ces transferts s'opèrent en 2017 dans les meilleures conditions possibles.

Nous n'ignorons pas les difficultés qui demeurent. Difficultés budgétaires, bien sûr, car l'équation reste la même : des dépenses sociales transférées par l'État qui augmentent, des dotations de ce même État qui diminuent. Face à cet « effet de ciseaux », notre collectivité a poursuivi en 2015 ses efforts de maîtrise des dépenses et de bonne gestion, en revisitant bon nombre de politiques et de règlements d'aides. Ces efforts portent leurs fruits ; ils permettent à notre département de maintenir sa capacité à investir.

Difficultés sociales aussi, que confirment plusieurs indicateurs comme l'envolée des allocations RSA, la forte augmentation de l'accueil des mineurs isolés étrangers, la multiplicité des actes d'incivilité dans nos permanences sociales. Ce qui ne nous empêchera pas de continuer à assumer nos missions de solidarité au bénéfice des plus fragiles.

Que tous les agents du Département qui œuvrent au service des Ornais, soient ici remerciés. Ce rapport d'activité 2015 est la traduction de leur engagement au quotidien.

René Cornec

Directeur général des services

Mission Aménagement Environnement



Continuer d'investir au service des ambitions de l'Orne.

Les programmes

➤ RÉSEAU ROUTIER

- Développement du réseau routier départemental
- Entretien des chaussées, ouvrages d'art et dépendances
- Sécurité routière

➤ ACTION NUMÉRIQUE

- Plan numérique ornaïs
- Le haut débit pour tous

➤ TRANSPORTS DE PERSONNES

➤ ENVIRONNEMENT

- L'eau au cœur de l'activité
- Énergie et Développement durable
- Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées
- Déchets
- Aides diverses
- Espaces naturels sensibles (ENS)

➤ AGRICULTURE ET CHEVAL

- Aides à l'agriculture
- Aménagement foncier agricole et forestier
- Filière équine
- Haras national du Pin

Les grandes tendances

L'année 2015 se caractérise par un programme d'investissements ambitieux au service des ambitions de l'Orne et de l'amélioration des services apportés aux Ornaïs.

L'Orne, un territoire connecté au monde

Le Plan numérique ornaïs est entré dans sa phase opérationnelle, avec la mise en service des dix premiers sous-répartiteurs montés en débit. Il s'agit d'un chantier majeur dont la première phase représente plus de 52 M€ TTC d'investissement et s'étalera jusqu'en 2020, pour notamment permettre à plus de 16 000 abonnés des 109 sous-répartiteurs d'accéder à un débit supérieur à 2 Mb/s et à 37% des foyers ornaïs d'être raccordables à la fibre optique.

Le Conseil départemental a décidé en juillet 2015 l'accélération du programme de montée en débit pour permettre son achèvement avec un an d'avance dès fin 2017. Les études, procédures et premiers travaux ont été engagés dès le deuxième semestre pour atteindre cet objectif.

S'agissant des investissements routiers issus du Plan routier ornaïs actualisé en 2009, les premiers travaux du contournement nord-ouest de Flers et de la mise à 2x2 voies de la RD 924 section Landigou-Durcet ont démarré. Le contexte économique a permis d'atteindre ces objectifs tout en mobilisant moins de crédits que prévu du fait des prix avantageux proposés par les entreprises du BTP.

En matière de transports scolaires, un nouveau dispositif d'information des parents et des élèves, intitulé « webalerte » a été élaboré et mis en place. Il permet l'envoi en temps réel de SMS et/ou de messages électroniques en cas d'incidents (retards, pannes, suppression de services, etc.).

L'Orne, département de l'excellence équine

Après les Jeux équestres mondiaux de 2014, Le Département de l'Orne a poursuivi sa participation à la construction du projet de développement du site du Haras du Pin, avec la création de l'Établissement Public Administratif, inscrit dans la loi d'avenir 2014 sur l'agriculture et la forêt, qui s'est mis en place en septembre. Le Département n'a toutefois pas attendu cette création pour continuer d'investir et de s'investir sur le site.

L'Orne, un environnement durable

Pour la première fois dans l'Orne, un appel à reconnaissance « établissement en démarche de développement durable » a été lancé en partenariat avec l'Académie, auprès de tous les collèges publics et privés de l'Orne. Six collèges ont été retenus, et récompensés, au regard de leur engagement sur les thématiques du développement durable.

L'Orne, territoire des filières courtes et de qualité

Le Conseil départemental a mis en œuvre une plateforme Internet gratuite, AGRILLOCAL 61, qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective dans le respect du code des marchés publics. Cette initiative rencontre un franc succès, avec une évolution rapide du chiffre d'affaires. Dès la première année, la moitié des collèges ont souscrit à cette initiative.

➤ Réseau routier

Près de 6 000 km de routes sont gérés par le Département, avec quatre objectifs :

- développer le réseau départemental ;
- entretenir les chaussées, ouvrages d'art et dépendances ;
- participer à la sécurité routière ;
- accompagner le développement des autres réseaux routiers.

LES TEMPS FORTS 2015

Après la mise en service fin 2014 de la section de la RD 924 entre Sevrai et l'A 88 à Fontenai-sur-Orne modernisée à 2x2 voies sur 7,5 km, l'année 2015 voit le début des travaux du contournement nord-ouest de Flers, et de la mise à 2x2 voies de la RD 924 section Landigou-Durcet. Ces deux chantiers représentent à eux seuls un investissement de l'ordre de 30 M€ jusqu'en 2017, et sont représentatifs de la capacité du Département à continuer d'investir.



➤ Passerelle pour piétons à Sevrai



➤ Travaux finis

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	24 604 497	23 931 695
dont masse salariale	10 862 015	10 591 425
dont dépenses support	4 934 406	4 767 051
> INVESTISSEMENT	23 998 839	16 847 895
dont dépenses réelles	23 053 029	15 738 071
> TOTAL	48 603 336	40 779 590
Agents ETP au 31/12	277,25	261,50

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

ÉTUDES

Les études routières conduites ou poursuivies en 2015 concernent principalement :

- les études de projet avec les dossiers de consultation de la déviation nord-ouest de Flers pour l'attribution des marchés de terrassement-chaussée et des ouvrages d'art, l'assistance pour les travaux préparatoires et ceux de l'ouvrage de la Visance ;
- les études de projet avec le dossier de consultation de suppression des deux passages à niveaux de Nonant-le-Pin entre la voie ferrée Paris-Granville et les RD 926 et 438, pour l'attribution du marché de terrassement-chaussée ;
- les études de projet pour la sécurisation du passage à niveau n° 85 à Argentan ;
- les études de projet et le dossier de consultation concernant les travaux de confortement de talus de la RD 22 à Lonlay-l'Abbaye ;
- le suivi de la signalétique du site universitaire de Montfoulon (étude, dossier de consultation, réalisation) ;
- l'assistance à la réalisation des travaux définitifs des voiries et réseaux concernant la construction du centre de secours au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Alençon ;
- diverses études d'aménagement de Voirie et réseaux divers (VRD) dans le cadre d'Ingénierie 61 pour le compte de communes et communautés de communes, représentant près du tiers de l'activité du bureau.



➤ Contournement nord-ouest de Flers – Le futur viaduc sur la Vère

ACQUISITIONS FONCIÈRES

Des accords ont été conclus pour l'achat de terrains, de deux propriétés bâties et le versement d'indemnités, pour un montant d'environ 59 000 € pour les terrains nus, de 316 000 € pour les propriétés bâties, de 78 000 € pour l'ensemble des indemnités des exploitants et de 42 000 € pour les frais annexes (géomètres, frais de publication et frais d'actes notariés).

Ces dépenses ont concerné :

- l'acquisition d'une surface de terres d'environ 5 ha pour l'ensemble des opérations ;
- le préfinancement d'opérations par le canal de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) dans le cadre de la constitution de réserves foncières ;
- l'ensemble des frais ;
- l'indemnisation des préjudices accessoires subis par les propriétaires et les exploitants.

Différentes parcelles représentant une surface d'environ 3 ha ont été rétrocédées par le Département dans le cadre de ventes ou d'échanges.

34 actes dont 33 actes administratifs et 35 conventions d'indemnisation ont ainsi été conclus en 2015.

GRANDS TRAVAUX

L'année 2015 traduit la poursuite des investissements routiers issus du Plan routier ornaïsi actualisé en 2009, en particulier avec le début des travaux du contournement nord-ouest de Flers et de ceux de la mise à 2x2 voies de la RD 924 section Landigou-Durcet. Ces deux opérations majeures pour les deux années à venir marqueront la fin d'exécution de la convention de partenariat avec la Région Basse-Normandie.



➤ Travaux RD 924 vers Durcet

En revanche, les travaux de suppression des passages à niveau 104 et 105 de la ligne Paris-Granville n'ont pu débuter comme envisagé, compte tenu notamment de la promulgation tardive (fin 2014) de la déclaration d'utilité publique. L'appel d'offres pour les travaux principaux n'a pu être lancé qu'en fin d'année. Environ 4,8 M€ ont été consacrés à ces grands travaux, aidés par la Région Basse-Normandie dans le cadre du contrat de partenariat signé en 2008.

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES

L'entretien du réseau routier vise à maintenir la qualité de la route et de ses équipements afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort optimales.

L'ensemble de ces missions est assuré par le Conseil départemental et ses services, dont les quatre agences des infrastructures départementales, qui ont en charge la surveillance et l'entretien courant du réseau, le suivi des travaux réalisés par les entreprises, mais aussi la gestion administrative de la route (permissions de voirie, conventions d'autorisation de travaux, contentieux liés à la voirie, accidents, dégradation du domaine public).

RÉPARTITION DES DÉPENSES

L'entretien des routes départementales (5 820 km au total), les grosses réparations sur les chaussées, le fauchage, l'assainissement et les ouvrages d'art ont nécessité en 2015 un budget total de 15,34 M€, soit un peu moins de 53 € par habitant.

La répartition des dépenses se décompose comme suit :

- 6,26 M€ pour l'entretien courant au budget de fonctionnement ;
- 9,08 M€ pour les grosses réparations en investissement.

Les principales dépenses 2015 pour l'entretien et les grosses réparations du domaine routier ont concerné :

- les chaussées : entretien courant, renforcements, enduits et traverses 10,09 M€ ;
- les dépendances : assainissement et fauchage 1,91 M€ ;
- les ouvrages d'art : remplacements et réparations 1,25 M€ ;
- la sécurité et les équipements : sécurité, glissières et panneaux 1,63 M€ ;
- le service hivernal (hors matériel et personnel) 0,46 M€.

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

L'entretien des chaussées correspond au renouvellement des couches de surface et à la mise à niveau des accotements. Cet entretien programmé comprend les enduits superficiels, les renforcements des structures de chaussée (grave-bitume, enduits ou enrobés) et les traverses d'agglomérations.

En 2015, le Conseil départemental a investi 7,83 M€ décomposés comme suit :

- 4,38 M€ pour le renforcement de 84 km de routes ;
- 2,28 M€ pour le renouvellement de 280 km de couches de surface en enduit superficiel ;
- 1,17 M€ pour la reprise des couches de roulement en enrobé dans 17 agglomérations.

Action numérique

PLAN NUMÉRIQUE ORNAIS (PNO)

En 2015, les travaux de montée en débit des 109 sous-répartiteurs retenus dans la phase 1 du PNO se sont poursuivis.

Une première vague de dix sous-répartiteurs a été initiée en 2014 et achevée en 2015. 1 623 lignes d'abonnés ont ainsi bénéficié d'une amélioration sur leur service Internet.

Le dossier de demande de subvention auprès de l'État a franchi la première étape après plus de 18 mois d'instruction. Un accord préalable de principe a été signifié au Département fin 2015 pour un montant de 16,37 M€ de participation sur un montant global proche de 52 M€ sur la phase 1 du PNO.

De même, la convention de financement de la part de l'Europe et de la Région a été signée fin novembre 2015, sécurisant ainsi le financement du PNO.

Aujourd'hui, avec les autres subventionnements attendus, les investissements de cette phase 1 du PNO seraient :

- > État : 16,4 M€
- > Europe : 8,0 M€
- > Région : 9,6 M€
- > Département : 10,4 M€
- > EPCI : 7,3 M€

Le Conseil départemental a décidé en juillet 2015 d'accélérer le programme de montée en débit, avec pour objectif ambitieux de réaliser les 99 opérations restantes pour fin 2017 au lieu de fin 2018. Les études ont ainsi été initialisées en 2015 sur l'ensemble du programme. Le montant global pour ce seul volet du PNO est de 20 M€.

LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

L'opération lancée en octobre 2013, visant à aider les habitants ne bénéficiant pas d'un accès Internet à 2 Mbit/s via le réseau filaire d'Orange, s'est poursuivie durant l'année 2015. Le Conseil départemental a ainsi permis à 137 foyers de bénéficier d'aides financières relatives aux frais d'acquisition et d'installation du kit de connexion au réseau Wimax ou satellitaire, pour un montant d'environ 43 000€ en 2015.

FIBRE OPTIQUE À L'HABITANT

Dans le cadre de la convention signée en juillet 2014, Orange s'est engagé à déployer la fibre optique sur la Communauté urbaine d'Alençon et la ville de Flers. En 2015, Orange a poursuivi ce déploiement sur la ville d'Alençon et a réalisé le déploiement complet de la fibre sur Damigny, première commune ornaise totalement couverte par cette technologie.

AVANCÉE DE L'OPÉRATION PRIVÉE

Orange continue à optimiser ses infrastructures et s'est engagé à réaliser des travaux de suppression de l'ensemble des multiplexeurs présents sur son réseau. En 2015, Orange a ainsi effectué des travaux permettant la suppression de deux multiplexeurs au niveau des sous-répartiteurs de La Chapelle-Biche et Yvrandes. 228 foyers ont ainsi été rendus éligibles à un accès ADSL.

Moyens

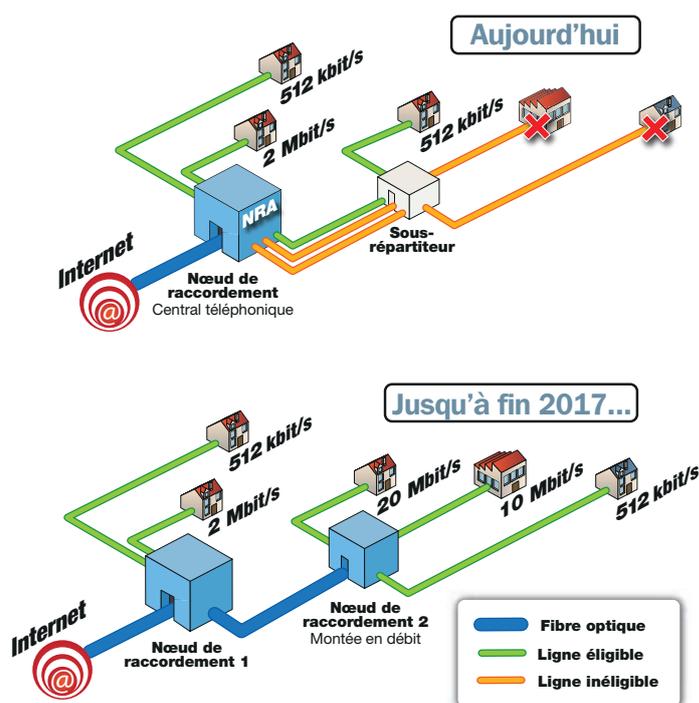
BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	418 579	447 037
dont masse salariale	133 874	159 782
dont dépenses support	45 384	55 600
> INVESTISSEMENT	1 077 207	3 967 732
dont dépenses réelles	1 071 912	3 961 384
> TOTAL	1 495 786	4 414 769
Agents ETP au 31/12	2,55	3,05



Inauguration du sous-répartiteur monté en débit de Chaumont

LA MONTÉE EN DÉBIT

- Fibre optique + Ligne téléphonique



Transports de personnes

En 2015, 15 427 élèves ont été pris en charge au titre du transport scolaire soit une baisse de 2,15%. La baisse des effectifs est continue depuis plusieurs années consécutivement au transfert de compétence à d'autres autorités organisatrices de transports (communauté d'agglomération du Pays de Flers et Communauté urbaine d'Alençon) et à la baisse de la démographie scolaire du Département.

Afin de faciliter la dématérialisation des demandes de cartes, aucun document papier n'a été adressé aux familles, ce qui a permis de passer de 54% de demandes faites par Internet en 2014 à 73% en 2015.

Le montant de la participation sollicitée auprès des familles au titre du transport scolaire est resté inchangé soit 91 € pour les demi-pensionnaires en collège ou lycée et 45,50 € pour les primaires, les maternelles et les internes. Les critères d'exonération n'ont pas été changés également.

Le budget global consacré aux transports s'est élevé à 20,1 M €.



Concernant les circuits scolaires, des modifications ont été apportées :

POUR LA DESSERTE DES ÉCOLES PRIMAIRES :

- deux circuits ont été supprimés en raison d'un effectif devenu trop faible (Marmouillé vers Chailloué et L'Hermitière vers Le Theil-sur-Huisne) ;
- deux circuits vers l'école de Neuilly-sur-Eure ont été fusionnés ;
- un nouveau circuit a été créé pour desservir le nouveau Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Mauves-sur-Huisne - Le Pin-la-Garenne ;
- la formation des accompagnatrices s'est poursuivie en 2015, elle a concerné 25 personnes, et est assurée par la référente « sécurité » du service des transports. Les accompagnatrices sont employées par les communes, ou les communautés de communes. Leur rôle est d'aider à l'installation des enfants, veiller à la sécurité. Elles sont obligatoires dans les cars d'enfants de moins de six ans. Une charte est signée entre l'accompagnatrice, l'employeur et le Conseil départemental.

POUR LA DESSERTE SECONDAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES) :

- la modification de plusieurs circuits desservant Argentan, Écouché et Sées a permis de diminuer le nombre d'autocars pour ces services ;
- un nouveau dispositif d'information des parents et des élèves, intitulé « webalerte » a été élaboré et mis en place. Il permet l'envoi en temps réel de SMS et/ou de messages électroniques en cas d'incidents (retards, pannes, suppression de services, etc.) ;

Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	19 259 138	19 512 725
dont masse salariale	1 694 622	1 707 081
Agents ETP au 31/12	52,37	52,78

TARIFICATION AU 31 AOÛT 2015

Une tarification unique par voyage est appliquée quelle que soit la distance à parcourir sur une même ligne. En cas de correspondance avec une autre ligne du réseau Cap Orne, le voyageur devra s'acquiescer d'un 2^e ticket.

LE TICKET ET LES CARTES

Où les acheter ?	Chez le transporteur - voir les n° de tél. page 12	Chez le bus (pour l'élève)	À la gare SNCF (pour l'élève)
LE TICKET 1 VOYAGE pour un trajet sur une même ligne	2 €	oui	non
LA CARTE 10 VOYAGES (valable 1 an après le 1 ^{er} utilisation)	16 €	oui	oui
LA CARTE MENSUELLE (titre circulation) nombre de voyages illimité pendant 1 mois à compter du 1 ^{er} du mois	50 €	oui	non
LA CARTE ANNUELLE (titre circulation) nombre de voyages illimité pendant 1 an à compter du 1 ^{er} du mois	380 €	oui	non

LE TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Il est délivré par le Conseil départemental de l'Orne pour les élèves 1/2 pensionnaires et internes. Son montant est forfaitaire pour l'année scolaire.

- 45,50 € pour les élèves de maternelle et du primaire (1 aller et 1 retour par jour scolaire).
- 45,50 € pour les élèves internes (1 aller le lundi matin et un retour le vendredi soir).
- 45,50 € pour les élèves qui effectuent un stage de plus de 2 semaines et qui ne sont pas déjà en possession d'un titre de transport.
- 91 € pour les collégiens, les lycéens, les élèves en MFR (1 aller et 1 retour par jour scolaire).

Les familles domiciliées dans l'Orne qui ne peuvent prétendre à une exonération et dont les enfants prennent le car peuvent émettre sur www.caporne.fr ou par mail « Pratique » dans Services en ligne, circule sur transports scolaires, transports. Les familles justifient d'une exonération éventuelle par www.caporne.fr ou se procurent auprès du Conseil départemental ou de l'établissement scolaire une demande de titre de transport, qui sera leur convoi sera adressée au service des transports.

Neuf élèves qui n'ont pas en possession de sa carte de transport scolaire doit s'acquiescer du prix de la carte.

GUIDE BUS 2015 > 2016

Du 31/08 au 31/08

CAPORNE 2^e ANNEE

23 LIGNES RÉGULIÈRES DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE

- ces messages sont envoyés soit par le service des transports, soit directement par l'une des 15 entreprises de transport dont les personnels responsables d'exploitation ont tous été formés à cet effet ;
- ces messages d'information sont également consultables par le public sur le site du Conseil départemental (« info trafic » sur « web horaires »).

Au 1^{er} septembre 2015, le parc de la régie départementale était composé de 39 autocars effectuant quotidiennement 166 circuits pour un budget de 2,27 M€.

➤ Environnement



➤ Saint-Philbert (Roche d'Oëtre)

Le Conseil départemental met en œuvre des actions dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de la filière équine. Il agit en tant que maître d'ouvrage dans des projets spécifiques liés à l'aménagement foncier agricole et forestier, aux Espaces Naturels Sensibles, et vient également en appui aux maîtres d'ouvrages locaux.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	2 959 301	3 030 354
dont masse salariale	764 533	793 638
dont dépenses support	299 891	339 983
> INVESTISSEMENT	5 185 567	3 703 423
dont dépenses réelles	5 105 753	3 576 936
> TOTAL	8 144 868	6 733 777
Agents ETP au 31/12	16,85	18,65

L'EAU AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

Le Département aide les collectivités ornaises à financer leurs actions en faveur de l'eau, soit en soutenant leurs investissements, soit en apportant un appui technique à la gestion des ouvrages.

En 2015, le Conseil départemental a accordé près de 3,4 M€ de subventions pour :

- des études et travaux en matière d'alimentation en eau et d'assainissement : 2,4 M€ ;
- des études et travaux pour la restauration des cours d'eau ou la lutte contre les inondations : 73 000 € ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : 66 000 € ;
- les actions du Syndicat départemental de l'eau (SDE) : 820 000 €.

Ces financements, associés à ceux des agences de l'eau ont permis :

- d'assainir collectivement une nouvelle commune et plusieurs hameaux représentant 76 nouvelles habitations ;
- de construire deux nouvelles stations d'épuration à Gacé et à Moulins-la-Marche, pour un montant de subventions accordées de 3,2 M€.

En attribuant ces aides qui contribuent à la bonne gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, le Département participe au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux ou d'études de 6,7 M€ pour l'eau, l'assainissement et les cours d'eau.



➤ Travaux de réhabilitation de réseau à Saint-Germain-de-la-Coudre



➤ Construction du réseau d'assainissement du bourg et de Pierrefite à Ronai



➤ Construction d'une nouvelle station d'épuration (400 Équivalent Habitant-EH) à Saint-Mars-d'Egrenne

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Département avec son Service d'appui technique aux traitements des eaux et des milieux aquatiques (SATTEMA) apporte un appui aux collectivités en matière d'assainissement collectif et non collectif.

Par délibération du 4 avril 2014, le Département a créé l'agence technique départementale Ingénierie 61. Pour optimiser les moyens humains et financiers, les missions réglementaires SATTEMA ont été déléguées à cette agence technique.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La capacité de traitement des eaux usées du Département est, au 31 décembre 2015, d'environ 400 000 EH pour 227 stations (capacité comprise entre 30 et 75 000 EH).

Sur 120 collectivités exploitant des stations, 108 bénéficient du service du SATTEMA, soit 90% du parc départemental.

Globalement, le fonctionnement des stations de traitement est satisfaisant. Cependant la collecte des eaux usées reste problématique. Les réseaux collectent des eaux claires qui perturbent le bon fonctionnement des stations. Ainsi, le volume d'eau collecté devrait être de l'ordre de 9 millions de m³ pour l'assainissement. Or, il est de 16 millions de m³. Des efforts restent donc à réaliser en matière de collecte des effluents.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Le SATTEMA apporte un appui technique et administratif aux 30 collectivités gestionnaires de service public d'assainissement non collectif (SPANC) en charge du suivi d'environ 57 000 dispositifs d'assainissement non collectif.

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Dans le département, deux réseaux de mesures permettent de suivre l'évolution de la qualité des eaux :

- un réseau géré par les Agences de l'eau Seine Normandie et Loire Bretagne avec pour but de donner une image générale des eaux, à l'échelle européenne,
- un réseau complémentaire géré par le Conseil départemental avec pour but d'assurer un suivi plus fin à l'échelle départementale et d'orienter nos politiques dans le domaine de l'eau.

La qualité est globalement satisfaisante dans le département.



➤ Gammare - Le Sarthon



➤ Truite fario - Le Sarthon

ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



PCET (Plan Climat Énergie Territorial)

Les objectifs du PCET départemental visent à atteindre 30% d'économies d'énergies et donc d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020. Un premier travail conséquent d'analyse de consommations d'eau et d'énergies de l'ensemble des sites départementaux et des collèges, mené par un économiste de flux, a permis de prioriser cinq sites, les plus consommateurs, dans lesquels sera mis en place un suivi très précis afin de détecter et traiter les éventuelles fuites ou consommations anormales.

Afin de favoriser la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) liés à des travaux de performance énergétique, une plateforme de comparaison de primes énergies a été financée par le Conseil départemental en partenariat avec le Syndicat de l'énergie de l'Orne (SE61). Cette plateforme est ouverte à tous les acteurs du territoire et a vocation à inciter à des travaux de performances énergétiques.



Site prime énergie

Établissement en démarche de développement durable (Label E3D)

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire, ou toute école engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure.

Pour la première fois dans l'Orne, un appel à reconnaissance E3D a été lancé en partenariat avec l'Académie, auprès de tous les collèges publics et privés de l'Orne. Sept collèges ont candidaté et six ont été retenus, au regard de leur engagement pour le développement durable. Cinq ont reçu le premier niveau, sur une échelle de 1 à 3, et le sixième a reçu le deuxième niveau.



Remise des labels E3D

Énergie

Le Conseil départemental poursuit l'optimisation de l'entretien des bords de routes, en produisant du bois déchiqueté lors des opérations d'élagage, ce qui permet l'autonomie totale des deux chaudières des centres d'exploitation routière de Flers et Mortagne.



Familles à énergie positive

Une expérimentation de plantations en bois-énergie a été réalisée sur 4 ha de délaissés routiers près de L'Aigle afin de réduire les coûts d'entretien de ces espaces et produire une énergie renouvelable et locale dans 12 ans.

Dans le cadre de la politique de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en 2015, 92 dossiers d'installation de systèmes de chauffage à bois ont été subventionnés pour un montant de 182 100 €, correspondant à une puissance totale installée de 2 100 kW.

Le Département s'engage aussi résolument pour faciliter la circulation des véhicules électriques. Une subvention exceptionnelle de 100 000 € a été accordée au Syndicat de l'énergie de l'Orne (SE61) pour financer le déploiement de 102 bornes de recharge électrique sur le territoire de l'Orne.

En interne, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées auprès des agents départementaux, en cohérence avec le PCET : acquisition de cinq vélos à disposition des agents travaillant à Alençon, organisation d'un défi « familles à énergie positive » afin de questionner un groupe d'agents volontaires

sur l'énergie, rédaction d'une notice pour favoriser l'utilisation des véhicules électriques, présentation de l'avancement du PCET lors de la semaine du développement durable...

PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES ET AIDES À LA RANDONNÉE

Une réflexion a été initiée afin de proposer en 2016 une stratégie vélo et de développement des voies vertes pour l'Orne. Celle-ci devrait conduire à un réseau structurant de voies vertes, pour les touristes ou pour les Ornais qui souhaitent se déplacer par des modes doux.

Par ailleurs, l'action départementale a porté sur la mise en place d'une base VTT à Flers, la réédition et la fusion des topoguides de la Communauté d'agglomération du Pays de Flers (CAPF), la mise en place d'une passerelle piétons pour la cdc du Pin-au-Haras et la création d'un circuit pédestre à vocation historique à Bagnoles-de-l'Orne.



DÉCHETS

Plan déchets du BTP

L'élaboration du plan de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du BTP s'est poursuivie tout au long de l'année avec une large concertation, notamment des acteurs du BTP.

Ce plan a été validé par l'Assemblée départementale du 1^{er} trimestre 2016, avant transfert à la Région, en charge de la planification des déchets depuis la promulgation de la loi NOTRe.

Amélioration de la gestion des déchets en interne : la collecte de papiers

Le Département a poursuivi la mise en place du tri des déchets dans ses services en particulier pour collecter le papier.

Depuis début 2015, le Conseil départemental travaille avec l'entreprise ENCORE. Elle collecte gratuitement le papier et le valorise. En 2015, près de quatre tonnes de papier ont ainsi été collectées gratuitement, générant 700€ d'économies de fonctionnement.

Actions contre le gaspillage alimentaire dans un collège pilote

En 2015, le Conseil départemental a poursuivi la lutte contre le gaspillage alimentaire au collège Jacques Prévert à Domfront, initiée en 2014. De nouvelles actions ont permis de sensibiliser les élèves, l'ensemble du personnel, ainsi que les parents d'élèves.

Un challenge, organisé en juin 2015, permet de constater la progression par rapport à 2014 : réduction de 20 % des quantités jetées, correspondant à une diminution du coût du gaspillage alimentaire de 40 %.

En valorisant les déchets alimentaires en compost, cette opération a aussi généré une réduction du volume des déchets produits. Cette opération va s'étendre à d'autres collèges en 2016.



☞ Affiches réalisées par les élèves du collège de Domfront avec la conseillère principale d'éducation

Opération Foyers témoins

Dans le cadre de sa politique en faveur de la réduction de la production de déchets, le Conseil départemental a mis en place une opération « Foyers témoins », en partenariat avec le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) de la région Flers-Condé et le Groupement régional des associations de protection de l'environnement (GRAPE). Cette démarche avait pour objectif de mesurer l'impact du changement de comportement de ménages volontaires, sur leur production de déchets, en adaptant leur mode de consommation.

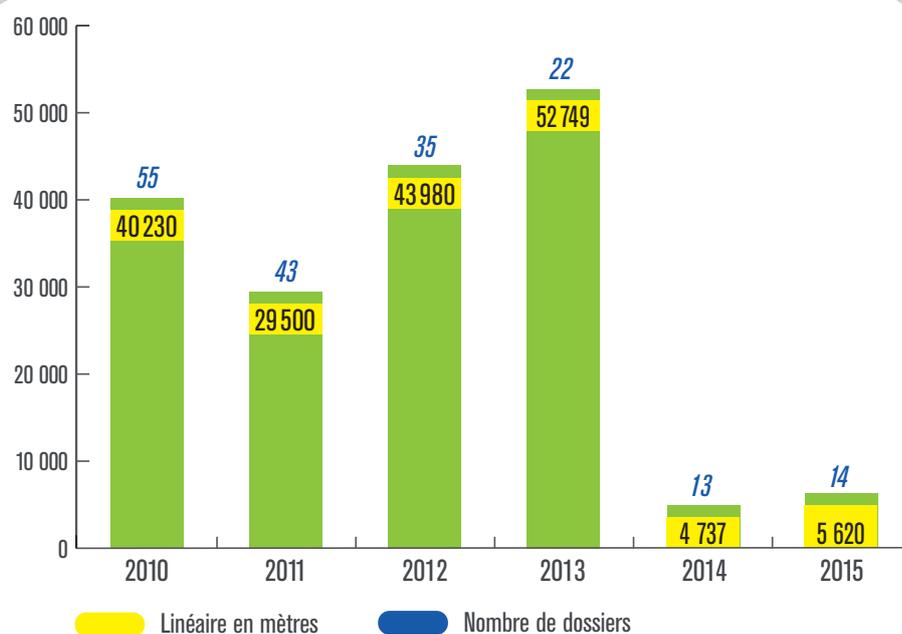
Cette opération a été réussie puisque les foyers ont réduit de 11 kg / habitant / an leur production d'ordures ménagères par l'adoption de nouveaux gestes de réduction.

AIDES DIVERSES

Plantations de haies bocagères

La fin de la programmation des crédits européens qui permettaient avec la participation du Conseil départemental de financer les opérations collectives de plantation de haies à 80% a conduit à une forte chute du linéaire planté en 2014 et 2015.

> AIDES AUX PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES



ESPACES NATURELS SENSIBLES ET TERRAINS MESURES COMPENSATOIRES

La politique en faveur des ENS a pour objectif la préservation du patrimoine naturel et paysager remarquable du Département et l'ouverture au public des sites. Elle est financée par la taxe d'aménagement. Le schéma départemental des ENS adopté en 2008 comprend 40 sites.

Le Conseil départemental gère pour son propre compte et le compte de l'État et des sociétés autoroutières 180 ha de terrains acquis au titre des mesures compensatoires (MC) - actions visant à compenser les impacts sur l'environnement des travaux des RN 12 et RD 924, et des autoroutes A 28 et A 88.

En 2015, l'action du Département a concerné 35 sites (32 ENS et 3 MC) et a été marquée par :

- l'aménagement d'un nouveau site ENS « Pertes et résurgence du Guiel » ;
- une fréquentation record des visites encadrées grand public avec plus de 2 200 personnes (augmentation de 25 % par rapport à 2014) ;



☞ Concertation pour le nouveau site Guiel

- la signature des baux ruraux à caractère environnemental avec huit agriculteurs pour la gestion de 150 ha de terrains « mesures compensatoires RN 12 » et la réalisation de la première tranche de travaux (restauration de mares, pose de clôtures, restauration des haies...).

☞ Le bilan synthétique des actions menées sur les ENS et les terrains MC est le suivant :

- 28 km de chemins ont été entretenus (par les équipes d'insertion) ;
- 23 sites ont fait l'objet d'études et de suivis scientifiques ;
- 25 sites ont fait l'objet de travaux (gestion, aménagement, entretien) pour un total de 67 chantiers dont 49 réalisés avec les associations et entreprises d'insertion (soit 1 032 journées) ;

- 30 conventions de gestion ou d'autorisation de travaux ont été établies avec des partenaires, agriculteurs ou particuliers ;
- une visite officielle a été organisée avec les sociétés autoroutières Alis et Alicorne (A 28 - A 88), les services de l'État et les différents partenaires pour présenter les travaux de restauration réalisés sur les terrains : mesures compensatoires au Marais de Grogny ;
- 24 sites ont bénéficié d'animations ;
- 507 animations (1/2 journée) ont été effectuées avec une fréquentation de 10 490 personnes, dont 158 pour le grand public regroupant 2 247 personnes et 349 pour les scolaires et centres de loisirs, pour 8 243 personnes ;
- 115 000 personnes ont été comptabilisées en visites libres sur neuf sites témoins ;
- Le livre de l'enseignant *Roche d'Oëtre* a été réédité.



Espaces
Naturels
Sensibles
de l'Orne

➤ Agriculture et cheval

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental soutient l'activité agricole avec pour priorités d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs, de participer à la modernisation des bâtiments d'élevage, d'apporter un appui aux agriculteurs en difficulté, et de soutenir l'élevage en développant les actions de prophylaxie.

AIDES À L'AGRICULTURE

AIDES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

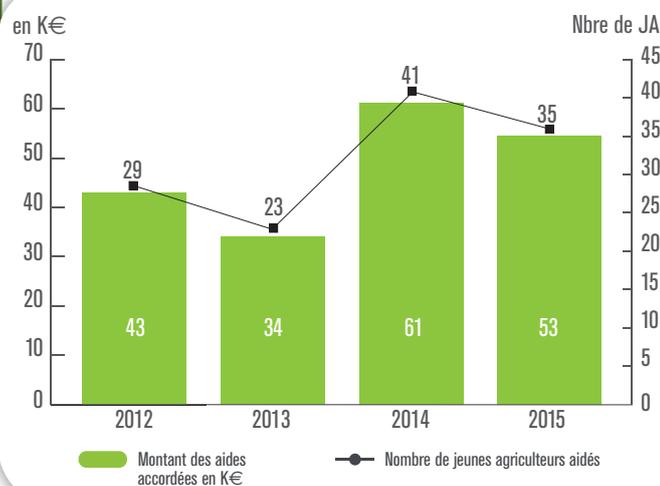
Le Conseil départemental aide à l'installation des jeunes agriculteurs (JA), en allouant une subvention maximale de 7 600 € pour financer une partie des premiers investissements.

Après une reprise du nombre des installations de JA en 2013 et 2014, l'année 2015 marque un léger tassement.

AIDE À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION

Afin d'inciter les jeunes agriculteurs à limiter leurs investissements liés à la mécanisation, qui font partie des charges les plus lourdes, le Conseil départemental leur accorde une aide de 1 500 € s'ils font appel à du matériel de coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) et/ou à des entreprises de travaux agricoles.

➤ AIDE À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PDR) DE BASSE-NORMANDIE

Le programme 2014-2020 du PDR de Basse-Normandie approuvé le 25 août 2015 succède au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE).

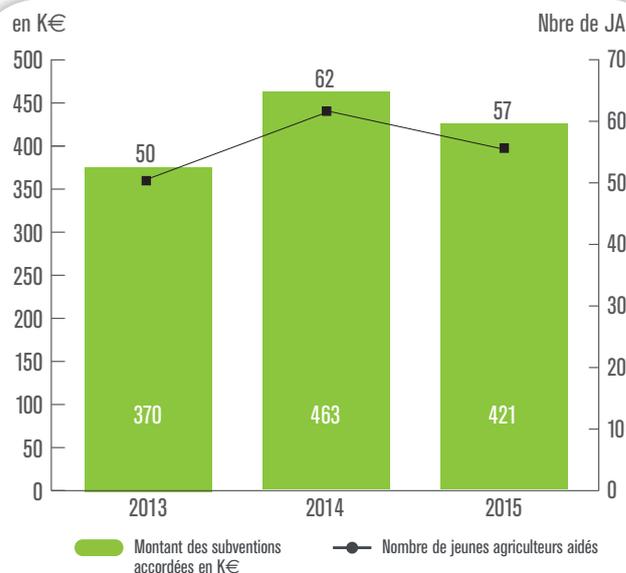
Il propose un soutien aux investissements physiques dans les exploitations agricoles permettant aux élevages de développer des systèmes d'exploitation plus autonomes et plus efficaces économiquement. Ce programme peut également accompagner l'évolution des filières végétales vers des modes de productions durables.

42 dossiers dans l'Orne ont bénéficié de ce programme. Huit dossiers ont obtenu des subventions du Département pour un montant de 149 600 €.

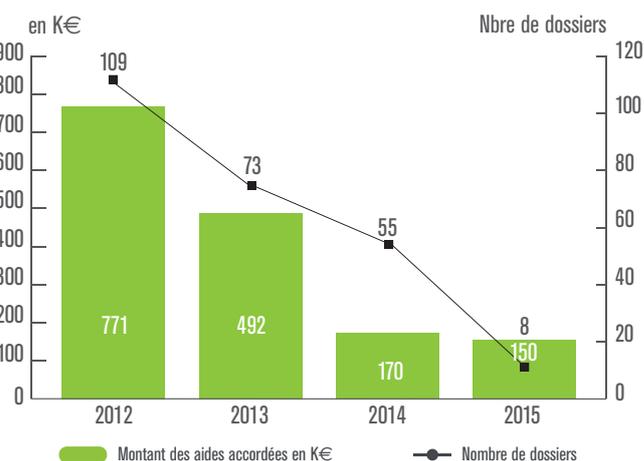
➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	2 868 248	2 519 826
dont masse salariale	293 648	271 962
dont dépenses support	105 896	94 794
> INVESTISSEMENT	2 105 599	1 179 613
dont dépenses réelles	2 048 419	1 081 117
> TOTAL	4 973 847	3 699 439
Agents ETP au 31/12	5,95	5,20

➤ ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE À L'INSTALLATION



➤ MONTANT DES AIDES POUR LE PLAN DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE



MISE AUX NORMES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une évolution de la réglementation en matière de mise aux normes en zone vulnérable impose aux exploitations agricoles ayant au moins un bâtiment d'élevage, des ouvrages de stockage d'effluents étanches et de volumes suffisants pour couvrir une durée minimale de stockage.

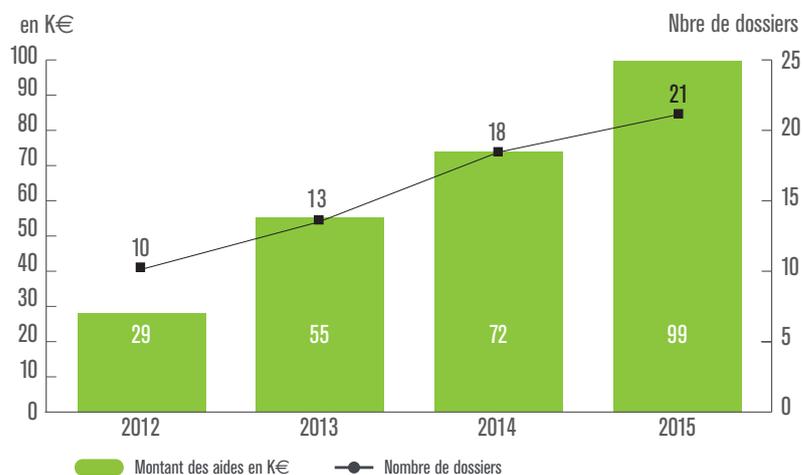
Le Conseil départemental soutient l'adaptation à cette nouvelle réglementation en octroyant des subventions pour un montant de 6 393 €.

PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT (PVE)

L'objectif du PVE est d'apporter une aide financière pour la réalisation d'investissements permettant la reconquête de la qualité des eaux. Bénéficiaire de ce dispositif les exploitants agricoles, les CUMA pour l'achat de matériel. Il permet de lutter contre l'érosion des sols, la pollution par les produits phytosanitaires ou les fertilisants.

Cette mesure s'est achevée au 31 décembre 2015.

> PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT



SOUTIEN À L'ÉLEVAGE

Le Conseil départemental finance les actions destinées à lutter contre les maladies animales en accompagnant les campagnes conduites par le Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel Ornaïs (GDSCO), et dans la mise en œuvre du plan de détection et d'assainissement des cheptels infectés par l'IBR (rhino-trachéite infectieuse bovine). Il participe également financièrement aux coûts des analyses et à l'abattage partiel des cheptels atteints de bovine virale diarrhée (BVD) et para-tuberculose.

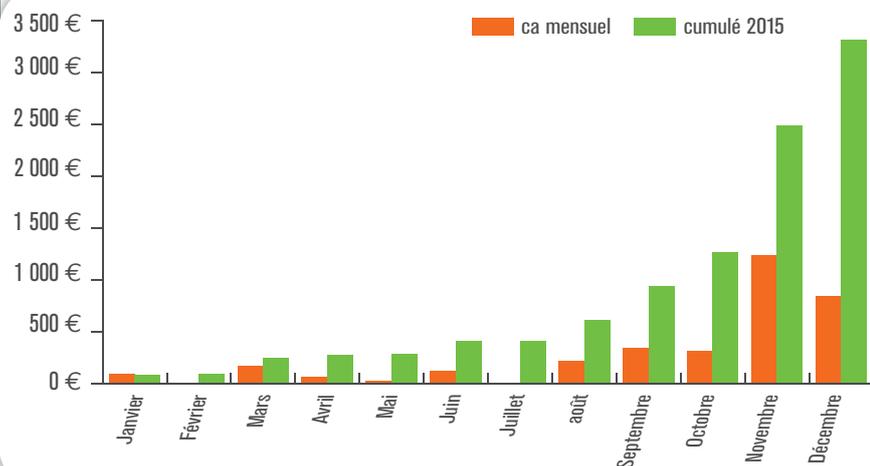
Le montant alloué à ces actions s'élève à 499 700 €.

Par ailleurs, le Conseil départemental soutient les actions en faveur de la filière apicole en octroyant une aide de 35 150 €.

DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ (CIRCUITS COURTS)

Convaincu que la commande publique peut jouer un rôle essentiel dans la structuration et le renforcement des filières locales de production, le Conseil départemental a décidé de mettre en œuvre une plateforme Internet gratuite, qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective dans le respect du code des marchés publics. Cette initiative rencontre un franc succès, avec une évolution rapide du chiffre d'affaires. Dès la première année la moitié des collègues a souscrit à cette initiative.

> AGRILocal - ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNÉE 2015



> Agrilocal au service des collègues ornaïs

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES ET AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Chaque année, le Conseil départemental finance des associations, des syndicats professionnels ou des établissements publics qui œuvrent pour le développement de l'agriculture ornaise (21 en 2015).

Par ailleurs, une convention avec la Chambre d'agriculture définit les actions à engager par elle et avec ces organisations professionnelles agricoles (OPA). Le Conseil départemental apporte son concours financier à ces partenaires.

Le budget 2015 consacré à ces actions s'est élevé à 755 250 € dont 507 100 € pour la Chambre d'agriculture et 248 150 € pour les autres structures.

Concernant le soutien aux agriculteurs en difficulté, le Conseil départemental a financé la cellule Agri-aide en allouant une aide de 90 000 €, et les activités de l'association Solidarité paysans Basse-Normandie en versant une subvention de 2 500 € (16 exploitants ornaise en grande difficulté ont profité du soutien des bénévoles de l'association).

COMICES AGRICOLES, LA VITRINE DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

Le Conseil départemental contribue depuis de nombreuses années au financement de ces manifestations qui permettent de mettre en valeur le savoir-faire des éleveurs ornaise et les exploitations des cantons.

Pour 2015, 30 comices ou concours d'animaux ont été organisés, au cours desquels 2 040 animaux ont concouru. La participation du Département s'est élevée à 56 500 €.



Comice de Longny-au-Perche

OPÉRATION DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DE PNEUMATIQUES

Une aide financière aux opérations de collecte et de recyclage de pneus portées par des Groupes Vivre en Agriculture (GVA) ou des CUMA bénéficie aux agriculteurs qui souhaitent éliminer les stocks et mettre en place des techniques alternatives.

36 collectes ont été organisées sur l'ensemble du Département permettant de collecter environ 970 tonnes de pneus provenant de 236 exploitations agricoles. L'engagement financier pour le Département est de 23 900 € pour cette opération.



Collecte et recyclage de pneumatiques

AMÉNAGEMENT FONCIER ET FORESTIER (AFAF)

Quatre commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) sont opérationnelles pour les travaux suivants :

- > modernisation de la RD 924 (liaison Argentan-Flers) : CIAF de Briouze-Sainte-Opportune ;
- > modernisation de la RD 962 (liaison Flers – Condé-sur-Noireau) : CIAF de Montilly-sur-Noireau – Saint-Pierre-du-Regard ;
- > contournement nord-ouest de Flers : CIAF de Saint-Georges-des-Gro-seillers Cerisy-Belle-Étoile – Caligny – La Bazoque ;
- > commune de Saint-Ouen-le-Brisoult : commission communale d'aménagement foncier de Saint-Ouen-le-Brisoult.

L'année 2015 est marquée par la fin des travaux connexes pour la RD 924 section Sevrai-A 88, et le lancement d'une opération d'échanges amiables pour les communes de Guêprei – Bailleul – Villedieu-les-Bailleuls et Coulonces.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le contrôle des autorisations de division des parcelles remembrés est réalisé dans le cadre du secrétariat de la Commission départementale d'aménagement foncier. 19 dossiers ont été instruits en 2015, 35 en 2014, 75 en 2012 et 2013, 265 en 2011. La baisse des transactions se confirme.

À signaler aussi la fin des opérations de délimitation du domaine public autoroutier concédé de l'autoroute A 88.



> Taillis réalisé dans le cadre de mesures compensatoires



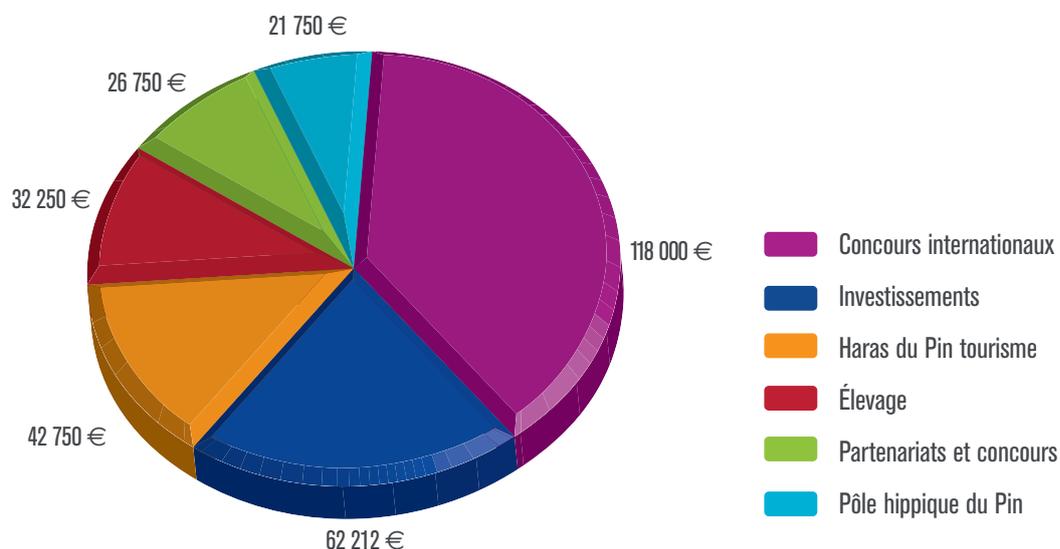
FILIÈRE ÉQUINE

La politique « cheval » du Département concerne deux domaines : le domaine sportif et le domaine de l'élevage pour un montant global de 300 000 €.

Cette dépense correspond :

- > à l'encouragement aux manifestations équestres, ainsi qu'aux grands concours internationaux ;
- > au soutien au fonctionnement de cinq sociétés de courses et des associations de races ;
- > au soutien à l'association pour le développement et le rayonnement du Pin, ainsi qu'au pôle hippique du Pin ;
- > à l'aide pour la rénovation et/ou la création de huit établissements équestres et à l'aide à la création d'une infrastructure dans le cadre du schéma régional des pistes et marcheurs.

> AIDES À LA FILIÈRE ÉQUINE



HARAS NATIONAL DU PIN

Après l'accueil en 2014 des Jeux équestres mondiaux, l'action du Conseil départemental pour le Haras national du Pin a porté en 2015 sur le devenir du site et sur le grand projet envisagé pour celui-ci.

L'action du Conseil départemental a aussi porté sur l'accueil de deux compétitions d'envergure : le Concours complet international et le concours international d'attelage.

GRAND PROJET DU PIN

Le Conseil départemental a poursuivi avec ses partenaires (Conseil régional, État, Institut Français du Cheval et de l'Équitation) les études et réflexions relatives à la reprise du site par une nouvelle structure, porteuse du grand projet.

Les missions du nouvel Établissement Public Administratif, Haras national du Pin, dont le Conseil d'administration s'est réuni pour la première fois le 22 septembre 2015, portent sur la préservation et la valorisation du patrimoine du Haras national du Pin, la création d'un pôle international dédié au sport équestre, l'appui à la filière équine et la promotion des métiers du cheval, le développement de l'offre touristique, culturelle et de l'offre de formation, ainsi que la coopération avec le Haras de Saint-Lô.

Cet établissement est placé sous la tutelle du Ministère de l'agriculture. Son Conseil d'administration est composé de six représentants de l'État, cinq représentants de la Région Basse-Normandie, cinq représentants du Conseil départemental de l'Orne ainsi que deux représentants du personnel.

La Région Basse-Normandie et le Département n'ont toutefois pas attendu cette création pour continuer d'investir sur le site, qui a fait l'objet d'acquisitions et de travaux financés par les deux collectivités. Le Département a notamment

réalisé des travaux d'électricité basse tension qui permettront de meilleures conditions pour l'organisation des concours ou manifestations à venir et éviteront la location de groupes électrogènes onéreux et polluants.

Le Département a aussi initié des études relatives à la signalétique extérieure du site, aujourd'hui disparate et peu esthétique, ainsi que celles relatives à l'assainissement des eaux usées.

La création d'une Académie du cheval initiée par la Société d'Encouragement du Cheval Français (SECF) s'inscrit dans ce contexte de mise en valeur du site. Ce projet d'investissement ambitieux de 5,4 M€ consiste en la création d'une école internationale des métiers du cheval et d'une pépinière d'entreprises destinée aux jeunes entraîneurs avant installation.

Le plan de financement est bouclé et comprend quatre partenaires intervenant chacun à hauteur de 25 % du coût du projet : la SECF, le fonds d'Encouragement aux Projets Équestres Régionaux ou Nationaux (EPERON), le Conseil régional et le Conseil départemental. Ce dernier a acté le principe de sa participation le 20 juin 2014 et prévu les crédits à hauteur de 1 350 000 € sur les budgets 2015 et 2017.



☞ Vue aérienne

© Fabrice Simon

Mission Jeunesse Culture



Moderniser l'accompagnement pédagogique auprès de la jeunesse.

Les programmes

► COLLÈGES FORMATION INITIALE JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Autres établissements privés
- Site universitaire de Montfoulon
- Aides à la poursuite des études
- Accompagnement pédagogique
 - Aides à la jeunesse

► SPORT

► ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Équipements culturels
 - Diffusion
 - Animation
 - Création
- Enseignement artistique :
musique, théâtre et danse
- Médiathèque départementale de l'Orne (MDO)
 - Office départemental de la culture (ODC)

► PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement
des collections
- Conservation, restauration
et valorisation du patrimoine

Les grandes tendances

L'année 2015 est marquée par la poursuite du plan collège avec notamment la fin des travaux de restructuration du collège René Cassin d'Athis-de-l'Orne, la deuxième phase des travaux au collège Jean Moulin de Gacé (réhabilitation des bâtiments externat et internat) et la livraison du nouveau bâtiment demi-pension du collège Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe.

La restauration du collège René Goscinny, sur le site de Passais-la-Conception, seule cuisine encore externalisée sur les 31 collèges publics, a été reprise en régie à la rentrée de septembre 2015.

Par ailleurs, le Département continue activement le déploiement des technologies informatiques dans les collèges avec notamment sept nouveaux collèges raccordés en 2015 à l'Espace Numérique de Travail et six nouveaux collèges raccordés à la fibre optique.

Le site universitaire de Montfoulon est devenu aujourd'hui l'un des sites décentralisés de l'Université de Caen les plus importants de Basse-Normandie. En 2015, toute la signalétique du site a été refaite pour parfaire l'aménagement de haute qualité déjà reconnu de tous.

Le Département a continué à soutenir le mouvement sportif en 2015 à travers les comités sportifs, les équipes de clubs en division nationale, les sections sportives des collèges, les manifestations sportives d'envergure, les sportifs de

haut niveau. La politique d'aide à la construction ou la rénovation des équipements sportifs a été poursuivie.

En matière culturelle, le Département a maintenu sa politique de soutien à la création, à l'animation et à la diffusion.

La Médiathèque départementale de l'Orne a travaillé tout au long de l'année sur un nouveau schéma de la lecture publique qui sera proposé au vote du Conseil départemental en 2016. De nouveaux partenariats ont été mis en place afin que la Médiathèque départementale poursuive sa mission de développement et de soutien au réseau de lecture publique sur le département.

L'année 2015 a été marquée par l'internalisation de l'Office départemental de la culture, précédemment géré sous forme associative, au sein du Département. Ceci concourt à une meilleure synergie entre les acteurs du champ culturel. 137 manifestations culturelles ont été proposées en partenariat avec les communes et inter-communalités, sur l'ensemble du département, avec un accent particulier mis sur les territoires ruraux.

Enfin, le Département a poursuivi sa politique d'aide à la restauration du patrimoine architectural public ou privé. 47 restaurations ont ainsi été accompagnées en 2015.

Collèges • formation initiale • jeunesse

Le Département souhaite offrir un cadre de vie et d'exercice adapté à la communauté éducative. Depuis 2010, un programme ambitieux de rénovation des collèges a été lancé. En 2015, 6,4 M€ ont été encore investis, ce qui porte le programme à 52,2 M€ et une dépense annuelle moyenne en gros travaux qui s'élève à 22 € par habitant.

COLLÈGE - FORMATION INITIALE - JEUNESSE
103,05 € par habitant
 en 2015

Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	21 244 248	21 195 514
dont masse salariale	9 074 642	8 993 180
dont dépenses support	4 757 319	4 821 740
> INVESTISSEMENT	10 515 202	8 691 590
dont dépenses réelles	9 960 148	8 141 114
> TOTAL	31 759 450	29 887 104
Agents ETP au 31/12	267,30	264,50

COLLÈGES PUBLICS

L'année 2015 a été marquée par :

- > la fin des travaux de restructuration au collège René Cassin d'Athis-de-l'Orne ;
- > le début des travaux de restructuration des bâtiments externat et internat du collège Jean Moulin de Gacé ;
- > la fin des travaux d'aménagement des nouveaux vestiaires au collège Jean Moulin de Gacé, et démolition de l'ancien gymnase ;
- > la réalisation d'une première tranche de travaux de désamiantage, de réfection des sols au collège Yves Montand du Theil-sur-Huisne, ainsi que le ravalement de la façade ;
- > la livraison du nouveau bâtiment demi-pension du collège Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe ;
- > les travaux de réfection intérieure et d'isolation thermique du bâtiment demi-pension au collège Émile Chartier de Mortagne-au-Perche.



> Mêle-sur-Sarthe - Nouvel espace restauration au collège Louis Grenier



> Mortagne-au-Perche - Espace restauration isolé par l'extérieur au collège Émile Chartier



> Gacé - Inauguration restaurant scolaire Jean Moulin

La situation du département de l'Orne pour les dépenses d'investissement et de fonctionnement en faveur des collèges est la suivante en 2014 :

En Normandie,

- Orne 1^{er} des cinq départements avec 84 € par habitant investis dans l'éducation

Source : SFL Forum

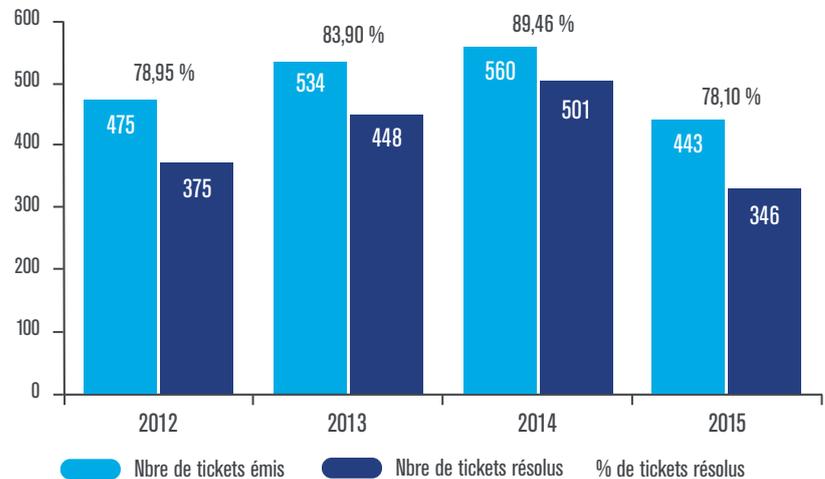
TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

443 demandes de travaux et signalements de pannes techniques ont été enregistrés et 346 ont été traités, soit une diminution de tickets émis de 20,89% par rapport à l'année 2014, pour un taux de résolution de 78,10% en 2015 (89,46% en 2014). Cette baisse du taux de résolution est liée au fait que les opérations réalisées ont été moins nombreuses que l'année précédente mais plus coûteuses car les interventions réalisées ont été de plus grande ampleur.

Flers - Accès pour personnes à mobilité réduite au collège Jean Monnet



DEMANDES D'INTERVENTIONS



Le montant des travaux de maintenance programmés et inopinés sur les bâtiments des collèges s'élève à 880 950 € en 2015 contre 1 071 786 € en 2014 et les travaux d'entretien à 148 670 € (87 375 € effectués par des entreprises contre 82 490 € en 2014 et 61 295 € par les agents d'entretien dans les collèges et l'équipe mobile (EMAT) contre 151 162 € en 2014).

Les travaux réalisés ont notamment porté sur :

- la réfection des menuiseries du bâtiment administration du collège Jacques Prévert de Domfront ;
- la création d'un accès personnes à mobilité réduite (PMR) et d'un parking enseignants au collège Jean Monnet de Flers ;
- la création de trois salles au collège François Truffaut d'Argentan ;

- l'amélioration de l'éclairage intérieur et extérieur du collège Jean Rostand d'Argentan ;
- l'extension du préau du collège Georges Brassens d'Écouché ;
- un réaménagement partiel de la cuisine du collège Charles Léandre de La Ferrière-aux-Étangs ;
- des travaux d'amélioration de la cuisine du collège René Goscinny de Passais-la-Conception suite à la reprise de la restauration ;
- des travaux de voirie au collège Paul Harel de Rémalard ;
- divers travaux au collège Jean Racine d'Alençon : mise en conformité électrique, réfection des peintures, travaux de voirie ;
- une opération de mise aux normes des circulations extérieures pour accueillir un enfant à mobilité réduite au collège André Malraux de Trun.

ÉQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL

505 037 € de crédits ont été affectés aux équipements mobiliers et matériels des collèges, dont :

- 148 824 € ont été affectés aux opérations de restructuration des collèges René Cassin d'Athis-de-l'Orne (95 892 €), Jean Moulin de Gacé (21 442 €) et Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe (31 490 €),



Athis-de-l'Orne - Collège René Cassin

- 136 675 € pour des matériels de restauration : acquisition de matériels supérieurs à 10 000 € (four, lave-vaisselle) pour les collèges Racine d'Alençon, Dolto de L'Aigle, Truffaut d'Argentan, Brel de La Ferté-Macé, Brassens d'Écouché et de matériels inférieurs à 10 000 € pour neuf autres collèges. Le versement de l'ensemble des collèges au FCSH (Fonds Commun du Service d'Hébergement) a permis l'achat ou la réparation de matériel dans 26 collèges cette année pour un montant total de 53 478 €.

- 219 538 € pour des mobiliers et matériels divers (scolaires, administratifs, mobilier urbain, rangement métallique, matériel d'entretien, scientifique et de sport, outillage). Six collèges ont été dotés de défibrillateurs (18 collèges sur 31 sont désormais équipés).



Le Mêle-sur-Sarthe - Cantine du collège Louis Grenier

Le Conseil départemental a subventionné trois collèges pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour un montant total de 25 835 € (collèges Henri Delivet de Carrouges, Nicolas-Jacques Conté de Sées et André Malraux de Trun).



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

Le déploiement de l'Espace Numérique de Travail académique, l'Éduc-de-Normandie a continué avec sept nouveaux collèges raccordés en 2015.

Parallèlement, le développement des raccordements en fibre optique des établissements s'intensifie : 12 collèges sont raccordés ou en cours de raccordement fin 2015, ce qui se traduit par des dépenses de télécommunications en augmentation de 33,29 % (156 091 € en 2015, 117 102 € en 2014).

Le technicien chargé de la maintenance a réalisé 35 interventions de dépannage et a continué de suivre en collaboration avec l'atelier Canopé Orne (ex. : CDDP) une expérimentation relative à l'utilisation de tablettes numériques dans quatre collèges (Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe, Jean Rostand et François Truffaut d'Argentan, Molière de L'Aigle).

La mise en place de nouveaux cœurs de réseau plus performants a commencé dans les établissements afin de faire face à l'intensification des usages. Elle se poursuivra en 2016. 19 cœurs de réseau sont désormais en fonctionnement dans les collèges.

Les achats de matériels informatiques se sont élevés à 564 156 € (393 391 € en 2014), soit 53 € par élève au lieu de 37 € en 2014.

En ce qui concerne l'équipement en PC et tableaux interactifs, les ratios 2014 s'établissent à :

- 2,68 élèves par PC pour une moyenne nationale de 4,55 élèves/PC,
- 4,18 élèves par PC de moins de 5 ans,
- 1 tableau blanc interactif (TBI) ou vidéoprojecteur interactif (VNI) pour 60 élèves (moyenne nationale = 1 TBI pour 89 élèves).

INVESTISSEMENT	2015
Gros travaux de réhabilitation	6,4 M€
Travaux de maintenance	0,88 M€
Équipement, mobilier et matériel	0,50 M€
TICE	0,56 M€
TOTAL	8,34 M€

➤ En 2014,

- L'Orne a dépensé 33 € par habitant pour l'investissement dans ses collèges
- En 29^e position par rapport à l'ensemble des départements français
- 2^e des 5 départements normands (moyenne nationale : 28 € par habitant).

Source : SFL Forum

DOTATIONS ET AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2015	Évolution
Dotations de fonctionnement versées aux collèges	3 159 771 €	3 159 771 €	0 %
Effectifs dans les collèges rentrée N-1	10 633	10 573	- 0,56 %
Dotation par élève	297,17 €	298,85 €	+ 0,57 %

Les dépenses de remplacement des personnels Adjoints techniques des collèges (ATEC) se répartissent entre des remplacements courts nécessaires pour ne pas affecter la qualité du service et des remplacements longs sur une année scolaire liés à des absences pour longue maladie. Le coût 2015 des remplacements s'élève à 352 214 € dont 282 082 € en contrats courts. Pour mémoire, le coût en 2014 était de 355 883 € dont 140 975 € en contrats courts, soit une diminution de 1,03 % de l'ensemble des remplacements entre ces deux années. Le coût moyen mensuel des remplacements 2015 sur dix mois (durée de l'année scolaire) s'élève à 35 214 €.

Les autres dépenses de fonctionnement concernent notamment :

- les participations interdépartementales pour les élèves ornaïses fréquentant des établissements des départements voisins pour 123 118 € pendant que le Département de l'Orne perçoit des départements limitrophes 110 173 € ;
- notre participation à l'utilisation des gymnases et piscines par les collégiens et aux dispositifs relais pour 153 631 € ;
- nos participations à verser à la Région pour 103 783 € pour l'utilisation du gymnase Meurisse d'Alençon et le fonctionnement de la demi-pension du lycée Gabriel d'Argentan qui assure la restauration du collège Jean Rostand (ancienne cité mixte).

RESTAURATION

Sur les 31 collèges publics, une seule restauration était externalisée jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2015. En septembre 2015, la restauration du collège René Goscinny site de Passais-la-Conception a été reprise en régie.

En 2015, cinq collèges publics (Jacques Brel de La Ferté-Macé, André Collet de Moulins-la-Marche, Jacques Prévert de Domfront, Le Houlme de Briouze, Sévigné de Flers) et un collège privé (Notre-Dame d'Alençon) ont été labellisés E3D (établissements en démarche de développement durable). Certains de ces collèges ont entrepris des démarches pour notamment limiter le gaspillage alimentaire.

La plate-forme agrilocal61 a été présentée à la plupart des collèges qui peuvent commander leurs denrées auprès de producteurs locaux. L'objectif est de mettre en relation les acheteurs et les producteurs locaux pour favoriser l'achat de proximité.

La politique d'harmonisation du prix de la restauration afin de parvenir à horizon de cinq ans à une tarification unique dans l'ensemble des établissements, s'est poursuivie. Elle devrait aboutir en 2019. Dix collèges ont déjà atteint le tarif cible de 476,76 € pour les forfaits 5 jours et 12 collèges celui de 391,92 € pour les forfaits 4 jours. En 2015, le prix moyen d'un repas variait de 2,35 € à 2,88 €.

MUTUALISATIONS COLLÈGES-DÉPARTEMENT

Dans un souci d'optimisation des crédits, le Département propose aux collèges des mutualisations dans le cadre de ses procédures de marchés publics afin d'obtenir de meilleurs prix et une sécurité juridique dans la passation des marchés.

Ainsi, en 2015, un groupement pour l'achat de fournitures d'électricité a été constitué avec l'ensemble des collèges.

- **L'Orne dépense 51 € par habitant pour le fonctionnement des collèges**
 - **13^e position par rapport aux autres départements français et 2^e des cinq départements normands en 2014. (Moyenne nationale : 35 € par habitant).**
- Source : SFL Forum

COLLÈGES PRIVÉS

Les nouvelles modalités de calcul des aides au fonctionnement et à l'investissement versées par le Conseil départemental aux collèges privés de l'Orne sous contrat avec l'État ont été officialisées par une convention signée en 2011 entre le Département et l'Enseignement catholique pour les années 2012 à 2014. Les modalités de calcul de ces aides, transitoires de 2012 à 2013, ont été pleinement appliquées en 2014. Une nouvelle convention a été adoptée lors de la réunion du 3^e trimestre 2014 du Conseil général pour les années 2015 et suivantes sur la base de modalités de calcul identiques à 2014.

	2013-2014	2014-2015	Évolution
Collèges privés - Dotations de fonctionnement	2 292 042,00 €	2 125 397,00 €	- 7,27 %
Financement des accès aux piscines pour les collégiens	5 183,50 €	5 940,00 €	+ 14,59 %
Aide à l'investissement en informatique	138 262,00 €	111 727,80 €	- 19,19 %
TOTAL	2 435 487,50 €	2 243 064,80 €	
Effectifs	3 070	3 024	- 1,50 %
Coût élève du privé	793 €	742 €	- 6,43 %

La baisse entre 2014 et 2015 est due notamment à la baisse des effectifs du public et du privé et aux contraintes budgétaires.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'aide aux collèges ruraux, au titre du fonctionnement, a été de 55 080 € en 2015 au lieu de 79 783 € suite à la fermeture de l'institution médico-technique de Champthierry en juillet 2014 et pour les Maisons Familiales Rurales de 348 000 € au titre de l'investissement, comme en 2014.



SITE UNIVERSITAIRE DE MONTFOULON

Le site universitaire, par son environnement, son aménagement et les actions de communication menées par l'Association pour la Promotion et la Gestion du Site Universitaire (APGSU), est attractif en Basse-Normandie. Les formations qu'il propose et son nombre d'étudiants en font aujourd'hui l'un des sites décentralisés de l'Université de Caen les plus importants.

À la rentrée 2015-2016, les effectifs sur le site universitaire sont de 1 022 étudiants.

Grâce notamment au financement du Conseil départemental (169 200 €), l'APGSU a pu continuer l'action relative au renforcement gratuit des cours de langue anglaise.

AIDES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

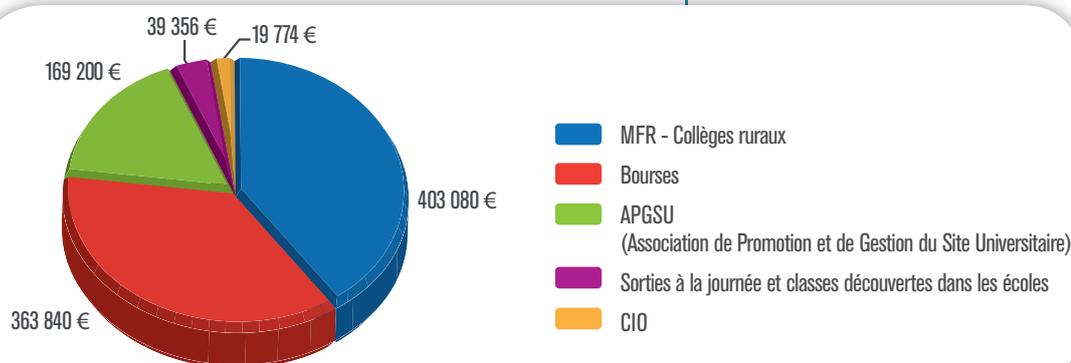
En 2013, le Département a souhaité faciliter les démarches des familles pour l'obtention des bourses d'enseignement secondaire en créant au niveau de chaque collège un guichet unique pour le dépôt des dossiers de demande des bourses départementales et d'État. Cette initiative a conduit à une modification des barèmes d'attribution qui sont désormais identiques pour le Département et l'État. Ce nouveau dispositif a été mis en place dès la rentrée 2013-2014 pour les bourses à verser début 2014.

Les bourses versées sont réparties comme suit :

ENSEIGNEMENT	2014		2015		Évolution 2015 / 2014	
	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires
<input type="checkbox"/> SECONDAIRE	282 470 €	3 481	308 470 €	3 845	26 000 €	
Collèges publics	249 206 €	3 070	274 213 €	3 526	25 007 €	456
Collèges privées	33 264 €	411	34 257 €	319	993 €	- 92
<input type="checkbox"/> AGRICOLE	25 690 €	367	22 330 €	319	- 3 360 €	- 48
<input type="checkbox"/> SUPÉRIEUR	16 933 €	21	13 884 €	15	- 3 049 €	- 6
<input type="checkbox"/> SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL	24 274 €	31	17 936 €	30	- 6 338 €	- 1
<input type="checkbox"/> PRÊT D'HONNEUR	915 €	1	1 220 €	1	305 €	0
Sanitaire et social	915 €	1	1 220 €	1		0
Supérieur						0
	350 282 €	3 901	363 840 €	4 210	13 558 €	309

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATION - AIDES DIVERSES EN 2015 - TOTAL : 995 250 €

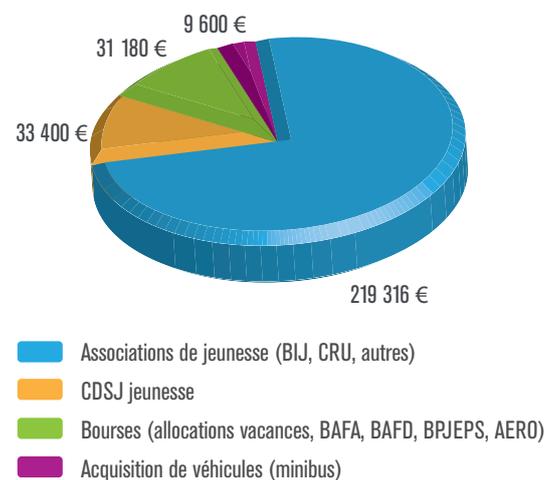


AIDES À LA JEUNESSE

Les aides à la jeunesse se sont élevées à 293 496 € en 2015 (301 883 € en 2014). Elles comprennent les aides au fonctionnement (du Bureau information jeunesse (BIJ), du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) et des grandes associations de jeunesse), les bourses Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), les allocations vacances, les subventions accordées aux projets jeunes, et à l'acquisition de véhicules type minibus. Cette dernière politique mise en place récemment remporte un franc succès en milieu rural. Par ailleurs, le Département a modifié, en 2014, sa politique d'aide au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) en doublant le montant de l'aide (200 €) qu'il octroie aux jeunes afin de les inciter à suivre ces formations. L'impact de ce doublement a été effectif en 2015.

Pour cette même année, on constate une baisse du nombre des dossiers "allocations vacances" en raison du coût des séjours pour les familles à revenus modestes et dont le financement n'est pas couvert à 100 % par les aides sociales. En 2014, 209 bourses allocations vacances ont été attribuées représentant 245 jeunes (soit 23 720 €), alors qu'en 2015, 165 bourses ont été allouées représentant 206 jeunes (soit 19 640 €).

BUDGET JEUNESSE 2015 - TOTAL : 293 496 €



Sport

En 2015, le Département a continué à fortement soutenir le mouvement sportif au travers :

- > des comités sportifs : 198 948 € ;
- > des équipes de clubs en division nationale : 139 200 € ;
- > des sections sportives des collèges : 50 305 € ;
- > des manifestations sportives d'envergure : 107 650 € dont le championnat de France tennis sport adapté à Bagnoles-de-l'Orne ;
- > des manifestations sportives locales : 38 435 € ;
- > de l'association de gestion de la Maison départementale des sports : 75 000 € ;
- > des sportifs de haut niveau : 37 500 €.

SPORT
3,84 € par habitant
en 2015

> Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	822 699	843 313
dont masse salariale	134 671	137 096
dont dépenses support	56 953	58 335
> INVESTISSEMENT	408 983	270 840
dont dépenses réelles	362 387	217 333
> TOTAL	1 231 682	1 114 153
Agents ETP au 31/12	3,20	3,20

Le cross des collégiens du Conseil départemental prévu le 18 novembre 2015 a été annulé suite aux attentats de novembre 2015 à Paris.

Maintien de la politique d'aide à la construction / reconstruction ou rénovation d'équipements sportifs portés par les collectivités locales :

En 2015, le montant des subventions versées s'est élevé à 217 333 €.

Quelques équipements subventionnés

- halle des sports à L'Aigle 1^{re} part : 75 000 € ;
- tennis couvert à Briouze : 50 000 € ;
- rénovation gymnase Louis Grenier au Mêle-sur-Sarthe : 15 340 € ;
- tribune stade de football de Courteille à Alençon : 14 894 € ;
- City-stade à Saint-Georges-des-Groseillers : 12 771 €.



> Briouze - Tennis couvert

➤ Action culturelle et enseignement artistique

Affirmer une offre culturelle de qualité, valoriser les patrimoines historiques et environnementaux sont les axes de la politique culturelle du Département. Au-delà de cette mission, le Conseil départemental souhaite favoriser le soutien aux projets émergents, novateurs, qui donnent la part belle à l'innovation et au risque artistique.

ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
13,97 € par habitant
 en 2015

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

1 % du budget de l'action a été consacré à la construction et la restauration des salles de spectacles.

DIFFUSION

19 % du budget ont été affectés à la diffusion et attribués à la Scène nationale 61 et à la Luciole. L'Orne peut être fière d'avoir sur son territoire et notamment sur Alençon, deux établissements aux labels nationaux (Scène nationale et Scène de musiques actuelles) structurants qui mobilisent à eux deux 215 000 €.

ANIMATION



32 % du budget ont été consacrés à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales et régionales. Le Département a soutenu 25 manifestations en 2015, réparties comme suit :

MANIFESTATIONS	NOMBRE	MONTANTS ATTRIBUÉS
Musiques classiques	4	84 000 €
Musiques actuelles	6	26 700 €
Musiques du monde et traditionnelles	5	12 900 €
Cirque	4	9 500 €
Théâtre	2	8 000 €
Danse	1	4 500 €
Cinéma	1	1 000 €
Arts plastiques	1	1 000 €
Littérature	1	1 000 €
Total		148 600 €

CRÉATION

17 % du budget permettent d'aider les compagnies de théâtre et danse professionnelles pour leurs créations artistiques ainsi que les lieux professionnels de création : Centre chorégraphique national de Normandie et le Centre dramatique régional de Vire.

En 2015, plusieurs compagnies ont bénéficié de cette aide départementale pour un montant global de 124 000 €.

Sept compagnies ornaïses ont ainsi été soutenues pour la création. Sept compagnies ont reçu une aide au fonctionnement.

Le Conseil départemental favorise également les lieux de création en aidant les lieux de résidences associatifs à accueillir des créations et des artistes. Ils sont aujourd'hui au nombre de quatre sur le territoire, bénéficiant d'un montant total d'aide de 57 321 €.

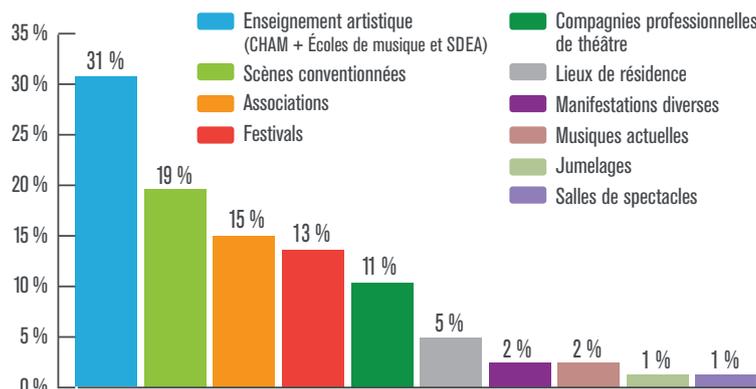
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

31 % du budget sont affectés à l'enseignement artistique dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Artistique (SDEA).

18 structures musicales ont été soutenues au titre du fonctionnement pour un montant global de 205 785 € et six en investissement pour des acquisitions de matériel de musique à hauteur de 8 516 €.

Grâce au partenariat établi avec l'association « Mayenne culture », 40 professeurs ornaïses ont pu bénéficier d'une ou plusieurs formations sur les thématiques suivantes : direction et vie de l'établissement, enseignement et pratiques pédagogiques, pratiques artistiques et production scénique.

➤ ACTION CULTURELLE : RÉPARTITION PAR POLITIQUE CULTURELLE



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)

La MDO a pour mission de développer et soutenir le réseau de lecture publique sur l'ensemble du Département. Pour assurer cette mission, elle intervient au niveau des investissements (création, structuration et constitution des collections) et du fonctionnement (prêt de documents, formation, animation et conseils techniques) auprès des bibliothèques du territoire.

DIFFUSION

Collections documentaires

En 2015, le budget consacré à l'acquisition de documents s'élève à 246 661 €, ce qui représente une diminution de 5,3% par rapport à l'an passé.

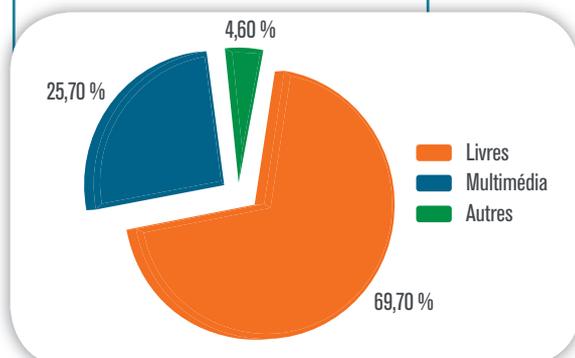
Cette diminution s'explique par l'autonomie croissante des bibliothèques du réseau pour la constitution de leurs collections documentaires, les collections départementales venant à présent compléter (et non plus constituer) l'offre documentaire proposée au public.

Les acquisitions sont réparties entre les livres, les supports multimédias (CD et DVD) et d'autres types de documents que sont les partitions, les jeux, les livres audio et les livres numériques.

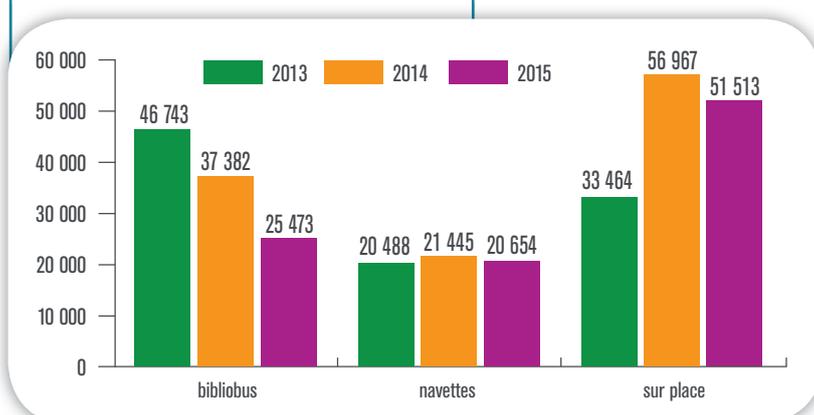
> 268 340 documents au total
17 450 documents acquis en 2015



> RÉPARTITION DES ACQUISITIONS DE DOCUMENTS



> ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS



Prêt des documents

Les échanges de documents auprès des bibliothèques du réseau départemental diminuent pour chaque moyen d'échange, ce qui reflète l'évolution des missions de la MDO davantage orientées vers des offres de service en action culturelle, conseils et formations.

Cette diminution est conséquente pour le mode d'échange par bibliobus devenu inadapté aux besoins du réseau. Elle est moindre pour les échanges navettes qui ont atteint un volume stable lié à leur fréquence bimensuelle, et pour les échanges sur place. Ces derniers peuvent varier selon le nombre de bibliothèques créées dans l'année qui nécessitent un apport de documents plus conséquents. Si quatre sites ont ainsi vu le jour en 2014, deux sites ont été créés en 2015 : Fel et Rânes.

ANIMATION

Formations et rencontres professionnelles

La mise en place de nouveaux secteurs géographiques et de bassins sur le territoire a permis de développer des formations de proximité. Ces formations en intra (destinées à toute l'équipe d'une bibliothèque) et par bassins (destinées aux bibliothèques d'un même bassin) ont complété les autres types de formations toujours proposées par la MDO.

Avec un budget de 33 135 €, 22 stages ont été proposés aux salariés et bénévoles du réseau, permettant de former 247 stagiaires. Au total, 47,5 journées de formation ont été dispensées, dont 14 assurées par les agents de la MDO.

Outre les formations, la MDO organise des rencontres professionnelles adressées aux salariés et bénévoles du réseau de lecture publique. En 2015, quatre réunions de secteurs ont été programmées ainsi que quatre présentations de libraires et un échange de pratiques informatiques (61 personnes).

Conseils techniques et accompagnements de projets

La MDO poursuit ses conseils techniques, ses rencontres avec les élus et les responsables de bibliothèques ainsi que ses accompagnements de projets et de partenariats auprès de son réseau afin d'en assurer un meilleur suivi.

17 collectivités ont pu bénéficier de 25 conseils techniques sur différentes thématiques, pour un total de 15 journées d'informations.



Animations

Avec un budget de 47 514 € dont 18 353 € pour le festival de contes "Les Racont'arts...", des actions d'animations "Tentez l'expérience" ont été menées auprès de 37 bibliothèques de l'Orne. L'impact de ces animations auprès du réseau et de son public est le suivant :

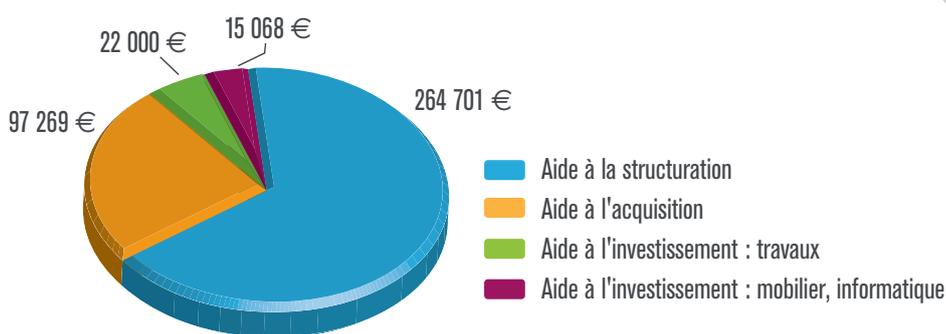
	2013	2014	2015
Budget animation	67 034 €	55 692 €	47 514 €
Nombre de spectateurs	4 743	4 729	5 316
Prix moyen par spectateur	14,13 €	11,77 €	8,94 €

CRÉATION

Subventions et développement du réseau de lecture publique

Quatorze collectivités ont bénéficié des aides à la création et au développement du réseau de lecture publique accordées par le Conseil départemental. Ces aides se sont élevées à 399 038 €, répartis entre l'investissement (travaux et équipement mobilier et informatique) pour un total de 361 970 €, et le fonctionnement (acquisition de documents, animation, emploi et formation) pour 37 068 €.

➤ RÉPARTITIONS DES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2015



ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Le réseau de la MDO compte quelques modifications en 2015 :

- ouverture de la bibliothèque de Fel et création d'un site sur la cdc des Courbes de l'Orne (Rânes) ;
- fermeture de la bibliothèque du Pin-la-Garenne ;
- fermeture de quatre lieux de prêt direct en raison de la création de bibliothèques en 2014 et 2015 (Céaucé, Lonlay-l'Abbaye, Saint-Bômer-les-Forges et Rânes).

		2014	2015	Évolution
Réseau MDO	Bibliothèque (entités)	46	46	=
	Bibliothèque (sites)	54	55	+1
	Prêts directs	9	5	- 4
Bibliothèques partenaires	Collectivités partenaires	2	2	=
	Sites partenaires	12	12	=
Centres de ressources		2	2	=

OFFICE DÉPARTEMENTAL DE LA CULTURE (ODC)

L'ODC assume une mission de développement culturel au service de tous : il propose en collaboration avec différents partenaires (collectivités ou associations, par le biais de conventions de partenariat) une saison tout public pluridisciplinaire, une saison jeune public en milieu scolaire, des festivals et des actions autour de l'art contemporain.

Le 1^{er} janvier 2015, l'association Office départemental de la culture de l'Orne a été dissoute et intégrée aux services du Conseil départemental. Son nom et ses missions sont cependant restés les mêmes :

- mettre en place des partenariats avec les collectivités et associations ornaises pour organiser des saisons culturelles ;
- proposer une programmation artistique de qualité adaptée au territoire (spectacle vivant et art plastique) ;
- assurer l'organisation de chaque manifestation (administration, communication, technique, etc.) en lien avec les partenaires ;
- accompagner les porteurs de projets (conseils).

En 2015, ce sont au total **137 manifestations** qui ont été proposées par l'ODC (saison tout public, saison jeune public et festivals confondus). Ces manifestations ont comptabilisé **20 377 entrées**.

PARTENAIRES

- Ville de L'Aigle
- Ville d'Argentan
- Ville de Bagnoles-de-l'Orne / EPIC Grand domaine Bagnoles-de-l'Orne
- Ville de Flers
- Ville de La Ferté-Macé
- Ville de Mortagne-au-Perche
- Commune de Bazoches-sur-Hoëne
- CDC du Pays d'Andaine
- CDC du Domfrontais
- CDC du Bocage de Passais
- CDC de la Région de Gacé
- CDC du Pays de Briouze
- CDC de la Vallée de la Haute-Sarthe
- CDC du Haut Perche
- Château de Carrouges / Centre des monuments nationaux
- Scène nationale 61
- Office du Tourisme du Pays d'Écouché / Rânes
- Bibliothèque de Bellou-en-Houlme
- Association du Mémorial de Montormel / Coudehard
- Association des Festivités du Haut Perche
- Association La Corne d'Or / Espace des Arts et Techniques de Randonnai



➤ Ronan et Damien Luce



➤ Les chevaliers

SAISON TOUT PUBLIC PLURIDISCIPLINAIRE

Les dépenses liées à l'organisation de la saison tout public en 2015 s'élèvent à 110 619 € ; la participation des collectivités et structures partenaires s'élève à 68 384 €.

21 représentations de spectacles pluridisciplinaires (théâtre classique et contemporain, musique classique, jazz, musiques du monde, danse, marionnettes, etc.) ont été organisées.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	FRÉQUENTATION
21	2 745

SAISON JEUNE PUBLIC EN MILIEU SCOLAIRE

Les dépenses liées à l'organisation de la saison jeune public en 2015 s'élèvent à 99 226 € ; la participation des collectivités et structures partenaires s'élève à 79 333 €. 61 représentations de spectacles pluridisciplinaires (théâtre, musique, danse, marionnettes, etc.) à destination du jeune public (maternelles et primaires) sur le temps scolaire ont été organisées (fréquentation = 6 133 élèves).



➤ Linéa. Compagnie Sens Dessus Dessous



➤ Incognito. Compagnie Magik Fabrik



➤ Programme



➤ Stephan Eicher

FESTIVALS

Printemps de la Chanson

Le Printemps de la Chanson est un festival itinérant de trois semaines (en mars) accueillant une programmation d'artistes têtes d'affiches et découvertes autour de la chanson francophone.

Les dépenses liées à l'organisation du Printemps de la Chanson en 2015 s'élèvent à 85 516 € ; la participation des collectivités et structures partenaires s'élève à 29 051 €.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	FRÉQUENTATION
12	2 579

Autour d'un piano

Autour d'un piano est un festival de musique classique au château de Carrouges se déroulant en juillet et août (cinq concerts sur trois week-ends). Les dépenses liées à l'organisation d'Autour d'un piano en 2015 s'élèvent à 21 346 € ; la participation du Centre des monuments nationaux et les recettes billetterie s'élèvent à 10 365 €.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	FRÉQUENTATION
5	535



➤ Festival autour d'un piano



➤ Trio Zodiac



➤ Vibra'mômes - Programme



➤ Olifan - La boîte à Zicomatic

Vibra'mômes

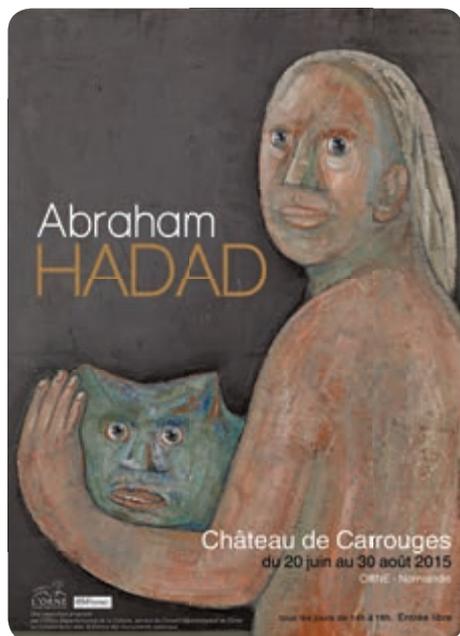
Vibra'mômes est un festival de chansons et spectacles de rue à destination du jeune public scolaire et des familles à Flers début juin. Les dépenses liées à l'organisation de Vibra'mômes en 2015 s'élèvent à 69 385 € ; la participation de la ville de Flers s'élèvent à 59 077 €.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	FRÉQUENTATION TOUT PUBLIC	FRÉQUENTATION SCOLAIRE
28	3 264	2 029

Jazz en Ouche

Jazz en Ouche est un festival de jazz porté par la ville de L'Aigle dans le Pays d'Ouche. L'ODC participe à la programmation et à l'organisation du festival.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	FRÉQUENTATION TOUT PUBLIC	FRÉQUENTATION SCOLAIRE
10	1 290	953



➤ Expositions

ART CONTEMPORAIN

L'ODC gère le **Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC)** : 300 œuvres acquises auprès de 89 artistes confirmés ou en devenir : peintures, dessins, gravures, collages, photographies, sculptures, céramiques, pâtes de verre, tapisserie, etc.

L'ODC met également à disposition des établissements scolaires des **malles artistiques pédagogiques**.

Enfin, l'ODC organise des expositions d'art contemporain. En 2015, ce sont **six expositions** qui ont été présentées dans le département (3 expositions du FDAC et trois expositions d'artistes).

Les dépenses liées à l'organisation des expositions et l'entretien du FDAC en 2015 s'élèvent à 7 510 € ; la participation des collectivités partenaires s'élèvent à 500 €. Par ailleurs, 7 930 € ont été consacrés à l'achat de trois nouvelles œuvres d'art enrichissant ainsi le Fonds.



ACTIONS CINÉMA

En 2015, l'ODC a participé aux dispositifs **École et Collège au cinéma** (participations aux entrées et aux transports). Le budget consacré à ces opérations s'élève à 19 291 € (17 315 € pour les entrées et 1 976 € pour les transports).

Patrimoine culturel

INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

Enrichissement des collections

En 2015, les Archives départementales ont collecté 422 mètres linéaires de documents. Parmi les versements d'archives publiques (340 ml) sont à signaler : les registres d'état civil du XX^e siècle provenant du greffe du Tribunal de grande instance d'Argentan (101 ml), des dossiers du service départemental de l'information générale (pour 26,80 ml), les archives anciennes de la Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon (1880-1987), des minutes notariales (43,80 ml). Les archives privées sont représentées notamment par des dépôts d'archives de la Croix-Rouge, de la Cimade (Comité inter mouvements auprès des évacués), l'acquisition des archives de l'horticulteur Lemée. Les fonds iconographiques se sont enrichis avec l'acquisition du fonds Chaillou, photographe à Alençon de 1975 à 2005.

Le Département a par ailleurs poursuivi sa politique de copie numérique de documents conservés en mains privées, qui contribue à préserver ces sources et à enrichir les collections accessibles au public. Cette action a porté principalement sur le fonds Pasquis, photographe à L'Aigle au début du XX^e siècle, sur des herbiers du XVIII^e au début du XX^e s. et sur des documents de la première guerre mondiale. L'étude de cadrage de la politique d'archivage électronique conduite avec le concours financier du Service interministériel des archives de France a permis de définir la stratégie du Département en la matière et d'engager la procédure d'acquisition d'un système d'archivage électronique qui devrait être installé en 2016. Le Musée départemental d'art religieux a entrepris la validation rétrospective de ses acquisitions auprès de la Commission interrégionale des musées de France qui a approuvé les orientations de sa politique d'enrichissement des collections. Cette procédure permettra désormais au Département d'être candidat aux aides financières régionales à l'acquisition des œuvres. Parmi les acquisitions, il convient de signaler le rochet orné de dentelles à l'aiguille de Mgr Grente et un bougeoir épiscopal.

Inventaire

L'inventaire des collections des Archives départementales (248 ml inventoriés) a porté principalement sur les registres d'état civil du XX^e siècle et les minutes notariales. La conversion rétrospective des inventaires d'archives communales déposées engagée en 2015 a été achevée (36 000 cotes).

CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE



Palais d'Argentré, façade est

L'achèvement des travaux de restauration des façades du palais d'Argentré en 2014 a donné lieu en 2015 au paiement du solde pour 30 396 € et à l'encaissement de subventions d'ALICORNE et de la DRAC pour un montant de 315 804 €. La part de ces partenaires dans le budget de l'opération, qui s'élève à 850 000 €, s'établit ainsi à 54 %.

Le Département est intervenu pour la restauration du patrimoine architectural, immobilier et mobilier protégé et non protégé appartenant à des personnes privées et publiques. En 2015, 47 restaurations ont été aidées : 20 églises, quatre bâtiments publics (hors église), 13 bâtiments privés (hors église) et dix communes pour la restauration de mobiliers artistiques religieux.

Huit communes ont bénéficié de subventions pour la sauvegarde d'urgence, la sécurité et les études préalables à la restauration des objets d'art.

Trois tableaux, une chasuble, huit calices et un coffret du Musée départemental d'art religieux ont fait l'objet d'une restauration.

La restauration des collections des Archives départementales a porté sur 15 279 feuillets.

534 820 pages de documents papiers ont été numérisées, dont les PV du Conseil départemental pour 93 534 pages ; la migration de support des archives sonores constituées sur bandes audio dans les années 1980 a été achevée (500 heures d'enregistrements). Enfin, le notariat ancien de Tourouvre, indispensable à tout chercheur s'intéressant à l'émigration percheronne au Canada, est désormais entièrement numérisé (37 462 pages au total).

PATRIMOINE CULTUREL
11,06 € par habitant
en 2015

Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	2 519 152	2 428 341
dont masse salariale	1 142 286	1 112 647
dont dépenses support	511 683	439 334
> INVESTISSEMENT	1 706 209	777 776
dont dépenses réelles	1 274 972	423 370
> TOTAL	4 225 361	3 206 117
Agents ETP au 31/12	28,75	24,10

COMMUNICATION, ACTION CULTURELLE



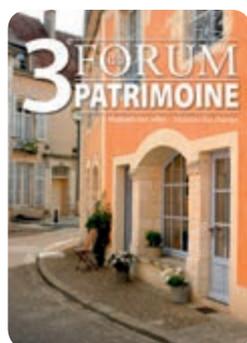
➔ Les Archives départementales

ont constaté une forte baisse de la fréquentation du site internet www.archives.fr avec 2 174 500 connexions, en diminution de 23 % par rapport à 2014, après une progression constante depuis la mise en ligne des documents numérisés en 2008. De même, le nombre de documents originaux consultés en salle de lecture est passé de 1 218 à 983.



La fréquentation totale des Archives départementales s'élève à 5 473 personnes (contre 5 780 en 2014) dont 983 scolaires. Trois expositions originales ont été organisées :

- *Les comices agricoles dans l'Orne* (déclinée également en exposition itinérante), avec le concours de la Fédération des comices,
- *Arthur-Louis Letacq, l'abbé naturaliste de l'Orne* (en partenariat avec l'association Faune et Flore de l'Orne),
- *Redécouverts, dessins de camps*, en partenariat avec la Fondation des mémoriaux de Mittelbau-Dora.

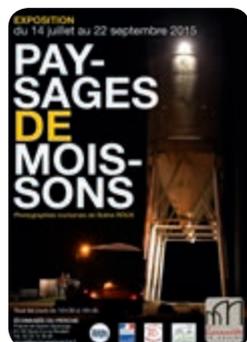
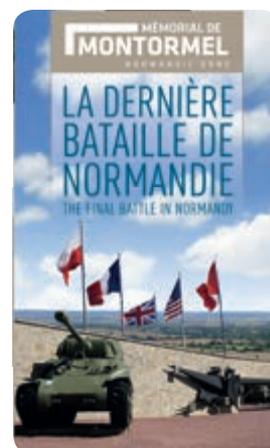


➔ La conservation des objets d'art

a pris une part active à l'organisation du colloque de Cerisy-la-Salle dans la Manche sur le devenir des églises normandes auquel ont pris part de nombreux élus normands. Le forum du patrimoine s'est déroulé le 13 juin 2015 sur le thème *Maisons des villes, maisons des champs*, avec la participation de nombreuses associations de sauvegarde du patrimoine.

➔ Le Mémorial de Montormel

propose, en plus de son espace muséographique, des spectacles et la diffusion de films en plein air. Il est financé à hauteur de 226 026 € par le Département. Le Mémorial a vu sa fréquentation (14 775 visiteurs) diminuer très fortement par rapport à l'année 2014, année du 70^e anniversaire (26 516 visiteurs) tout en restant à un niveau satisfaisant par rapport aux années antérieures à ce grand événement (10 516 visiteurs en 2013, 10 974 en 2012).



➔ L'Écomusée du Perche

financé à hauteur de 453 264 € par le Département, a présenté différentes manifestations, des conférences ainsi que des animations pour le jeune public. Il a accueilli 22 482 visiteurs en 2015, soit - 3,53 % par rapport à 2014.

➔ Muséales de Tourouvre



ont été financées à hauteur de 45 000 €. Le site a accueilli 7 930 visiteurs en 2015 (soit + 21 % par rapport à 2014, 6 535 visiteurs).



➔ Le Musée départemental d'art religieux

a présenté durant l'été l'exposition *Beauté divine. Tableaux des églises ornaïses*, en prolongement de l'exposition du Musée de Normandie à Caen (février-mai 2015) produite en partenariat avec le Conseil régional et les trois Conseils départementaux.



Mission Sanitaire sociale



Poursuivre l'amélioration des services à la personne pour une solidarité juste.

Les programmes

» ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Protection maternelle et infantile
 - Foyer de l'enfance
 - Centre maternel

» DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
 - Maintien à domicile des personnes handicapées
- Accueil familial des personnes âgées ou des personnes adultes handicapées
 - Accueil en établissement des personnes âgées dépendantes
 - Accueil en établissement des personnes handicapées

» COHÉSION SOCIALE

- Revenu de solidarité active (RSA)
 - Dispositifs d'insertion
- Aides à la pierre et politique de la ville

» SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique
 - Dépistage des cancers

Les grandes tendances

Le Conseil départemental est « le chef de file » consacré de l'action sociale, compétence au service des Ornaïsiens, à tous les âges de la vie. Elle se décline au travers de quatre missions majeures : Enfance famille, Dépendance handicap, Cohésion sociale, Santé.

En 2015, les défis ont été nombreux et les enjeux importants au regard des contraintes financières subies par le Conseil départemental et de la crise socio-économique qui impacte fortement les dépenses sociales. Les incertitudes restent fortes sur le financement des trois allocations individuelles de solidarité que sont le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), en raison du déséquilibre croissant entre leur coût et les compensations de l'État. Dans ce contexte délicat, les lignes forces suivantes ont sous-tendu l'activité : rationalisation des coûts, simplification des procédures, mutualisation des moyens, modernisation des pratiques et innovation, elles ont convergé vers une même finalité : l'optimisation et la supportabilité des dépenses sociales.

Dans le cadre de la mission Enfance famille, différentes mesures s'appuyant sur la valorisation des compétences et potentialités parentales ont été mises en œuvre afin d'infléchir le taux de placement de mineurs à l'aide sociale à l'enfance, significativement élevé, et tendanciellement en augmentation. Le dispositif Mission éducative intensive en milieu ouvert (MEIMO) confirme, depuis son existence, son impact positif sur la prévention du placement. L'accent est mis sur la prévention et le soutien à la parentalité.

En faveur des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap, le Département a, au cours de

l'année 2015, dans un contexte d'expectative législative, lié à l'annonce de la loi Adaptation de la société au vieillissement (ASV), piloté et poursuivi les travaux du schéma de l'autonomie 2017-2021. Dans un souci de constante amélioration du service rendu aux Ornaïsiens, en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS), le Département a procédé au déploiement de la plateforme « via trajectoire » qui, afin de faciliter les démarches d'admission, propose un dossier unique dématérialisé d'entrée en établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD).

En matière de cohésion sociale, le Département conduit une politique volontariste en faveur des personnes confrontées à des problématiques d'insertion sociale et professionnelle bénéficiant de l'allocation de RSA. L'augmentation du nombre de bénéficiaires a vu son rythme d'évolution régresser en 2015, mais il reste à un niveau difficilement soutenable dans la durée, aussi une vigilance toute particulière sur l'attribution du juste droit est indispensable. Dans le cadre du plan de prévention des indus et de maîtrise des risques, la mise en œuvre, en avril 2015, de la cellule « contentieux et maîtrise des risques » a permis de procéder au contrôle pointu d'un grand nombre de dossiers. Les Circonscriptions d'action sociale (CAS) ont contribué à cette gestion rigoureuse en augmentant de 9% le nombre de contrats d'engagements réciproques signés.

L'ensemble des actions réalisées par les services du PSS, en 2015, ont été accompagnées par le développement d'outils d'observation et d'évaluation, l'évolution des logiciels métiers et le lancement d'une démarche de contrôle interne des procédures.

Enfance famille

La Direction enfance famille œuvre pour la protection de l'enfance et de la petite enfance à travers le service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et deux établissements non autonomes mais disposant d'un budget annexe, le Foyer de l'enfance et le Centre maternel. L'ensemble de ces services travaille en étroite collaboration avec les quatre circonscriptions d'action sociale (prévention primaire, dépistage des situations à risque, mise en œuvre des mesures d'accompagnement socio-éducatif).

Les objectifs opérationnels du programme « enfance famille » sont les suivants :

- soutenir la création de places de petite enfance ;
- élaborer un schéma départemental de la petite enfance ;
- développer le repérage des enfants en risque de danger ;
- adapter la prise en charge des enfants ;
- améliorer l'embauche des assistants familiaux employés par le Conseil départemental.

Le Département entend assumer pleinement ses missions et responsabilités dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance et du soutien aux familles.

En 2015, l'action de la Direction Enfance Famille a plus particulièrement porté sur les points suivants :

- consolider les dispositifs expérimentaux que sont la MEIMO (Mission Éducative Intensive en Milieu Ouvert) et le dispositif d'accompagnement au retour au sein des familles ;
- poursuivre l'amélioration du suivi des assistants familiaux ;
- mobiliser les équipes pour apporter des réponses nouvelles permettant de stabiliser un important taux de mesures dans notre département (au regard des statistiques nationales), en lien avec les Circonscriptions d'action sociale (CAS) pour lesquelles la mission Enfance famille occupe le deuxième rang dans l'ensemble des activités ;
- améliorer les coopérations avec les secteurs médico-social et sanitaire pour éviter les ruptures car un pourcentage conséquent d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance présentent des problématiques de déficiences ou de souffrances psychiques ;

Moyens

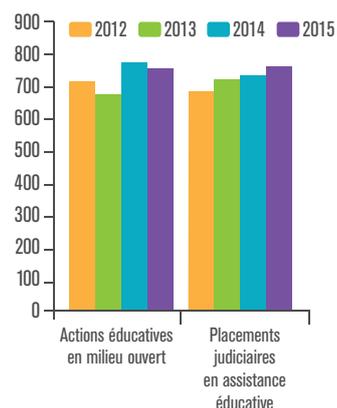
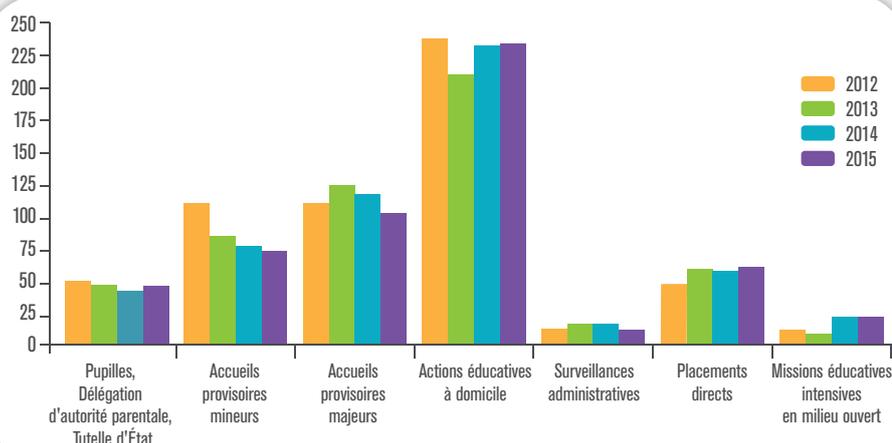
BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	40 042 120	40 572 750
dont masse salariale	4 869 008	4 926 861
dont dépenses support	1 935 497	1 944 191
> INVESTISSEMENT	297 580	211 036
dont dépenses réelles	17 942	0
> TOTAL	40 339 700	40 783 786
Agents ETP au 31/12	108,75	106,65

- mener avec les établissements et services de la protection de l'enfance un travail préparatoire afin de diversifier l'offre de service et de l'adapter aux besoins de l'ASE ;
- continuer à assurer les missions du Centre de lutte antituberculeuse (CLAT) et du Centre de dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites (CDAG) malgré une carence de médecins ;
- consolider l'action de la PMI en matière de gestion des agréments et de suivi des mères et jeunes enfants dans un souci de mise en cohérence de nos moyens avec les besoins des territoires.



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

NOMBRE DE MESURES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE



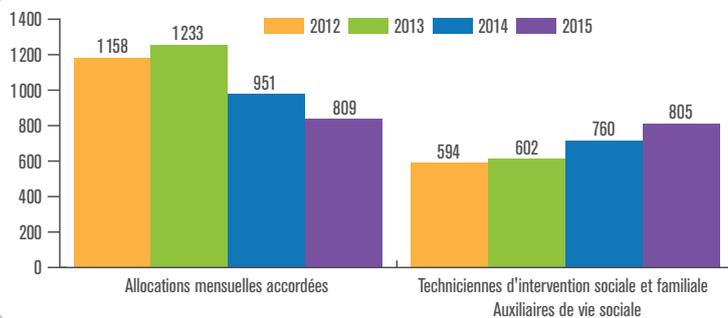
En 2015, le nombre de bénéficiaires de mesures de l'aide sociale à l'enfance a diminué par rapport à 2014 (- 1,01%), soit une moyenne mensuelle de 2 049 bénéficiaires en 2015 (contre 2 070 en 2014). Cette baisse est notamment liée à la diminution du nombre de mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) (746 mesures en moyenne mensuelle contre 771 en 2014, ce qui correspond au retour au plafond fixé par l'habilitation AEMO).

Le nombre de placements a faiblement augmenté en 2015 et s'établit en moyenne mensuelle à 977, alors que leur nombre était de 973 en 2014. Les années précédentes, le taux d'évolution des placements était de l'ordre de + 4% en 2014 et + 6% en 2013. En 2015, le taux de placements est principalement lié à la hausse des mesures judiciaires au sein desquelles sont intégrés les mineurs étrangers isolés (48 MEI au 31/12/2015). Les placements administratifs décidés par le service de l'ASE sont quant à eux en baisse, ainsi que le nombre de contrats jeunes majeurs.

En 2015, 62 adolescents ont bénéficié de la Mission Éducative Intensive en Milieu Ouvert (MEIMO). Le taux de réussite en termes d'alternative au placement est de 83 % en 2015. Le nombre de placements évités grâce au dispositif MEIMO couplé à la création du dispositif « retour » (mis en place fin 2014 afin de favoriser le retour à domicile d'enfants placés : 50 places en 2015), a permis d'infléchir la tendance de forte hausse des placements connue les années précédentes et d'augmenter le nombre de mainlevées (287 fins de placements en 2015).

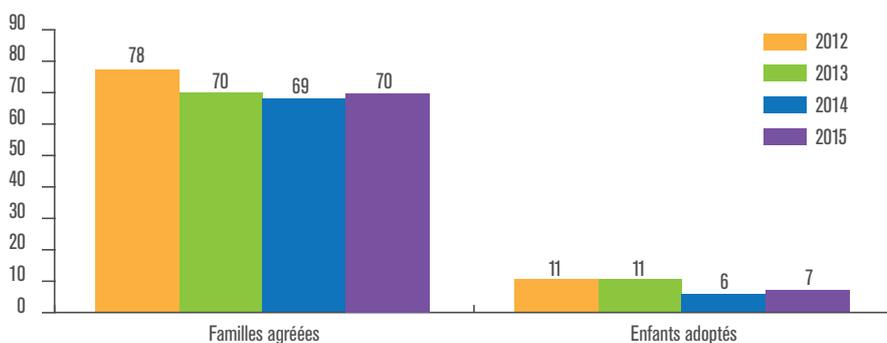
La dynamique ainsi obtenue confirme la pertinence des dispositifs expérimentaux créés par le Département de l'Orne et la nécessité d'adapter encore les modalités de prise en charge des enfants en difficulté ainsi que de faire évoluer les pratiques professionnelles.

> NOMBRE DE DOSSIERS D'ALLOCATIONS MENSUELLES, TISF/AVS



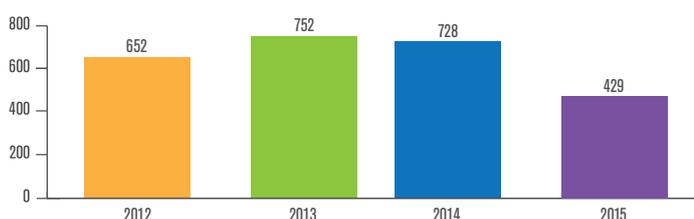
Le nombre de bénéficiaires d'allocations mensuelles a diminué en 2015. Les interventions de Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ou d'auxiliaires de vie (AVS) sont quant à elles en forte évolution. Le recours aux TISF est en hausse notamment parce que ce dispositif est utilisé en prévention de mesures de placements, pour favoriser des retours à domicile d'enfants placés mais aussi pour l'accompagnement de visites d'enfants placés avec leurs parents.

> ADOPTIONS



En matière d'adoption, le nombre de familles agréées est stable depuis trois ans, ainsi que le nombre d'enfants adoptés sur les deux dernières années.

> NOMBRE D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES



En 2015, l'activité de la Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) s'est caractérisée par une diminution importante du nombre d'informations qualifiées comme telles. Cette tendance s'explique par le travail de pré-évaluation réalisé par la CRIP depuis le 1^{er} janvier 2015, par le perfectionnement de son rôle de filtre mais aussi par l'amélioration de la collaboration avec le Parquet. En parallèle, des actions collectives ont également été engagées par la CRIP auprès de partenaires locaux pour mieux faire connaître ses missions et pour améliorer le repérage des signes d'alerte relatifs à l'enfance en danger ou en risque de danger.

OFFRE DE SERVICES EN MATIÈRE D'ACCUEIL

Au 31/12/2015, le service ASE confiait 733 enfants à des familles d'accueil (pour 417 assistants familiaux employés) et 134 enfants étaient confiés à des établissements (maisons d'enfants à caractère social, lieux de vie, foyer de l'enfance et centre maternel). Le nombre total d'enfants confiés à des établissements est stable en rapport à 2014, mais avec un nombre d'enfants ornaïs accueillis hors département en diminution, au profit d'accueils au sein des établissements ornaïs.

LES ENJEUX EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le nombre de placements reste important au regard de la taille du département. Par ailleurs, les enfants confiés sont placés plusieurs années. Le placement peut dans certains cas constituer un traumatisme tant pour les enfants que pour leur milieu. Si certaines situations doivent être abordées dans le cadre d'une rupture ou séparation durable, la plupart des placements doivent être envisagés pour un court terme dans le cadre d'un accompagnement familial élargi, adapté aux besoins de l'enfant ou du jeune.

La prévention dans un cadre d'échanges équitables et respectueux des possibilités des familles reste la règle.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le service de la PMI est en charge de l'instruction des demandes d'agrément et du suivi des assistants maternels (pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans) et des assistants familiaux (qui interviennent, dans le cadre de la mission de protection de l'enfance). Il met en œuvre des actions de formation à leur profit.

Accueil individuel

Le nombre de premières demandes d'agréments d'assistants maternels a été de 103 en 2015 contre 96 en 2014 et pour les assistants familiaux de 63 en 2015 contre 76 en 2014.

Le nombre d'agréments d'assistants maternels en 2015 a diminué par rapport à l'année 2014, celui des assistants familiaux est en légère hausse.

Les Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) sont au nombre de 14 pour 180 places, alors qu'elles étaient au nombre de 7 en 2014 pour 88 places.

NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX AGRÉÉS		2013	2014	2015
Assistants maternels	Agréments	1 997	1 937	1 871
	Places	7 012	6 939	6 777
Assistants familiaux	Agréments	580	559	570
	Places	1 232	1 192	1 258

Accueil collectif

Le nombre total de places connues au 31/12/15 en accueil collectif (880) se décompose comme suit :

- ☒ 588 places en structure multi-accueil ;
- ☒ 72 places en halte-garderie ;
- ☒ 39 places en micro-crèches ;
- ☒ 48 places en crèche collective ;
- ☒ 133 places en crèche familiale.

Les places supplémentaires en accueil collectif sont dues à la création par la ville d'Alençon d'un pôle Petite enfance constitué de 47 places en multi-accueil et 30 places en crèche familiale. Ce pôle se substitue à l'ancienne halte garderie La bambinelle et à la crèche collective rue Saint-Exupéry. De plus, le multi-accueil de Bagnoles-de-l'Orne a augmenté sa capacité de deux places en 2015.

Relais assistants maternels

Fin 2015, il existe 15 relais assistants maternels qui ont pour mission de mettre en relation les parents employeurs cherchant un mode de garde avec les assistants maternels disponibles et de proposer des animations et des ateliers d'activité aux enfants et aux assistants maternels souhaitant y participer. Ces structures financées par la CAF travaillent en lien avec les services de la PMI et des réunions de concertation ont lieu deux fois par an avec chacune d'entre elles.

FOYER DE L'ENFANCE

L'année 2015 a été marquée par une assez nette augmentation du nombre de journées effectuées par le Foyer de l'enfance. 7 222 journées ont ainsi été réalisées contre 6 194 journées en 2014. En outre, 104 mineurs ont été accueillis en 2015, contre 111 en 2014.

La durée moyenne de séjour est en constante augmentation pour atteindre sept mois, contre cinq mois en 2014.

L'année 2015 confirme la nette augmentation des accueils de jeunes préadolescents(es) et adolescents(es) avec en corollaire une augmentation de la moyenne d'âge constatée depuis plusieurs années, 15 ans en 2015, 14,7 ans en 2014 et 12,5 ans en 2011.

Le statut et l'origine des mineurs accueillis restent conformes aux années précédentes : 85% des mineurs ont été accueillis dans le cadre d'une mesure judiciaire et 84% sont originaires du département de l'Orne.

La plupart de ces jeunes présentent des carences importantes sur le plan éducatif, social et affectif. De plus en plus de jeunes souffrent également de problématiques et de pathologies plus sévères sur le plan psychologique et psychiatrique. Ces situations nécessitent un accompagnement spécifique soutenu par un travail en partenariat indispensable et partagé cette année par tous les acteurs du secteur médico-social, de la pédopsychiatrie et de la Protection judiciaire de la jeunesse. Le Foyer de l'enfance a davantage occupé cette année une fonction de relais auprès d'autres services et lieux d'hébergement.

En 2015, 12 Mineurs Étrangers Isolés (MEI) ont été accueillis, contre 20 en 2014 et trois en 2013. La spécificité de ces prises en charge a engagé le Foyer de l'enfance à mener une réflexion quant aux modalités d'accompagnement éducatif et réglementaire de ces jeunes.

CENTRE MATERNEL

Le Centre maternel a connu une forte augmentation de son activité par rapport aux années précédentes :

- > 11 761 journées ont été réalisées, contre 9 673 journées en 2014 et 9 972 journées en 2013.
- > 33 personnes ont été accueillies au cours de l'année 2015 dont sept en urgence, contre 39 admissions en 2014 dont 19 en urgence.
- > Au total, 76 personnes ont bénéficié d'un accueil au sein du Centre maternel (33 mères et 43 enfants).

Pour 2015, une hausse significative des durées de séjour est notée par rapport à 2014. Ce constat est lié à une nette diminution des accueils d'urgence peu opérants dans la durée. En effet, des accueils préparés permettent d'apporter une réponse plus adaptée aux situations rencontrées et de travailler autour d'un projet.

L'année 2015 aura permis de mener à son terme la réorganisation du service de nuit par un redéploiement interne de l'équipe de jour vers l'équipe de nuit permettant ainsi de doubler le personnel sur les temps de nuit.

Afin d'améliorer les pratiques, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour, la méthodologie de projet ont été retravaillés tout comme le rôle du référent famille.

Au cours de l'année 2015, différentes actions et ateliers à l'extérieur du Centre maternel, et à destination des résidentes et de leurs enfants, ont été mis en place : atelier cuisine une fois tous les deux mois, atelier socio-esthétique deux fois par mois et chaque semaine activité piscine mères/enfants. L'intervention auprès des résidentes d'un psychothérapeute une fois par trimestre afin de travailler sur la parentalité a été maintenue en 2015.

Comme les années précédentes, le travail de collaboration avec les partenaires s'est poursuivi pour de nombreuses familles (accueil de jour mère-bébé, centre d'action médico-social précoce polyvalent -CAMSP- , multi-accueil, mission locale, bailleurs publics etc.). Plus spécifiquement cette année, un atelier sur la parentalité a été organisé par un Centre social, afin de travailler la communication entre les parents et les enfants.

Dans le cadre du service d'astreinte (FDE/CM/ASE) : 893 situations ont été traitées (869 en 2014 et 754 en 2013). 83 situations concernaient le Centre maternel (70 en 2014). 433 relevaient du Foyer de l'enfance (415 en 2014). 377 situations dépendaient de l'Aide sociale à l'enfance (384 en 2014).



> Centre maternel - Extérieur

➤ Dépendance handicap



➤ EHPAD - Putanges-Pont-Écrepin

© Thierry Houjel

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	87 676 838	85 076 151
dont masse salariale	2 647 363	2 765 392
dont dépenses support	1 096 337	1 121 123
> INVESTISSEMENT	1 604 883	1 202 798
dont dépenses réelles	1 446 485	1 081 104
> TOTAL	89 281 721	86 278 949
Agents ETP au 31/12	61,60	61,50

La Direction dépendance handicap met en œuvre les politiques en direction des personnes âgées et des personnes handicapées, en vue de permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie, et d'offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

L'année 2015 a été marquée par le début des travaux du schéma de l'autonomie 2017-2021 qui sera soumis en session après les consultations nécessaires. Par ailleurs, une convention avec la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a été signée le 24 novembre 2015, avec effet au 1^{er} novembre 2015, permettant la reconnaissance mutuelle des évaluations (demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou des plans d'actions MSA), la simplification des démarches ainsi que la réduction des délais comme cela a été fait pour les bénéficiaires de la CARSAT.

De plus, concernant les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), on notera les extensions de l'EHPAD « Sainte-Thérèse » à Sées et de celui de Glos-la-Ferrière.

Enfin, il faut signaler que désormais, l'ensemble du Département est couvert par la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA), qui permet de décloisonner l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.

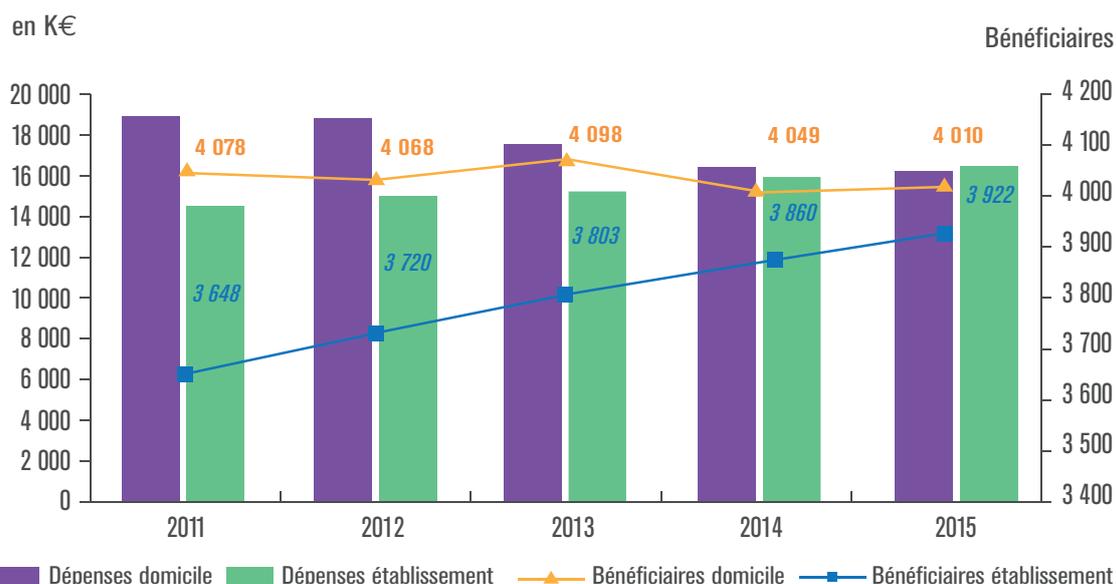
Favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

L'APA permet d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes essentiels de la vie courante. L'évaluation du niveau de dépendance et du besoin d'aide est effectuée par une équipe médico-sociale composée d'un médecin, d'une infirmière (1/2 temps) et de 16 travailleurs sociaux « APA ».

L'APA a connu un recul du nombre de bénéficiaires payés : de 4 049 en 2014 à 4 010 en 2015 (- 0,96 %), cette évolution avait déjà été de - 0,71 % en 2014. La charge financière pour 2015 (déduction faite des indus) a diminué de 2,07 % par rapport à 2014 (passant ainsi de 16,39 M€ à 16,05 M€). Le coût annuel moyen par dossier APA à domicile est de 4 002 € en 2015 contre 4 048 € en 2014.

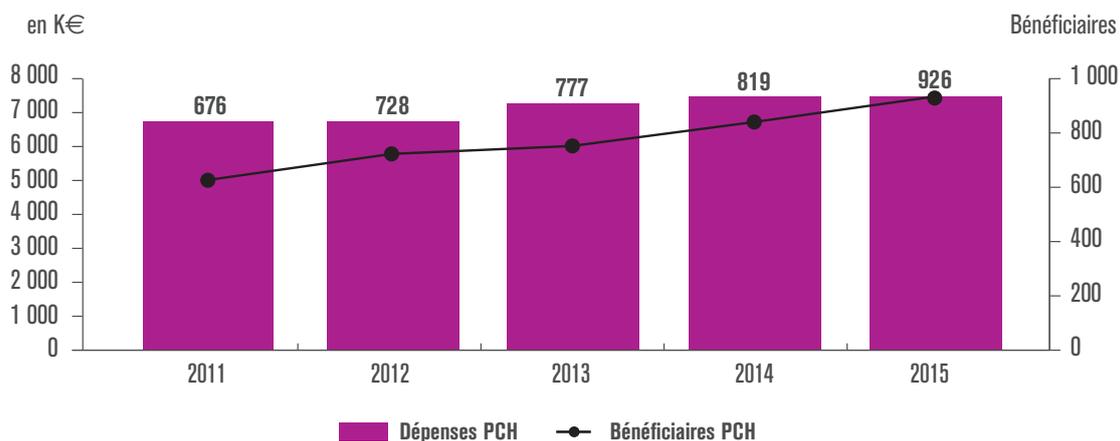
ÉVOLUTION DE L'APA DE 2011 À 2015



MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les principales aides sont la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP). Le nombre de bénéficiaires payés au titre de la PCH a continué à augmenter en 2015, avec une hausse du nombre de bénéficiaires payés entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015 de + 13,1 % (contre + 5,4 % en 2014). En revanche, la charge financière de PCH a baissé en 2015, (- 1,5 % contre + 1,7 % en 2014) passant ainsi de 7,33 M€ à 7,22 M€. Coût annuel moyen par dossier PCH : 8 500 € en 2015 contre 9 290 € en 2014. Enfin, la charge annuelle d'ACTP continue à régresser (- 2,63 % en 2015).

ÉVOLUTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP DE 2011 À 2015



TARIFICATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

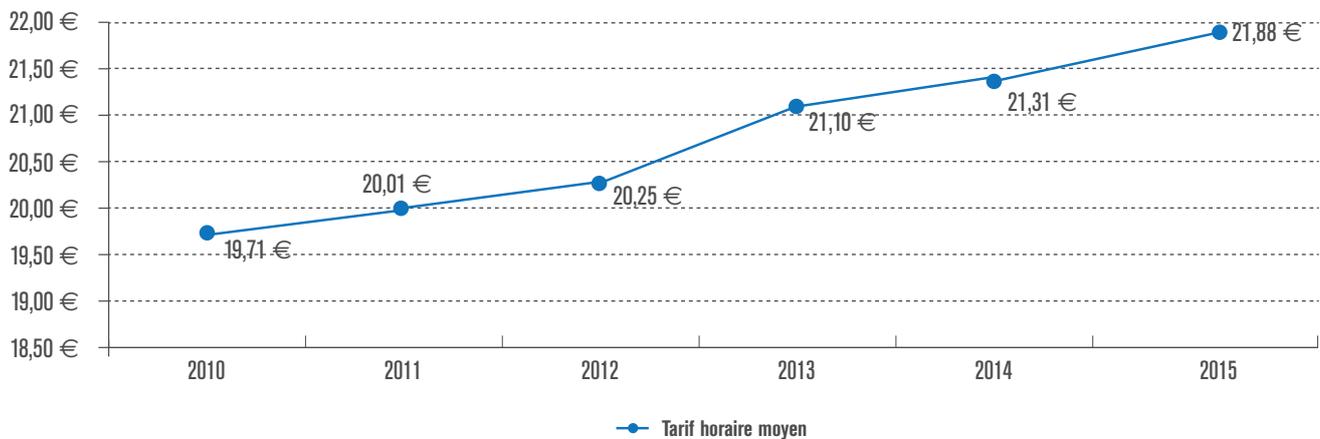
Le Conseil départemental contribue au financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent tant chez des personnes handicapées que chez des personnes âgées. Les services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile, autorisés par le Président du Conseil départemental (ADMR, Mutualité française, UNA), couvrent l'ensemble du territoire départemental.

En 2015, l'activité globale prévisionnelle est en baisse de 6,56 % en moyenne par rapport à celle de 2014. Les heures d'intervention de ces services dans le cadre de l'APA représentent 64 % de leur activité totale, contre 63 % en 2014.

Les tarifs 2015 ont été calculés à partir du taux directeur départemental d'évolution du tarif moyen global fixé dans le cadre de la campagne budgétaire 2015 de + 0,8 % par rapport à 2014, revalorisé à + 1 % pour tenir compte de la participation du Département à la télégestion. Par ailleurs, les tarifs 2015 intègrent une reprise de déficit global de 500 000 €, soit un tarif moyen global 2015 à 21,88 € (21,31 € au 1/01/2014).

Compte tenu de la baisse d'activité, les dépenses nettes allouées à ces services ont baissé de 5,65 % par rapport au montant alloué en 2014.

➤ ÉVOLUTION DU TARIF HORAIRE MOYEN



ACCUEIL FAMILIAL DE PERSONNES ÂGÉES OU DE PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

Le Conseil départemental délivre l'agrément des accueillants familiaux, organise leur formation, et assure le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Ce mode d'accueil constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement.

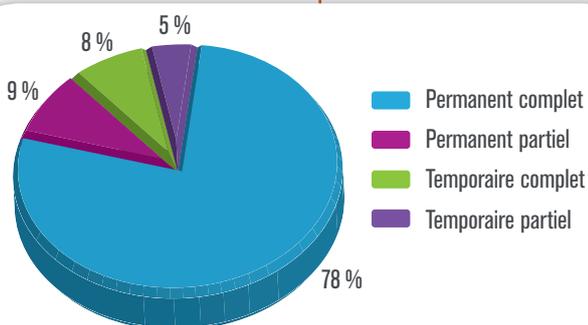
Au 31 décembre 2015, le Département comptabilise 100 accueillants familiaux agréés, nombre légèrement en baisse par rapport à 2014. En effet, durant l'année 2015, neuf cessations d'activité, un refus de renouvellement et deux déménagements hors département ont été enregistrés ; sept nouveaux accueillants ont été agréés. Toutefois, au 31 décembre 2015, 186 places d'accueil sont autorisées, nombre en augmentation par rapport à 2014 en raison d'extensions d'agrément validées sur l'année.

139 places sont occupées, à raison de 65 % par des personnes handicapées et 35 % par des personnes âgées.

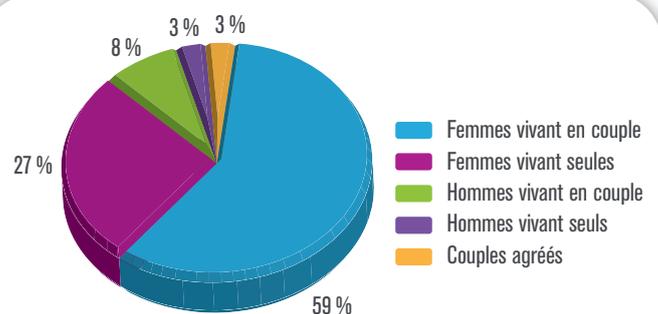
Les places non occupées (47) au 31 décembre 2015 correspondent :

- pour 35, à des remplacements ou à des extensions d'agrément sollicitées en fin d'année et non encore pourvues ;
- et pour 12, à des agréments toujours comptabilisés dans les effectifs et représentant huit accueillants n'exerçant plus leur activité professionnelle.

➤ MODALITÉS D'ACCUEIL



➤ SITUATION DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX



En 2015, l'assistante sociale en charge du suivi des accueillants familiaux et des accueillis, comptabilise 224 visites à domicile, au cours desquelles ont été effectuées 16 évaluations APA. Par ailleurs, elle a organisé quatre réunions collectives d'information sur l'accueil familial, préalable à la procédure d'agrément auxquelles 33 personnes ont participé ; de plus dans le cadre du suivi de l'accueil, elle a reçu 11 personnes au bureau.

Sur 2015, les permanences dans les locaux des associations tutélaires ont eu lieu quatre fois à l'Union départementale des associations familiales (UDAF) et cinq fois à l'Association tutélaire des majeurs protégés de l'Orne (ATMPO). Ce sont des temps de rencontre avec les mandataires judiciaires sur des dossiers qui nécessitent une vigilance particulière.

Une session de formation initiale de sept jours a été dispensée, à Mortagne-au-Perche, par l'Institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente (INFREP). Six accueillants familiaux ont été formés. L'INFREP a également réuni 35 accueillants familiaux sur trois journées de formation continue et deux groupes de parole.

Un appel d'offres pour la formation des accueillants familiaux a été relancé en milieu d'année 2015 et l'INFREP a de nouveau été retenu pour la formation initiale et continue pour les années 2016 à 2019.

En 2015, 14 « ateliers collectifs » regroupant des accueillants familiaux d'un secteur ont été organisés afin de mutualiser des temps de partage de compétences, et d'animation commune entre accueillis, ayant pour finalité de lutter contre l'isolement des accueillants familiaux.

Offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Le nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement a augmenté (3922 en 2015 contre 3860 en 2014, soit + 1,6 %) et la charge financière, déduction faite des indus, est en progression de + 2,14 % sur un an (de 15,87 M€ à 16,21 M€). Cette augmentation s'explique notamment par l'ouverture de l'EHPAD de Putanges-Pont-Écrepin en mars 2014 et des extensions de places des EHPAD de Glos-la-Ferrière et « Sainte-Thérèse » de Sées en 2015, mais aussi par l'évolution de la dépendance moyenne en établissement d'hébergement, alors que les tarifs des établissements ornaux sont maîtrisés. Le coût annuel moyen par bénéficiaire est de 4 133 € en 2015 contre 4 125 € en 2014.

Les personnes âgées peuvent, par ailleurs, bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement versée par le Département, lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût des frais de séjour en établissement. 943 personnes étaient concernées en décembre 2015 (970 en moyenne sur l'année 2015 et 1 000 en moyenne pour 2014), pour une dépense de 11,43 M€ (11,38 M€ en 2014). L'évolution de la charge est de + 0,58 %. Les recettes (les recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, et les participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont de 2,25 M€, contre 2,15 M€ en 2014. Le coût net annuel par bénéficiaire est de 9 468 € en 2015 contre 9 221 € en 2014, soit + 2,68 %.



 Maison de retraite - Chanu

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les établissements d'accueil pour personnes handicapées, relevant d'une prise en charge par le Département au titre de l'aide sociale, sont les foyers d'hébergement des travailleurs en établissement et service d'aide par le travail (ESAT), les foyers de vie, les foyers d'accueil médicalisés (FAM), les jeunes adultes handicapés maintenus après 20 ans en Institut médico-éducatif (IME) (amendement Creton), ainsi que les personnes handicapées en EHPAD.

On compte 700 personnes handicapées dans ces structures au 31 décembre 2015 contre 681 au 31 décembre 2014 (+ 2,79 %).

Le montant total net payé par le Département est de 23,87 M€ en 2015 contre 23,19 M€ en 2014 (+ 2,93 %). Une partie de l'augmentation du nombre de personnes et de la charge financière est liée aux effets année pleine de l'ouverture du foyer d'accueil médicalisé d'Argentan en février 2014 et des foyers de Valframbert en septembre 2014, ainsi qu'à l'ouverture de l'unité pour personnes handicapées vieillissantes de l'EHPAD de Putanges-Pont-Écrepin courant 2014.

TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PROJETS

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

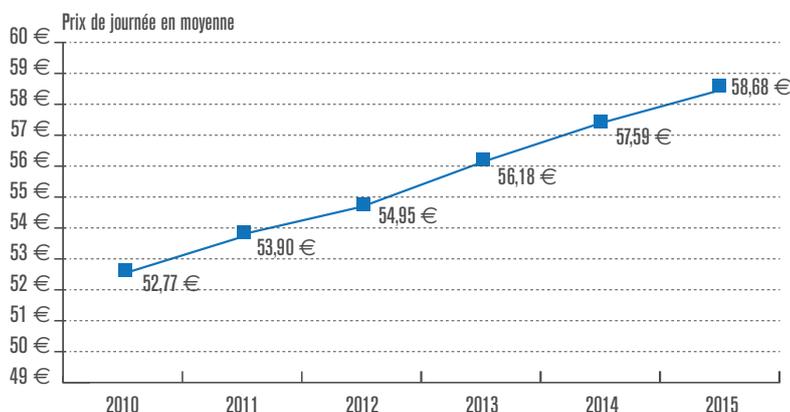
57 budgets de fonctionnement ont été analysés, correspondant à la tarification de 4 807 lits et places en EHPAD, en unités de soins longue durée (USLD), en accueil de jour et en unités de vie pour personnes handicapées vieillissantes, sur les 4 822 places autorisées. Il convient de rappeler que l'Orne se caractérise par un taux d'équipement en lits d'EHPAD parmi les plus élevés au niveau national.

En 2015, 19 nouvelles places d'hébergement ont été ouvertes par extension dont 12 à l'EHPAD « Sainte-Thérèse » à Sées et sept à l'EHPAD de Glos-la-Ferrière. Deux EHPAD sont sortis de la tarification administrée en 2015 (en plus de l'EHPAD « Résidence la Forêt » à Bagnoles-de-l'Orne sorti en 2014), l'EHPAD « L'esprit de famille » à Tinchebray et l'EHPAD de Condé-sur-Sarthe.

Les dépenses nettes allouées en section d'hébergement aux structures habilitées à l'aide sociale représentent près de **77 M€** et évoluent de + 2,10 %. Cette évolution tient compte du financement des nouvelles places, des effets année pleine des créations 2014 et de l'humanisation des bâtiments.

Les dépenses nettes allouées en section dépendance représentent, quant à elles, près de **27 M€** et évoluent de + 2,17 %. Le tarif moyen journalier supporté par le résident (tarif hébergement + tarif Groupe Iso Ressources (GIR 5-6)) est en hausse de 1,89 %, soit + 1,09 € de plus par jour en moyenne, et s'élève à **58,68 €**.

➤ PRIX DE LA JOURNÉE EN MOYENNE



Par ailleurs, le Conseil départemental a versé **1,07 M€** de subventions pour les opérations d'investissement des EHPAD en 2015.

Le Gir Moyen Pondéré (GMP) pour 2015 est de **743** soit une légère baisse par rapport à 2014 (747).

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

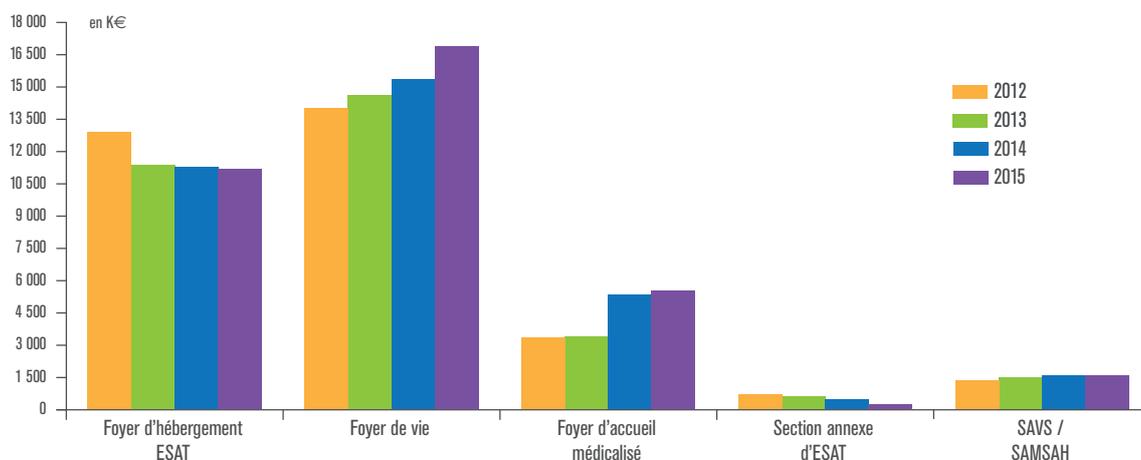
23 budgets de fonctionnement ont été examinés, correspondant à la tarification de 368 places de foyers d'hébergement annexés aux établissements d'aide par le travail (ESAT), 382 places de foyers de vie, 84 places de FAM et 258 places en services d'accompagnement social à domicile (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale [SAVS] et Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés [SAMSAH]).

En globalité, les dépenses nettes allouées s'élèvent à près de **35 M€** et progressent de **+ 1,96 %** par rapport à 2014 (34 M€). Cette évolution tient compte du fonctionnement en année pleine du foyer de vie de Valframbert ouvert en septembre 2014.

Les évolutions des dépenses nettes par type de structures sont les suivantes :

- foyer d'hébergement : - 1,95 % (coût moyen à la place : 31 265 €) ;
- foyer de vie : + 6,14 % (coût moyen à la place : 48 250 € hors accueil de jour des foyers de vie de La Lande-Patry et Valframbert, 44 398 € accueil de jour compris) ;
- foyer d'accueil médicalisé : + 1,22 % (coût moyen à la place : 57 876 €) ;
- SAVS/SAMSAH : + 3,34 % (coût moyen à la place : 5 334 €).

➤ ÉVOLUTION DES DÉPENSES NETTES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT



	Prix de journée 2014	Prix de journée 2015	Variation	Évolution
Foyers d'hébergement ESAT	93,34	95,79	2,45	+ 2,62 %
Foyers de vie	137,72	137,11	- 0,61	- 0,44 %
Foyers d'accueil médicalisé	165,76	167,79	2,03	+ 1,22 %
SAVS / SAMSAH	14,11	14,64	0,53	+ 3,76 %

Les prix de journée 2015 évoluent de - 0,44 % pour les foyers de vie à + 3,76 % pour les SAVS/SAMSAH.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

LE SCHÉMA D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DU HANDICAP

Sur l'année 2015, le bilan des deux schémas personnes âgées (2010-2014) et personnes handicapées (2008-2013) a été validé ainsi que le diagnostic de territoire. Un marché d'assistance à l'élaboration d'un nouveau schéma unique de l'autonomie a été confié à un cabinet conseil.

Le premier comité technique du schéma s'est tenu le 14 septembre 2015 et a été suivi d'un comité de pilotage le 22 septembre. Ces instances ont fixé les échéanciers, la méthodologie de travail et les thématiques des ateliers de concertation avec l'ensemble des partenaires locaux.

Ainsi, après une réunion de lancement le 30 septembre 2015 qui a rassemblé l'ensemble des partenaires, les six ateliers thématiques se sont déroulés du 9 novembre au 8 décembre 2015.

SOUTIEN AUX CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)



L'enveloppe financière allouée aux cinq CLIC du Département a été reconduite sur la même base qu'en 2014, soit 236 000 €. À cette enveloppe est venue s'ajouter une participation pour le financement des évaluations externes de 2 500 € pour chaque CLIC.

L'activité des CLIC progresse régulièrement. Ils ont un rôle d'accueil, d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement auprès du public âgé et assurent la coordination des acteurs (services d'aides à domicile, structures d'hébergement, de soins...) sur leur zone d'intervention. Ils jouent également un rôle d'animation de la vie sociale en proposant des actions collectives de sensibilisation et des temps de rencontre.

COUVERTURE DE L'ORNE PAR TROIS MAIA

En 2015 l'ARS a autorisé l'installation de deux dispositifs supplémentaires MAIA : « MAIA du Bocage » et « MAIA Centre Orne ».

Ainsi, l'ensemble du territoire ornaïse sera couvert, dès lors que la « MAIA du Perche » aura étendu sa zone d'intervention sur le Pays d'Ouche, début 2016. Les MAIA mettent en place, à terme, une démarche de « guichet intégré » qui vise à faciliter l'harmonisation des réponses sur le territoire donné (acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires). Elles disposent de « gestionnaires de cas » (trois par MAIA) qui sont dédiés à l'accompagnement et au soutien des personnes dont la complexité de la situation met en jeu la fluidité de leurs parcours.

La gouvernance de ces MAIA s'articule autour, d'une part, d'une « table stratégique », instance où les décideurs ajustent l'offre de soins et médico-sociale à la demande et d'autre part, de « tables tactiques » où s'effectuent la mise en œuvre et l'analyse du service rendu.

CHARTRE DU BÉNÉVOLAT EN EHPAD

La charte du bénévolat en EHPAD a fait l'objet d'une réunion avec le Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA), associant les directeurs d'EHPAD. Elle a été approuvée le 3 juillet 2015 par la Commission permanente de l'assemblée départementale. Son objectif est de sécuriser les interventions des bénévoles, en précisant leurs droits et obligations au sein de la structure et en leur garantissant une information et une sensibilisation avant leurs interventions.

Cette charte sera diffusée à tous les EHPAD conjointement avec l'Agence régionale de santé.

POURSUITE DE LA PUBLICATION DES PAGES SENIORS 61

En collaboration avec des représentants du CODERPA et les membres du comité de rédaction, un numéro portant sur « les mesures de protection » a été publié et diffusé en 2015.

DÉPLOIEMENT DE « VIATRAJECTOIRE »

Le Conseil départemental de l'Orne a lancé, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et les deux autres départements bas-normands, un site Internet d'inscription en maison de retraite gratuit, confidentiel et sécurisé.

Ce site, www.viatrajectoire.fr, permet aux familles ornaïses de rechercher les EHPAD correspondant à leurs attentes et également de déposer, en ligne, leurs demandes d'inscriptions dans ces établissements.

L'objectif de cette plateforme se situe à trois niveaux :

- il s'agit de simplifier des procédures, d'obtenir des gains de temps dans le traitement des demandes des usagers, et d'éviter la multiplicité des envois papiers à chaque EHPAD. Cet outil permettra, en outre, de sécuriser la confidentialité de l'information médicale et d'optimiser le traitement des dossiers avec la mise en place d'un unique volet médical, adressé simultanément à plusieurs EHPAD ;
- pour la Direction de l'EHPAD, l'outil permettra de centraliser des flux de demandes émanant des familles mais aussi des hôpitaux et d'avoir une plus grande réactivité dans les décisions d'inscription sur les listes d'attente ;
- pour les Conseils départementaux et l'ARS, la généralisation de ce dispositif à l'ensemble des EHPAD permettra d'accéder à des données statistiques utiles au suivi et d'aider à la définition des politiques publiques en faveur des personnes âgées.

Ce service a été déployé de manière progressive sur l'ensemble du territoire ornaïse :

- le 3 mars sur le Pays d'Auge ;
- le 27 avril sur le secteur de Mortagne-au-Perche / L'Aigle ;
- le 10 septembre sur le secteur de Flers / Vire ;
- le 23 novembre sur le secteur d'Alençon / Argentan.

Le déploiement total du dispositif s'achèvera à la fin du 1^{er} trimestre 2016.

Viatrajectoire
Une attention personnalisée

Dans l'Orne s'inscrire en maison de retraite, c'est plus simple avec www.viatrajectoire.fr

DANS L'ORNE

49 maisons de retraite adaptées aux difficultés spécifiques de chaque personne âgée

4 170 places d'hébergement dans 21 établissements ornaïses

- 3 maisons de retraite connectées à des hôpitaux
- 12 maisons de retraite privées
- 21 maisons de retraite à vocation associative
- 7 maisons de retraite privées commerciales

Logos : 15 TÉLÉSANTÉ, ars, L'ORNE Conseil départemental, et autres partenaires.

➤ Cohésion sociale

Les missions relatives à la cohésion sociale portent principalement sur la gestion des allocations RSA, le droit à l'accompagnement, la mise en œuvre d'une politique d'insertion adaptée, la gestion des fonds d'aides financières individuelles et la conduite d'une politique de logement et d'habitat coordonnée avec les services de l'État.

Les points forts de l'année 2015 sont les suivants :

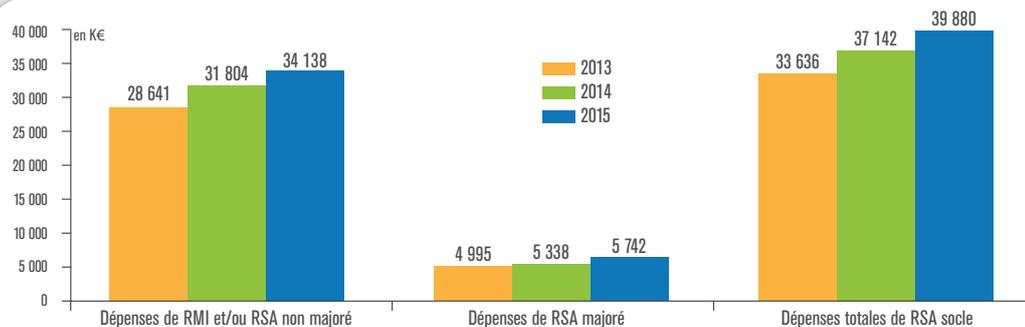
- la mise en œuvre du plan de prévention des indus et de maîtrise des charges RSA ;
- l'utilisation du guide du droit à l'accompagnement et à la contractualisation ;
- le lancement du nouveau contrat d'engagement(s) réciproque(s) ;
- la réforme de l'Insertion par l'Activité Économique et la rationalisation des aides aux ateliers chantiers d'insertion ;
- la réécriture des marchés publics d'insertion ;
- la révision des règlements intérieurs des fonds d'aides ;
- la présentation du diagnostic 360° finalisé ;
- le lancement de la révision du Programme Départemental d'Insertion par l'Hébergement et le Logement (PDIHL) ;
- la signature des Contrats de ville ;
- le lancement de la Garantie Jeunes.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	49 769 109	52 042 584
dont masse salariale	4 894 932	4 798 594
dont dépenses support	2 099 236	2 115 550
> INVESTISSEMENT	1 087 462	1 462 908
dont dépenses réelles	784 167	1 233 271
> TOTAL	50 856 571	53 505 492
Agents ETP au 31/12	117,95	116,05

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

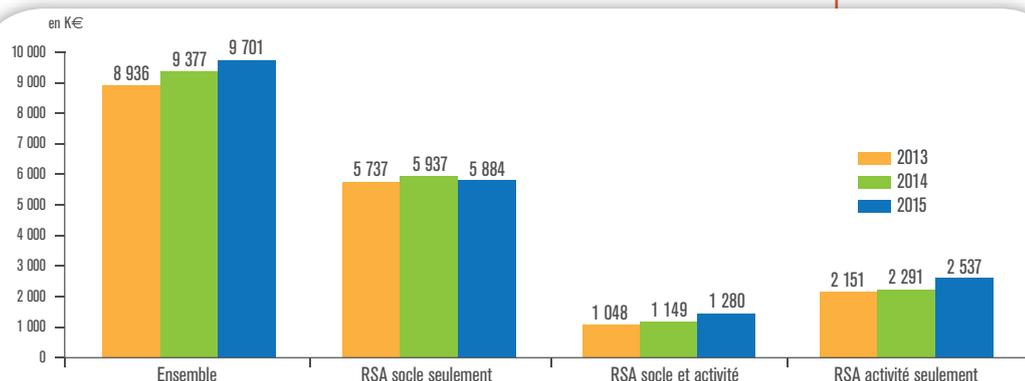
➤ ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE RSA



La dépense globale d'allocation continue sa progression avec une hausse de 7,3 % en 2015.

Cette augmentation touche principalement les dépenses relatives au RSA socle non majoré.

➤ RÉPARTITION DES MÉNAGES ALLOCATAIRES SELON LE TYPE DE RSA PERÇU



Le fléchissement de la hausse du nombre de ménages allocataires du RSA constaté en 2014 s'est confirmé en 2015 avec une augmentation de 3% en décembre 2015 contre 5% en 2014.

Ce fléchissement est lié à une augmentation conséquente du nombre de ménages percevant du RSA activité pendant que, dans le même temps, ceux n'ayant aucune activité professionnelle a baissé de 1%.

Activité de la Cellule de secrétariat de gestion

Examen des dossiers individuels RSA :

2 415 dossiers individuels relatifs à l'ouverture du droit ou à son maintien ont été examinés par le Conseil départemental en vue de permettre l'examen d'un droit éventuel, contre 3 221 en 2014 soit une baisse de 25%. Ces dossiers portent sur des situations ciblées qui nécessitent une étude approfondie et concernent le plus souvent : des travailleurs indépendants, des étudiants, des personnes étrangères, des personnes ayant démissionné...

Le nombre des notifications d'orientation sociale ou professionnelle est passé de 2 369 en 2014 à 1 585 en 2015 soit une diminution de 33% sur un an. Ces notifications ont concerné 42% d'orientations professionnelles et 58% d'orientations sociales. La baisse des personnes au RSA sans aucune activité professionnelle (RSA socle uniquement) a entraîné une diminution du nombre de personnes devant être orientées pour s'inscrire dans une démarche d'insertion. Ainsi, 2015 aura surtout permis de rattraper des dossiers en instance.

Activité des Commissions RSA :

s'agissant des commissions RSA, le nombre de dossiers examinés est passé à 6 082 en 2015 contre 5 001 en 2014 soit une augmentation de 22%. Ce chiffre comprend notamment la montée en charge des nouveaux contrats d'engagement(s) réciproque(s) ainsi que les décisions de sanctions pour défaut d'actions d'insertion engagées.

Zoom sur le Plan de prévention des indus et de maîtrise des risques

En avril 2015, le Plan de prévention des indus validé par l'Assemblée départementale en novembre 2014, s'est renforcé avec la création de la cellule « Contentieux et maîtrise des risques » et le recrutement de deux secrétaires de contrôle dédiées. Ainsi, sur les 4 324 dossiers contrôlés, 661 ont abouti à un constat de non-conformité des déclarations et donc à une sanction.

DISPOSITIFS D'INSERTION

Chaque allocataire du RSA, soumis à droits et devoirs, doit se voir proposer l'accès à un dispositif d'insertion adapté à ses besoins. Les personnes relevant d'une orientation sociale sont accompagnées par un référent social (circonscription d'action sociale, CCAS ou CIAS), alors que Pôle Emploi et ses cotraitants que sont Cap emploi et les missions locales proposent leur offre de services aux allocataires du RSA en orientation professionnelle.

Le Département décline son offre d'insertion sociale et professionnelle dans le programme local d'insertion et de cohésion sociale (PLICS), dont les chiffres clés du bilan pour 2015 sont les suivants :

- Actions d'insertion sociale (parentalité) :
 - 280 personnes accueillies (81% de femmes) ;
 - 65% habitent dans des quartiers prioritaires.
- Ateliers de formation de base :
 - nombre de personnes accueillies : 209 (63% de femmes) ;
 - 45% ont moins de 35 ans ;
 - 40% ont bénéficié de sorties emploi et formation.
- Actions mobilité :
 - 80 personnes entrées sur l'action permis de conduire ;
 - 61% de femmes ;
 - 52% habitent en zone rurale ;
 - 69 personnes présentées au code de la route (94% de réussite) ;
 - 42 personnes présentées à la conduite (81% de réussite) ;
- Insertion par l'activité économique :
 - ateliers et chantiers d'insertion avec 440 entrées (dont 59% d'hommes), 57% ont un niveau de formation V et 36% un niveau VI et VII ;
 - associations intermédiaires avec 117 entrées (dont 57% d'hommes), 49% ont un niveau de formation V et 43% un niveau VI et VII.
- Marchés publics « accompagnement vers l'emploi » :

Ce marché a débuté le 1^{er} janvier 2014, il est reconductible deux fois. C'est un accompagnement visant à mettre en emploi ou en formation des bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs engagés dans un parcours professionnel.

Ces contrôles ont permis de réaliser une moindre dépense sur l'année 2015 de 528 810 €.

Type de contrôle	Nombre de dossiers contrôlés	Moindre dépense en 2015 en €
Recouvrement des amendes	2	174
Recouvrement des indus	21	26 379
Conformité	1	1 443
Obligations d'insertion	3 014	107 778
Contrôles ciblés	1 023	282 019
Contrôles à l'entrée	263	111 017

Les contrôles portant sur les obligations d'insertion sont de loin les plus importants en terme de nombre.

Les contrôles ciblés soit 24% des dossiers contrôlés portent sur les déclarations d'isolement et d'hébergement ainsi que sur la détention de capitaux mobiliers ou immobiliers.

Pour les contrôles à l'entrée, 6% des dossiers contrôlés ont abouti à des refus d'ouverture de droit ou à des réductions du RSA.

Le contrôle sur le recouvrement des indus, quant à lui, permet d'optimiser le recouvrement des créances en vérifiant si les débiteurs sont revenus dans le dispositif RSA ou en favorisant la mise en place d'échéanciers de règlement de la dette.

L'activité contentieuse

On observe en 2015 une augmentation de 20% des recours administratifs, soit 290 recours examinés. Il en est de même pour les dossiers relevant de fraude, ainsi 77 plaintes ont été déposées en 2015, contre 51 en 2014.

De la même manière, le montant des indus fraude a augmenté de plus de 48%, passant ainsi de 314 M€ en 2014 à près de 467 M€ en 2015.

- Nombre de personnes entrées sur l'action : 101 dont 46% de femmes ;
- 60% ont une ancienneté dans le dispositif RSA supérieure à 24 mois ;
- 46% de sorties positives (emploi, formation).

Les stages sont très importants dans ce dispositif, ils permettent de valider ou non le projet professionnel et de reprendre confiance en soi.

Marchés publics primo insertion

Ce marché a été lancé de manière différenciée sur les quatre territoires de commission RSA. Pour trois territoires, il s'est terminé le 15 avril 2015 et pour un en octobre 2015.

- Nombre de personnes entrées sur l'action : 73 dont 64% de femmes
- 88% ont un niveau de formation V et VI ;
- 67% ont une ancienneté dans le dispositif RSA de plus de 24 mois.

Ce dispositif est une réelle plus-value, il permet aux personnes de sortir de l'isolement, de reprendre un rythme de vie, de s'inscrire dans une démarche de soins, d'engager une remise à niveau et de poursuivre la dynamique engagée dans un parcours d'insertion.

Contrats :

- 3 conventions contrats initiative emploi (CIE) conclues ;
- 26 conventions contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) conclues hors insertion par l'activité économique (IAE) dont neuf conventions initiales pour le Secours populaire et 17 renouvellements.

FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

Ils regroupent les aides du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du Fonds Social d'Insertion (FSI), de l'Aide pour le Retour à l'Emploi (APRE) aujourd'hui suspendue, et le financement d'accompagnements sociaux liés au logement.

Le nombre de dossiers reçus en 2015 dans le cadre des fonds d'aides a baissé de 24,20% par rapport à 2014 :

FSL : 3 355 € (- 18,35%)	FSI : 478 € (- 10,65%)	FAJ : 719 € (- 14,51%)	APRE : 78 € (- 87,48%)
--------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Les dépenses 2015 sur les quatre fonds s'établissent comme suit :

FSL : 869 809 € (- 14,29%)	FSI : 99 955 € (+ 9,79%)	FAJ : 229 695 € (+ 4,56%)	APRE : 55 789 € (- 65,78%)
----------------------------	--------------------------	---------------------------	----------------------------

Soit une dépense totale globale de 1 255 248 € qui a diminué de 15,67 %.

La forte baisse des dépenses au titre de l'APRE est liée à la suppression en avril 2015 de cette enveloppe de l'État, déléguée au Conseil départemental de l'Orne depuis 2010. Cette disparition de l'APRE a eu pour conséquence un report d'une partie des dépenses d'insertion sur le FSI. Le règlement intérieur du FSI a donc été réformé en conséquence en supprimant l'article « autres dépenses » qui permettait la prise en charge de certaines aides à titre dérogatoire. Ce nouveau règlement est applicable depuis le 1^{er} janvier 2016.

La progression des dépenses au titre du FAJ est la conséquence d'une augmentation de la précarité des jeunes. La participation active du Département au dispositif « garantie jeunes », lancé sur le territoire ornaïen en 2015 devrait permettre de prévenir cette précarisation de la jeunesse.

Quant à la diminution des dépenses du FSL, elle s'explique par l'application du nouveau règlement intérieur. En effet, dans la poursuite d'une logique d'efficacité de la dépense publique, de limitation des aides récurrentes et de sécurisation juridique des décisions prises, une refonte des règlements intérieurs FSL et FAJ est intervenue avec effet au 1^{er} mars 2015.

Concernant les accompagnements sociaux liés au logement, ils sont réalisés par des structures externes et en interne par les circonscriptions d'action sociale.

En 2015, 70 mesures ont été conduites par les structures externes et 125 ménages ont été accompagnés par les conseillers Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) rattachés aux circonscriptions d'action sociale.

AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

LE LOGEMENT

1 - Les aides à la pierre et à l'habitat

Le Département accorde des aides à la pierre à travers différents dispositifs :

	2012	2013	2014	2015
AIDE À LA RÉHABILITATION				
Nombre de logements	135	198	59	96
Montants engagés	202 500 €	284 750 €	88 000 €	144 000 €
ACQUISITION-AMÉLIORATION				
Nombre de logements	22	8	0	5
Montants engagés	130 000 €	49 000 €	0	25 000 €
PROJET DE TERRITOIRE				
Nombre de logements			24	6
Montants engagés			106 000 €	33 000 €
PRÊT LOCATIF AIDÉ À L'INTÉGRATION (PLAI)				
Nombre de logements	13	17	0	
Montants engagés	71 500 €	93 500 €	0	
PRIME DÉPARTEMENTALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (PDAH)				
Nombre de logements	81	16		
Montants engagés	123 341 €	24 419 €		
PROGRAMME SOCIAL THÉMATIQUE (PST)				
Nombre de logements	12	5		
Montants engagés	55 000 €	21 210 €		

Arrêt de la politique

Arrêt de la politique

Dans le cadre de l'adhésion du Département au programme national « habiter mieux » avec la signature du contrat local d'engagement le 28 juin 2011, le Conseil départemental a accordé une aide complémentaire à l'aide de solidarité écologique de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat).

Ce dispositif a été suspendu du 1^{er} octobre 2014 au 27 février 2015, date à laquelle l'Assemblée départementale a décidé de reprendre cette aide, en la limitant à 250 € par dossier.

	2012	2013	2014	2014
AIDE DE SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE				
Nombre de logements	71	115	255	144
Montants engagés en €	17 750	28 750	85 250	41 750

Parallèlement au dispositif des aides à la pierre, le Département s'est également fortement impliqué dans le cadre du développement territorial, et notamment à travers un soutien financier aux intercommunalités pour le suivi et l'animation des OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat).

En 2015 : 8 Communautés de communes ont bénéficié d'une aide pour le suivi et l'animation d'une OPAH.

2 - Le programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL)

Le Conseil départemental s'investit, en partenariat avec l'État, sur les thématiques suivantes :

- précarité énergétique avec la mise en place d'ateliers collectifs de lutte contre la précarité énergétique ;
- mise en place d'heures de médiation à domicile ;
- participation active au pôle de lutte contre l'habitat indigne ;
- participation à la mise en œuvre des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) et lancement en 2015 d'une proposition de réorganisation en application de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) ;
- copilotage des axes 2 et 3 du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, lancé par l'État en 2013 : ces axes concernent respectivement l'isolement des personnes en zone rurale (axe 2) et les jeunes en difficultés sociales (axe 3) ;
- réalisation du diagnostic 360° du « mal-logement au sans-abrisme » lancé par l'État pour recenser l'offre et les besoins en logements, identifier les ruptures de parcours et mieux coordonner l'action sociale ;
- lancement de la révision du PDIHL et proposition d'un nouveau document intitulé PDALHPD (Programme Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées).

En 2015, 13 projets ont été soutenus dans le cadre de ce PDIHL pour un montant total de 270 181 €.

3 - Les gens du voyage

Dans le cadre du schéma d'accueil des gens du voyage, le Département a piloté des groupes de travail partenariaux portant sur :

- l'accès aux droits et à la santé ;
- l'insertion sociale et professionnelle ;
- la scolarisation et l'accompagnement scolaire.

Le Conseil départemental a participé également aux réflexions locales portées par les collectivités (accompagnement des familles, projet d'habitat adapté...) et a apporté les financements suivants :

- aide au fonctionnement pour trois aires d'accueil pour un montant total de 42 200 € ;
- aide à l'investissement pour une aire d'accueil et six logements adaptés pour un montant total de 198 000 €.

POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil départemental accompagne la politique de la ville et a signé les quatre nouveaux contrats de ville du Département le 3 juillet 2015.

Les opérations de rénovation urbaine sont en majeure partie achevées. Par conséquent il n'y a pas eu de demande de financement d'opération d'investissement en 2015.

Dans l'attente de la signature des nouveaux contrats, une programmation provisoire a par ailleurs été proposée sur chacun des territoires dans le cadre des crédits de fonctionnement. À ce titre, le Département a soutenu 13 projets pour un montant total de 32 775 €.

L'objectif à venir est d'identifier tous les moyens de droit commun mis à disposition par le Département dans le cadre des contrats de ville. Pour ce faire, la réflexion sur la mise en place d'un observatoire a été lancée en 2015.



Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	3 912 187	3 823 696
dont masse salariale	2 210 891	2 150 657
dont dépenses support	654 954	658 090
> INVESTISSEMENT	94 627	71 434
dont dépenses réelles	0	0
> TOTAL	4 006 814	3 895 130
Agents ETP au 31/12	36,80	36,10

PRÉVENTION

DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉVOLUTION DU JEUNE ENFANT

Bilans de dépistage en école maternelle

(pour les enfants nés entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011) :

- > 520 séances ont eu lieu dans les écoles maternelles publiques et privées du Département ;
- > 2 838 enfants sur 3 052 inscrits à l'école ont été vus par le médecin de PMI ou la puéricultrice.

Au cours de ces bilans ont été dépistés

- > problèmes de langage : 14% des enfants ;
- > problèmes ophtalmologiques : 11 % des enfants ;
- > problèmes d'audition : 5 % des enfants ;
- > problèmes de comportement nécessitant une consultation au centre médico-psychologique (CMP) 2 % des enfants.



L'organisation de ces bilans de dépistage reste une priorité du service de PMI. Le nombre important de consultations spécialisées demandées rend compte du rôle fondamental d'un dépistage précoce des difficultés d'évolution du jeune enfant, afin de lui permettre de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Le dépistage et la prise en charge des troubles ophtalmologiques sont réalisés de plus en plus précocement. Concernant les problèmes de langage, une fois dépistés, il est constaté une réelle difficulté pour le traitement et la prise en charge de ces troubles. Le même constat est posé concernant les problèmes de comportement.

Suivi des enfants en consultation de nourrissons

- > 19 lieux de consultation répartis sur l'ensemble du Département ;
- > 884 demi-journées d'ouverture ;
- > 7 636 actes médicaux réalisés.

Statistiques naissances 2015

Le nombre total de naissances enregistrées à partir des avis de naissance arrivés au service PMI est de 2 528.

La tendance à la diminution des naissances se confirme sur les deux dernières années et ce pour l'ensemble des territoires. Cette baisse des naissances a des impacts aussi bien pour les maternités, que pour les services d'accueil du jeune enfant et les assistants maternels et enfin pour les écoles.

Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)

En 2015, 1 162 femmes ont été examinées en Centre de Planification et d'Éducation Familiale.

Les sages femmes PMI ont assuré 2 025 visites à domicile dans le cadre d'un suivi de grossesse.

Les consultations des centres de planification sont en faveur de femmes en âge de procréer, qu'il s'agisse d'un besoin de contraception ou du suivi d'une grossesse dans un contexte particulier.

Dans un cadre de prévention, 102 séances d'informations sur la sexualité et la contraception ont eu lieu dans les lycées et collèges.

OPÉRATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

CENTRE DE LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Consultation de lutte antituberculeuse :

Nombre de déclarations de tuberculose dans le département : **18**.

Le service départemental a effectué **une enquête épidémiologique** dans l'environnement proche des patients.

La fermeture définitive du centre de dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites est intervenue le **8 décembre 2015**, suite à une modification législative et un appel d'offres de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le 1^{er} janvier 2016, le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST)) a pris le relais du CDAG (Centre de dépistage anonyme et gratuit) afin d'assurer la continuité des missions de dépistages.

CENTRE DE DÉPISTAGE SIDA-HÉPATITES

Nombre de dépistages réalisés :

Dépistage VIH	858 (2 positifs)
Dépistage hépatite C	789
Dépistage hépatite B	507 (1 positif)

DÉPISTAGE DES CANCERS

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



	2012	2013	2014	2015
Mammographies réalisées	13 975	11 628	13 721	13 512
Taux de participation population cible 50/74 ans	60,01 %	49,5 %	57,7 %	56,83 %

Participation population cible 50 / 74 ans (source INSEE)

Sur deux ans, soit une campagne, le taux de participation est le suivant :

- > 2012-2013 : 54,74 % ;
- > 2013-2014 : 55 % ;
- > 2014-2015 : 57,25 %.

Grâce à plusieurs mesures pour remédier à la baisse de participation ayant atteint son plus bas niveau lors de la campagne 2012-2013, en raison du changement de camion mammobile, la participation atteint un meilleur niveau en 2015 soit 57,25 %.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

	2012	2013	2014	2015
Nombre de tests réalisés	16 364	14 306	14 643	10 377

Participation population cible 50 / 74 ans hommes-femmes (source INSEE)

Sur deux ans, soit une campagne, le taux de participation est le suivant :

- > 2012-2013 : 37,30 % ;
- > 2013-2014 : 34,60 %.



En 2015 : le changement de test de dépistage pour le cancer du colorectal (test immunologique) n'a pas permis d'adresser d'invitations de janvier à juin 2015. Aussi le taux de participation pour la fin 2014 et le début de l'année 2015 n'a toujours pas été transmis par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) et ne sera pas significatif.



Première édition

DAMIGNY (61)

Dimanche 11 octobre 2015

Inscription : 10 €

Inscriptions en ligne sur :
www.orne-fr/ellesdelorne

Nos partenaires :



Organisé par



CANCER DU SEIN
LE DÉPISTAGE SAUVE DES VIES

www.orne.fr/ellesdelorne - Photo: © Gamma - Fotostock.com

Mission **Économie Finances**



Favoriser le développement harmonieux du territoire et de l'activité économique.

Les programmes

➤ DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Zones d'activité
- Ingénierie territoriale
- Démographie médicale
- Service d'incendie et de secours (SDIS)

➤ ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Partenariat économique

➤ ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariat touristique

➤ ÉQUILIBRE FINANCIER

Les grandes tendances

Afin de soutenir l'activité économique, 13 opérations ont été aidées au titre du Fonds Départemental de Développement Économique (FDDE) en faveur de l'immobilier d'entreprise. Un montant de 1,6 M€ a été consacré à ces dossiers avec une prévision de création de 123 emplois et le maintien de 5 emplois. Au titre du FDTPE (avances remboursables pour soutenir la reprise ou le développement de très petites entreprises), 32 dossiers ont été retenus pour un montant total d'avances de 707 714 €. Ainsi, six emplois créés et 23 emplois repris ont été soutenus.

Lors de sa réunion du 4 décembre 2015, le Conseil départemental a décidé, au regard des dispositions de la loi NOTRe, de mettre fin au FDDE au 1^{er} janvier 2016. Des discussions se sont engagées entre les cinq Départements normands et la nouvelle Région Normandie, afin de définir une articulation pertinente de leurs interventions respectives en matière économique.

À compter du 1^{er} janvier 2015, l'agence économique, Orne développement, a été internalisée au sein des services du Département, renforçant ainsi la synergie des actions en ce domaine.

Même si cela ne relève pas de ses compétences obligatoires, le Conseil départemental a résolument poursuivi, en 2015, ses actions en matière de démographie médicale, afin de garantir aux

Ornais un accès satisfaisant aux soins. Le marché public visant à favoriser l'installation de professionnels de santé dans notre département a été reconduit pour deux ans. Il a permis l'installation en 2015 de six médecins. Par ailleurs, le Conseil départemental a soutenu la mise en place de trois nouvelles maisons médicales (Londlay-l'Abbaye, Briouze, Champsecret).

Concernant les finances, la raréfaction des ressources et l'augmentation des dépenses sociales obligent à dégager des marges de manœuvre sur les domaines où le Conseil départemental a encore l'initiative. Le réexamen des politiques, les économies de gestion, la diminution de l'endettement et la priorisation des investissements ont permis de compenser la hausse de dépenses très largement prescrites par l'État et liées en partie à une conjoncture économique toujours fragile.

Du côté des recettes, le Conseil départemental continue à bénéficier des fonds de péréquation instaurés en 2014 et de la pérennisation du relèvement à 4,5% du taux de la taxe de publicité foncière, qui ne règlent pas, toutefois, le problème structurel du financement des allocations individuelles de solidarité. 2015 est aussi la deuxième année de diminution de la dotation globale de fonctionnement au titre du redressement des finances publiques : par rapport à 2013, la baisse est de 5,32 M€ (soit - 6,7%).

➤ Développement harmonieux du territoire

ZONES D'ACTIVITÉ

Deux dossiers présentés en 2015 ont fait l'objet d'un accord de principe pour une aide maximale de :

- 110 704 € pour la zone du Troitre sur une parcelle de 1 ha à Tinchebray-Bocage ;
- 176 408 € pour la zone « Les Boulaies » sur la commune de Mâle. Il s'agit d'une extension pour porter la superficie totale de la zone à 44,65 ha. Six lots seront aménagés sur 21,9 ha et la maîtrise d'ouvrage est assurée par la CDC du Val d'Huisne.

Le montant des paiements pour 2015 s'est élevé à 250 317 € (114 622 € en 2014).

Une avance de trésorerie de 613 715 € remboursable sur 4 ans (2017 à 2020) a été versée au CIRIAM de Caligny.

L'implication du Département s'est également traduite à hauteur de 336 299 € au titre de sa participation aux trois syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités :

- 47 851 € pour le fonctionnement du campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux - CIRIAM de Caligny.
- 241 768 € pour l'investissement, dont 180 000 € supplémentaires qui seront reconduits en 2016 et 2017, pour compenser la perte de la recette locative du syndicat mixte du parc d'activités de Sées et 15 275 € pour son fonctionnement.
- 31 405 € pour le syndicat mixte pour la promotion des parcs d'activités de Cerisé-Arçonay.

INGÉNIERIE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'accompagnement du programme européen « Liaison entre actions de développement économique » (LEADER) 2007/2013, un projet d'un montant de 4 955 € a été financé, correspondant à la fin du programme.

Huit subventions ont été accordées par le Conseil départemental pour les travaux sur les bâtiments des mairies, recentrés depuis 2013 sur l'accessibilité aux personnes handicapées pour un montant de 37 519 € (sept subventions soit 32 581 € en 2014). Le montant des paiements pour 2015 s'est élevé à 164 391 €. Le Conseil départemental a décidé de mettre fin à sa politique d'aide aux travaux dans les mairies lors de sa réunion plénière du 4^e trimestre 2015.

Le Conseil départemental soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2015, 201 515 € ont été versés au Centre multi professionnel de formation des apprentis de l'Orne (CMFAO) et 51 158 € à l'Institut supérieur de formation (ISF).

Les cinq pays de l'Orne ont bénéficié du soutien du Conseil départemental au titre de leur fonctionnement, à hauteur de :

- 56 236 € pour le pays d'Alençon ;
- 52 857 € pour le pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais (PAPAO) ;
- 62 266 € pour le pays du Bocage ;
- 52 254 € pour le pays du Perche ;
- 33 400 € pour l'association pays d'Ouche développement.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	11 130 621	11 378 786
dont masse salariale	120 288	166 053
dont dépenses support	76 530	90 237
> INVESTISSEMENT	852 281	1 010 723
dont dépenses réelles	843 352	1 000 421
> TOTAL	11 982 902	12 389 509
Agents ETP au 31/12	4,30	4,95

Le montant des paiements inclut pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

OBSERVATOIRE TERRITORIAL

L'activité de l'Observatoire territorial se concentre sur la fourniture de données statistiques et cartographiques, la réalisation d'études et l'animation de réflexions.

L'Observatoire répond aux demandes des élus et des services du Département. Il s'appuie sur les données (statistiques, études cartographiques et autres analyses), issues des pôles du Conseil départemental et des organismes ou partenaires.

L'activité 2015 a été marquée par l'aboutissement des travaux spécifiques portant sur la fourniture d'éléments de diagnostic pour l'évaluation du Schéma en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, par l'accompagnement de travaux portant sur la réforme territoriale et par la participation à l'élaboration du Projet stratégique « L'Orne au cœur de la Normandie ».

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

➤ Mission de prospection destinée à l'installation de professionnels de santé

Face au problème de démographie médicale que connaît l'Orne, le Conseil départemental mène une action déterminée en faveur de l'installation de professionnels de santé, accompagné par un cabinet de recrutement spécialisé.

Un nouveau marché, conclu à compter du 1^{er} janvier 2015 pour deux ans, a déjà permis de voir aboutir l'installation de six médecins et de lancer le recrutement de huit autres.

Ces travaux sont suivis par un comité composé d'élus du Conseil départemental et des Présidents des Conseils des Ordres des médecins et des dentistes.

➤ Pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA)

Le Conseil départemental est signataire depuis 2008 de la « Charte partenariale régionale sur l'offre de soins ambulatoires et sur le déploiement des pôles de santé régionaux et ambulatoires en Basse-Normandie ».

Cette politique s'est traduite par l'ouverture de plusieurs pôles de santé libéraux et ambulatoires (Gacé, L'Aigle/Moulins-la-Marche, La Ferté-Macé, Mortagne-au-Perche et Domfront), d'autres PSLA sont en cours de construction, d'inscription ou en émergence.

La charte a fait l'objet d'une révision en 2014, concrétisant la volonté de l'ensemble des partenaires de poursuivre leur démarche commune pour la

période 2014-2020 et assurer la pérennité d'une politique « remarquable, fondée sur une mobilisation unique d'un ensemble de partenaires institutionnels » comme le souligne l'Observatoire régional de la santé dans son évaluation.

Le Conseil départemental a ainsi accordé en 2015 un montant total de subvention de 109 418 € pour trois dossiers (45 318 € à la CDC du Domfrontais pour la création d'une maison médicale à Lonlay-l'Abbaye, 50 000 € à la CDC du Pays de Briouze pour la création d'une maison médicale à Briouze et 14 100 € à la CDC du Domfrontais pour la création d'une maison médicale à Champsecret. Une seule subvention de 33 333 € avait été accordée en 2014. Le montant des paiements pour l'année 2015 s'est élevé à 270 000 €.

➤ Logement gratuit pour les internes

Le Conseil départemental a octroyé une aide de près de 30 000 € à ALTHEA pour l'aménagement mobilier et la gestion de sept logements destinés aux internes en médecine libérale en stage dans l'Orne.

L'objectif est d'offrir à ces stagiaires, les meilleures conditions de stage possibles sur des secteurs repérés et de leur donner envie, dès l'obtention de leur diplôme, de venir s'installer sur le territoire ornaïs.

L'ouverture en fin d'année 2015 de la maison des internes à Alençon permet d'asseoir une offre de logement pour les étudiants en médecine dans notre département.



➤ Le PSLA de La Ferté-Macé



➤ Alençon - Accueil des internes à l'Hôtel du département

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



Le Conseil départemental contribue chaque année au fonctionnement du SDIS. Celui-ci est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Son financement est assuré majoritairement par les contributions du Département, des Communes et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2015, la participation du Conseil départemental de l'Orne s'est élevée à 9 450 000 €.

➤ Action économique



AIDES AUX ENTREPRISES

Cette action est principalement constituée par la mobilisation de fonds départementaux : le fonds de développement économique (FDDE) en faveur de l'immobilier d'entreprise, le fonds départemental aux très petites entreprises (FDTPE) et l'aide aux commerces (Opération collective de modernisation et de l'artisanat –OCMA–, subventions aux communes).

Au titre du FDDE, en 2015, 13 opérations ont été aidées (contre 11 en 2014) pour un montant de subventions de 1 584 113 €, portant sur une prévision de création de 123 emplois et le maintien de cinq emplois. Le montant des paiements réalisés en 2015 s'élève à 1 303 796 €. Au titre du FDTPE, 32 dossiers ont été

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Le partenariat représente 617 150 €, soit 15% du budget de l'action économique, consacré principalement au soutien au conseil en faveur des entreprises et à la formation.

L'année 2015 a été marquée, dès le 1^{er} janvier, par l'internalisation d'Orne développement au sein des services du Conseil départemental, renforçant ainsi la cohérence des actions du Département dans le domaine économique.

➤ Orne développement

Au service des entreprises et des collectivités locales, Orne développement a continué à travailler, dans un schéma de partenariats élargi pour défendre les atouts économiques des territoires de l'Orne au sein d'une région en mutation et d'une concurrence territoriale accrue à l'échelle nationale et internationale.

Orne développement agit dans trois domaines : l'attractivité économique du territoire, l'accompagnement au développement d'entreprises nouvelles ou existantes, et l'appui à leur innovation et leur compétitivité.

Dans le domaine de l'attractivité, Orne Développement a poursuivi l'animation du réseau des développeurs économiques de l'Orne et du site éponyme www.entreprendredanslorne.com qui valorise des disponibilités de 369 ha sur 92 zones d'activités et de 172 locaux industriels et tertiaires. Parallèlement, le service a mobilisé un premier groupe de travail comprenant des collectivités et des consulaires sur la problématique de l'attractivité des personnels qualifiés en réponse directe aux attentes des entreprises, qui a débouché par exemple sur la participation au salon Parcours France, valorisant 35 offres d'emplois à destination de franciliens souhaitant s'installer en province.

Dans le domaine du développement des entreprises, 75 projets d'investissements, de déploiement ou d'implantation ont été accompagnés, particulièrement par une

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	1 254 810	1 164 839
dont masse salariale	189 596	505 186
dont dépenses support	42 714	130 342
> INVESTISSEMENT	2 708 062	2 831 458
dont dépenses réelles	2 703 078	2 816 577
> TOTAL	3 962 872	3 996 297
Agents ETP au 31/12	2,40	7,15

Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

retenus en 2015 (68 en 2014), dix en développement et 22 en reprise pour un montant total de 707 714 €, constituant une avance remboursable accordée d'un montant moyen de 22 116 €. Ainsi, six emplois créés et 23 emplois repris ont été soutenus. Le montant des paiements réalisés en 2015 s'élève à 817 782 €.

Au titre de l'aide aux commerces (OCMA), le montant d'aide apporté en 2015 est de 2 304 € pour deux dossiers contre 12 834 € pour trois dossiers en 2014.

Au titre de l'aide aux commerces (subventions communes), le montant d'aide apporté est de 70 000 € pour sept dossiers contre 44 844 € pour cinq dossiers en 2014.

mise en réseau efficace de tous les acteurs concernés, la transmission d'informations pertinentes ou le montage de dossiers de financement. Pour faire émerger de nouveaux projets d'implantation courant 2016 et 2017, Orne Développement a construit les fondations d'une action nouvelle de webmarketing territorial.

Dans le domaine de l'innovation et de la compétitivité, Orne Développement avec les acteurs locaux et régionaux, a renforcé son soutien aux entreprises, aux collectivités, aux instituts de recherche et de formation ayant des projets innovants, par le relais des manifestations régionales telles que les « Trophées de l'innovation », la « Quinzaine de l'innovation en Normandie », et la convention d'affaires NormandinnoV. Orne Développement a suivi les filières émergentes comme la Silver économie, les matériaux (Réseau de l'Éco-conception Nord Ouest), l'e-commerce, les biotechnologies et les énergies nouvelles, a par exemple contribué au succès de la centrale solaire photovoltaïque de Surdon au 3^e appel d'offre national de la Commission de régulation de l'Énergie - Ministère de l'Énergie.

Et enfin, Orne Développement contribue quotidiennement au rayonnement de l'entrepreneuriat via le web. La visibilité de l'écosystème économique et de ses entreprises, véritables ambassadrices du dynamisme de notre territoire, est assurée sur le site www.orne-developpement.com et les réseaux sociaux.

> Action touristique



> Bellême

© David Commenciat

> Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2014
> FONCTIONNEMENT	1 544 248	1 347 131
dont masse salariale	27 932	24 063
dont dépenses support	10 679	10 026
> INVESTISSEMENT	418 143	276 210
dont dépenses réelles	416 897	275 065
> TOTAL	1 962 391	1 623 341
Agents ETP au 31/12	0,60 *	0,55 *

Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

* Chiffres hors tourisme 61

AIDES AU TOURISME



> Gîtes

En 2015, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

- > **meublés de tourisme et chambres d'hôtes** : 15 aides ont été accordées en 2015 pour un montant de subventions de 166 056 € (contre 14 en 2014 pour un montant de 128 271 €).
Le montant des paiements pour l'année 2015 s'est élevé à 103 839 €.
- > **hôtellerie de plein air** : trois aides ont été accordées pour un montant total de 30 000 € (contre deux en 2014 pour un montant de 39 543 €).
Le montant des paiements pour l'année 2015 s'est élevé à 21 282 €.
- > **hôtellerie-restauration** : deux aides ont été accordées en 2015 au titre de l'hôtellerie pour un montant de subventions de 48 850 € (contre quatre aides en 2014 pour un montant de 100 000 €). Quatre aides ont été accordées en 2015 au titre de la restauration pour un montant de subventions de 43 277 €. Il n'y avait pas eu d'aide en 2014.
Le montant des paiements pour l'année 2015 s'est élevé à 99 540 €.

PARTENARIAT TOURISTIQUE



Pour 2015, le partenariat représente 1 618 408 €, soit 74,7% de l'enveloppe totale, consacré principalement au soutien de la régie Tourisme 61

> Tourisme 61

PROMOTIONS - COMMUNICATION

Des éditions réadaptées aux événements avec des tirages portés à 55 000 exemplaires pour le magazine touristique de l'Orne (Art de vivre) et autant pour la carte touristique.

Une présence spécifique et renforcée sur le salon des séniors. A chaque présence sur les salons, Tourisme 61 était accompagné de partenaires ornaux dont la station de Bagnolles-de-l'Orne. Tourisme 61 a également accompagné le Haras national du Pin sur le salon du Cheval à Paris (Villepinte) et au Salon de l'Agriculture avec la Direction de la communication.

L'activité presse est en progression avec de nombreux journalistes accueillis spécifiquement sur les thèmes du cheval et de la Bataille de Normandie, soit au total 39 accueils presse.

L'activité web (15 sites web pour Tourisme 61, 2 Facebook et 1 blog) a mobilisé largement les équipes avec une forte progression des suiveurs sur Facebook (plus de 10 000 à ce jour). De nouveaux sites internet ont vu le jour ou ont fait l'objet d'une refonte totale (nouveau site des Greeters de l'Orne et refonte du site randonnée). Fin 2015, Tourisme 61 a engagé les travaux de refonte totale du site vitrine départemental : www.ornetourisme.com.

Dans le cadre de la fédération des acteurs locaux, Tourisme 61 gère et développe la base de données départementales d'informations touristiques (Tourinsoft) avec plus de 25 partenaires tout en assurant plusieurs eductours destinés aux professionnels de la filière, ainsi que la gestion de la campagne « Fleurir la France ».

ÉQUIPEMENTS – ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR

En 2015, Tourisme 61 a accompagné plus d'une centaine de porteurs de projets d'hébergements. Ont été instruits 18 dossiers de demande de subvention au titre de l'hébergement chez l'habitant (huit gîtes ruraux, trois structures de chambres d'hôtes, quatre gîtes de groupes, un camping et deux aires de camping-car) pour un total cumulé d'aides de 196 055 €. De son côté, Gîtes de France a conforté son parc avec un solde positif de 25 structures entre agréments et départs du label.

Tourisme 61 est l'un des principaux référents de la marque «Tourisme et Handicap» en Normandie. Cinq nouvelles adresses l'ont obtenue en 2015, ce qui porte à un peu plus de 60 les sites touristiques labellisés dans l'Orne.

En ce qui concerne le classement des meublés de tourisme, objet d'un partenariat étroit avec l'EPIC de Bagnoles-de-l'Orne, 54 meublés ont été classés en 2015.

Le concept des Greeters s'impose progressivement dans le paysage touristique ornaï. Ils étaient 15 en 2015, chez sept offices de tourisme partenaires et ils ont reçu 44 demandes de balades. Un premier flyer a été tiré en 5 000 exemplaires en 2015.

Autre action structurante, le déploiement de la marque «petites Cités de Caractère®» dans le département. Six communes sont concernées depuis l'homologation de Domfront et deux autres travaillent leur candidature. Le Conseil départemental intervient directement à leur côté.



➤ Véloscénie à Courcerault

Depuis 2013, le CDT puis TOURISME 61 ont repris l'animation de l'Union départementale des Offices de tourisme et Syndicats d'initiatives. 2015, à la demande des directeurs d'Offices de tourisme (OT), a vu un regain d'activité important avec, en plus des éductours «Orne Accueil», l'organisation d'une demi-douzaine de mini séminaires thématiques. Tourisme 61 a également été accrédité pour déployer la marque «Chambres d'Hôtes Référence» dans l'Orne. C'est un référentiel de qualité pour les chambres d'hôtes non labélisées.

Courant 2015, La VÉLOSCÉNIE a été rejointe à Domfront par la VÉLOFRANCETTE (Ouistreham-La Rochelle). Ce sont deux itinéraires vélo d'intérêt national et émergents dans l'offre touristique normande. Balisés par le Département, ils s'appuient sur les voies vertes en site propre et sur des voies partagées. Tourisme 61 est très engagé sur ces deux grands projets. Avant même la fin des aménagements routiers, ils ont connu un vif succès tant auprès des usagers, venus des quatre coins du monde, que des journalistes. Épine dorsale du développement touristique en vélo, ils ont drainé de belles clientèles vers les hébergements marchands, les lieux de visites et les restaurants.

Enfin, Tourisme 61 a contribué techniquement et financièrement à l'édition de nouveaux topoguides de randonnées : Le Perche à pied, Le Pays de Flers, Le Pays de Domfront, Circuits VTT du Pays de Flers et «Paris-Le Mont-Saint-Michel» à vélo ainsi que les fiches relatives aux «Circuits équestres du Pays d'Ouche».



MISE EN MARCHÉ – COMMERCIALISATION

Une année 2015 en demi-teinte pour Loisirs Accueil Orne, la centrale de réservation départementale :

- pour les produits individuels, 4 418 contrats réalisés pour un volume d'affaire de 1 457 039 €.
- pour l'activité « Groupes », 215 contrats réalisés pour un volume d'affaire de 403 224 €.

Au final, LAO a réalisé un volume d'affaire de 1 860 263 € en recul de 2% par rapport à 2014.

En ce qui concerne la signalisation touristique, deux dossiers ont été subventionnés pour un montant total de 1 971 €, la signalisation de l'Abbaye de Lonlay et de la biscuiterie et la valorisation des principaux monuments de la «Petite Cité de Caractère» du SAP.



Équilibre financier

En 2015, le Département a réalisé près de 340 M€ de dépenses réelles dont 17 % en investissement.

Les investissements opérés en direct représentent 31 M€ et concernent principalement les routes et les collèges. Par ailleurs, le Département a soutenu les investisseurs publics ou privés à hauteur de 10 M€. Suite au remboursement anticipé d'un emprunt pour 5,2 M€ en 2015, le remboursement du capital de la dette passe de 14,44 M€ en 2014 à 16,77 M€ fin 2015.

Les dépenses de fonctionnement (280 M€) concernent à 57% le secteur sanitaire et social. À périmètre constant, les dépenses de ce secteur augmentent de 2,38% par rapport à 2014. La charge nette des trois allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) pour 2015 s'élève à 29,48 M€ (y compris réaffectation des soldes perçus en n au titre de n-1 et nouveaux fonds de compensation), soit un taux de couverture de 62,8%, en retrait par rapport à 2014 (68,2%).

Entre 2014 et 2015, à périmètre constant, les dépenses de fonctionnement progressent de 1,04%. Hors dépenses sociales, elles diminuent de 0,72%, soit - 0,86 M€.

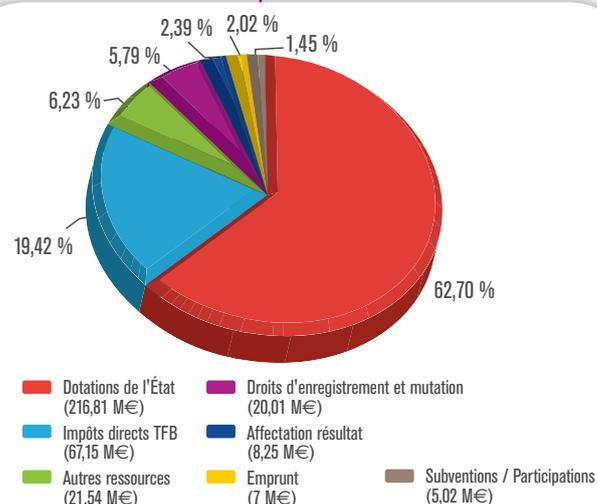
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 314 M€ en augmentation de 2 M€ par rapport à 2014 à périmètre constant. Les produits d'impôts augmentent de 2,12 M€ (+ 2,40%) alors que le Département a maintenu pour la 19^e année son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties. Le produit des droits de mutation à titre onéreux s'accroît de 3,2 M€. Ces majorations de recettes atténuent la baisse de la dotation globale de fonctionnement (- 3,70 M€ au titre du redressement des comptes publics nationaux) et des ex-compensations fiscales (-1,48 M€).

Moyens

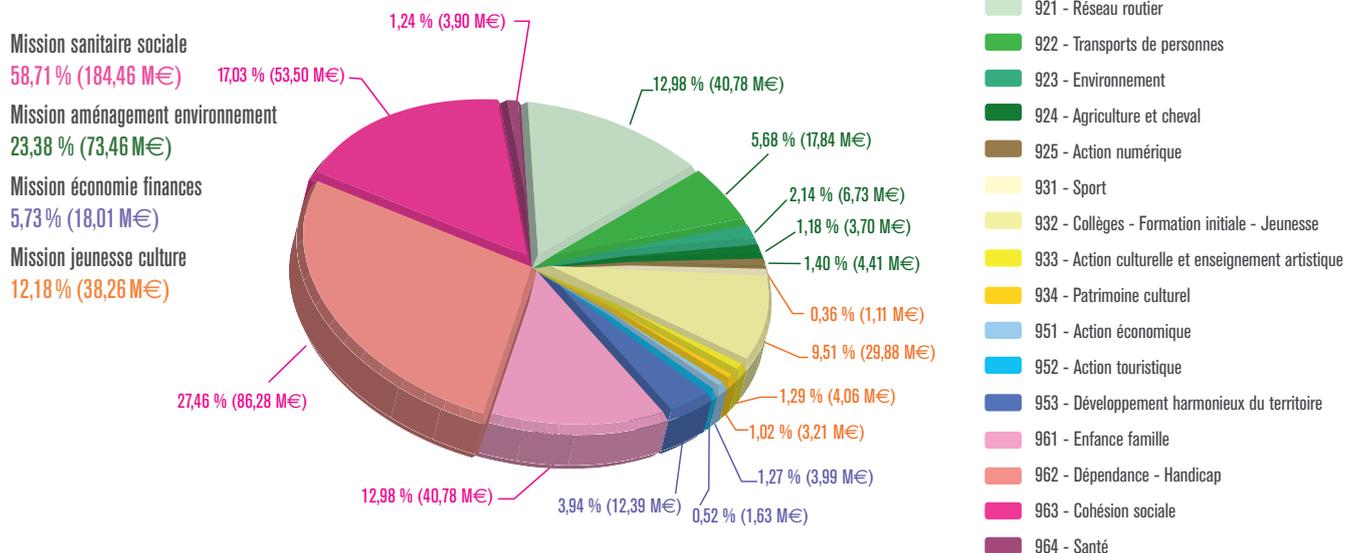
BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	793 788	1 092 475
dont masse salariale	369 655	424 162
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	11 485	66 677
> TOTAL	805 273	1 159 152
Agents ETP au 31/12	8,40	9,30

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

RECETTES TOTALES



DÉPENSES TOTALES - TOTAL : 314,19 M€ hors opérations financières et mouvements d'ordre



	Orne		Moyenne de la strate*
	CA 2014	CA 2015	CA 2014
Dépenses d'équipement	134,32 €/hab.	106,90 €/hab.	134,64 €/hab.
Dépenses de fonctionnement	965,16 €/hab.	965,27 €/hab.	947,08 €/hab.
Encours de la dette	447,61 €/hab.	415,28 €/hab.	554,56 €/hab.

* Strate de population : 250 000 à 350 000 habitants.

Le bureau de la comptabilité assure la gestion continue des flux financiers entrants et sortants sur le budget principal et les sept budgets annexes du Conseil départemental de l'Orne.

Au cours de l'exercice 2015, 34 969 mandats et 14 907 titres ont été émis, soit, comparativement à 2014, + 5 % pour les mandats et - 10 % pour les titres.

Les rejets par la paierie départementale enregistrés en 2015 sur les mandats sont au nombre de 293 soit 0,85 % des mandats traités (1,86 % en 2014). Ce faible taux démontre le maintien de la qualité de l'ensemble de la chaîne comptable dans le traitement du paiement.

Le délai global de paiement moyen en 2015 sur l'ensemble des dépenses du Département est de 20 jours (24 jours en 2014). Ce délai est en baisse compte tenu de la mise en place de la dématérialisation complète de la chaîne comptable qui a commencé à porter ses fruits sur l'année après les

ajustements et difficultés techniques des premiers mois. Il reste largement inférieur au délai global de paiement maximum autorisé de 30 jours. Aucun intérêt moratoire n'a été payé.

Le bureau de la comptabilité gère l'inventaire départemental et les amortissements qui en découlent. L'annuité d'amortissement s'élève à 22,36 M€ en 2015, au titre du budget principal.

Le coût financier des lignes de trésorerie (intérêts et frais sur lignes de trésorerie et revolving) est nul en 2015. Par comparaison, le coût 2014 s'élevait à 6 204 €.

Le remboursement anticipé de l'emprunt de 5,2 M€ a permis une économie de 123 757 € de frais financiers sur l'année. Grâce à ce remboursement et à moindre recours à l'emprunt (7 M€ d'emprunts mobilisés contre 16 M€ en 2014), l'encours de dette est passé de 130,21 M€ au 31 décembre 2014 à 120,44 M€ au 31 décembre 2015.

Mission Patrimoine Logistique

Conserver et pérenniser notre patrimoine.

Les programmes

> BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Construction et rénovation
- Entretien et maintenance
- Gestion immobilière

> ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Équipements numériques
- Mobiliers, services, fournitures
 - Courrier
 - Assurances
 - Matériels
- Golf de Bellême

Les grandes tendances

L'année 2015 a été marquée par la poursuite des réhabilitations sur le patrimoine départemental. On peut citer parmi les principaux travaux le remplacement des fenêtres des 14 étages de la tour des Archives départementales ou le réaménagement des ateliers de maintenance des véhicules à Alençon. Par ailleurs, 603 capteurs photovoltaïques ont été installés sur un des bâtiments de l'Hôtel du Département dont la production électrique est entièrement auto consommée sur le site, générant 6% d'économie d'énergie.

En informatique, le Département a mené une étude globale sur le remplacement des standards téléphoniques de tous ses sites, standards utilisant une nouvelle technologie informatique permettant de meilleurs services tant pour les collaborateurs que pour les usagers. De même, de nombreux logiciels ont été installés dans les services soit pour répondre à de nouveaux besoins, soit pour gagner en efficacité.

Quant à la flotte automobile, le Département s'est fixé un triple objectif : diminuer la flotte, améliorer son empreinte carbone en achetant des véhicules moins émetteurs en CO² et accroître le nombre de véhicules électriques.

L'Hôtel du Département est ouvert tous les dimanches après-midi pour permettre aux Ornais de visiter les expositions temporaires.

➤ Bâtiments et propriétés départementales

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le service des bâtiments départementaux assure les actions de construction, rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et propriétés départementales. Il gère aussi la conduite des grosses opérations de construction et de réhabilitation des collèges (*lire en pages mission jeunesse culture*).

Ses objectifs sont de garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires, d'en conforter la performance environnementale et d'améliorer les conditions d'accueil du public et des usagers.

L'année 2015 est marquée par l'achèvement des travaux de remplacement des châssis des 14 étages de la tour abritant les magasins de stockage des archives départementales à Alençon. Ainsi, les travaux ont pu se réaliser en toute sécurité et sans l'aide d'échafaudages extérieurs qui auraient alourdi le coût de l'opération. Une ventilation mécanique a également été créée sur les 14 niveaux afin d'assurer un renouvellement d'air constant dans les magasins et ainsi maintenir un taux d'hygrométrie correct.

CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX

- Châssis remplacés sur 14 étages : 359
- Coût de l'opération : 574 000 €

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	2 239 055	2 206 749
dont masse salariale	866 537	852 777
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	2 175 299	1 744 379
> TOTAL	4 414 354	3 951 128
Agents ETP au 31/12	21,15	20,75

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels



➤ Archives après travaux

Par ailleurs, deux autres chantiers se sont achevés au mois de février 2015. Le premier porte sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur un des bâtiments de l'Hôtel du Département à Alençon. 603 panneaux ont été installés représentant 655 m² de toiture, pour une puissance de 90 kilowatt crête (kWc) et une production annuelle estimée à 87 mégawatt heure (MWh) entièrement auto consommée sur le site. La mise en service s'est effectuée le 18 février 2015. Le second chantier concerne des travaux de remise aux normes et de réaménagement du bâtiment atelier du centre technique matériels et équipements à Alençon. Sur ce même site, l'étanchéité du bâtiment administration a également été entièrement rénovée.

Démarrée en septembre 2015, la réfection de l'étanchéité des toitures du bâtiment principal du pôle sanitaire social à Alençon se poursuivra jusque début 2016. Le bureau des études et travaux a également réalisé 18 études de faisabilité et diagnostics.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

Le bureau maintenance et sécurité a géré un grand nombre de travaux de maintenance (curative ou préventive) et d'amélioration de locaux dans l'ensemble des bâtiments.

Sur les 1 708 interventions effectuées en 2015 dans les bâtiments départementaux, en dehors des contrôles périodiques obligatoires, 1 624 interventions ont été assurées par l'équipe interne. Le bureau a notamment poursuivi le programme de remplacement de lampes par des lampes LED de dernière technologie, bien plus économiques.

Le bureau gère 35 contrats de maintenance avec des partenaires extérieurs et dispose d'un budget de 336 633 € en 2015, contre 350 139 € en 2014, pour les travaux de maintenance nécessitant l'intervention d'entreprises.

Parmi les opérations menées en 2015 :

- la poursuite de la campagne d'installation de bornes de recharge des véhicules électriques (agences routières de Sées et de Bellême, centres routiers d'Argentan, de Mortagne-au-Perche et de L'Aigle, deux bornes supplémentaires sur le site de l'Hôtel du Département) ;

- la sécurisation des antennes de circonscription d'action sociale de Domfront et de Sées, le réaménagement et la sécurisation du poste d'accueil de l'antenne de Domfront ;
- la décontamination « prion » de l'ancien laboratoire ESB et le réaménagement de ces locaux en laboratoire de biologie moléculaire au Laboratoire départemental de l'Orne ;
- le réaménagement des espaces verts situés devant le proshop et le remplacement des pompes de la station de pompage au golf de Bellême ;
- le réaménagement des vestiaires des agents du centre routier de L'Aigle ;
- la réparation de maçonneries du bâtiment bergerie et le remaniage de la couverture du bâtiment « cochonnier » à l'Écomusée du Perche de Saint Cyr-la-Rosière ;
- la remise à niveau du système de gestion technique des bâtiments de l'Hôtel du Département, le remplacement des pompes à chaleur du bâtiment Lyautey.



ESPACES VERTS

Le centre technique espaces verts assure tout au long de l'année des missions variées : entretien des sites du Conseil départemental, décorations intérieures, productions florales,... Il réalise également des aménagements paysagers. En 2015, il a poursuivi le fleurissement et l'aménagement du jardin du site de l'Hôtel du Département, avec notamment la pose de gloriottes et d'arches décoratives.

GESTION IMMOBILIÈRE

En 2015, les transferts de propriété ont uniquement porté sur des ventes :

- à Damigny, terrain vendu au Groupement de défense sanitaire du cheptel ornais (GDSCO) pour 8 228 € ;
- à Flers, mise à jour foncière autour de la Circonscription d'Action Sociale avec un terrain vendu à Orne Habitat à l'euro symbolique ;
- deux régularisations foncières autour du Golf de Bellême pour des terrains vendus à un voisin pour 7 499 € et au Syndic du Haut Val pour 2 049 €, soit un total de 17 777 € de recettes.

Les dépenses de loyers, hors casernes de gendarmerie, ont diminué légèrement de 1,68 %, passant de 357 621 € en 2014 à 351 602 € en 2015, en raison de la baisse des indices de révision des loyers.

Équipements et services



Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	8 224 399	8 267 438
dont masse salariale	3 886 810	3 850 839
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	812 663	1 198 096
> TOTAL	9 037 062	9 465 534
Agents ETP au 31/12	94,74	94,69

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Les services de la Direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII) ont assuré le bon fonctionnement des matériels informatiques pour le Département, soit de 854 ordinateurs fixes (PC), 208 portables, 345 clients légers, 60 tablettes, 455 imprimantes, 55 fax, 94 copieurs numériques, les différents équipements réseaux actifs, les équipements téléphoniques (20 autocom, 1 000 téléphones fixes et 659 mobiles) sur l'ensemble des 41 sites distants du Département.

De nombreuses actions ont été menées auprès des différents services :

- > projet de téléphonie sur IP (la téléphonie sur IP ou VoIP pour Voix sur IP est un mode de téléphonie utilisant le protocole de télécommunications créé pour Internet). Lancement du marché et consultations des prestataires. La mise en place se fera sur trois ans ;
- > projet SAE (Système d'archivage électronique). L'archivage électronique est défini comme un ensemble d'actions visant à identifier, recueillir, classer et conserver des données numériques, en vue d'une consultation ultérieure, sur un support adapté et sécurisé, pour la durée nécessaire à la satisfaction des obligations légales ou des besoins d'information. Réalisation du cahier des charges en vue du lancement d'un marché public en 2016 ;
- > intégration des environnements informatiques, matériels et logiciels métiers de l'Office départemental de la culture et d'Orne développement ;
- > évolution du logiciel Actes Office (logiciel de gestion, de préparation et de suivi des commissions et des assemblées. Il permet également la rédaction de rapports et de délibérations). Cette évolution a permis de dématérialiser la chaîne des rapports, produisant un document final au format PDF. Les élus peuvent alors en séance consulter ces rapports sur des tablettes (économies de papier).

Les principaux logiciels métiers mis en production en 2015 :

- > Orphée Net et portail de la Médiathèque départementale de l'Orne (MDO), ce logiciel gère les ressources de la MDO (livres, multimédia et prêts aux bibliothèques municipales) et propose un catalogue en ligne pour des ressources numériques et réservations mises à disposition du public ;
- > BRG-LAB et FLAMENKO sont des logiciels à destination du laboratoire routier du Département chargé d'effectuer des prélèvements sur les chaussées et de les analyser. Les échantillons sont soumis à des tests physico-chimiques dont les résultats sont gérés par ces nouveaux logiciels ;
- > ATAL, logiciel de gestion du parc de véhicules et de l'atelier. Ce logiciel permet la gestion de la flotte de véhicules, des suivis techniques, des réparations et de la réservation en ligne de véhicules (eAtal en cours de mise en service) ;
- > Salvia LF, Liaison financière V15, Salvia Financement est un logiciel servant à la gestion de la dette. La liaison financière est une interface avec Coriolis, le logiciel budgétaire ;
- > AIGLE, logiciels de Système d'information géographique, pour le service des routes afin de prendre le relais des anciens logiciels CARTEN et ROUTEN plus à jour pour la gestion et la cartographie des routes du Département. AIGLE intègre un générateur qui peut être utilisé pour développer des applications de SIG ;
- > Sirius, logiciel de capture et d'exploitation de données climatiques, pour les besoins des Archives départementales. Ce système est composé de capteurs qui surveillent les paramètres climatiques des bâtiments et les transmettent à un serveur sécurisé d'informations accessibles en ligne par les collaborateurs des Archives chargés de la surveillance.

Bureau Administration Système & Réseau

L'activité principale du bureau consiste à :

- administrer les 124 serveurs (36 physiques et 88 virtuels) qui gèrent le système d'information du Département, répartis sur deux salles informatiques ;
- assurer la sécurité des données et des logiciels ;
- administrer les habilitations des 1 500 utilisateurs ;
- superviser et administrer les équipements réseaux de tous les sites ;
- superviser et administrer l'infrastructure de stockage (SAN et NAS) ;
- administrer l'environnement de virtualisation et effectuer les traitements centralisés sur les différents logiciels.

Un travail important consiste à traiter au quotidien les divers problèmes de l'ensemble des utilisateurs répartis sur tous les sites.

Bureau de la gestion du Parc PC et Hotline

L'activité du bureau consiste à :

➤ assurer

- le bon fonctionnement des matériels informatiques, sur les 41 sites distants que compte le Conseil départemental et déplacement des techniciens sur ces différents lieux ;
- la hot-line téléphonique, (860 appels téléphoniques entrant en 2015, 886 en 2014, 1 893 en 2013... 1 900 en 2012) ;
- les demandes d'intervention des services déposées dans l'intranet via le logiciel GLPI : 1 590 demandes d'assistance en 2012, 2 645 en 2013, 2 792 en 2014, 2 713 en 2015 ;
- l'approvisionnement des copieurs.

➤ **préparer** des Masters des PC (préparation en amont d'un ordinateur avec un système d'exploitation configuré dit "original parfait" pour clonage sur plusieurs PC), poursuivre leur renouvellement, (61 interventions pour changement de PC en 2015) ; la moyenne d'âge du parc PC est de quatre ans ;

En 2015, les principales actions réalisées sont les suivantes :

- le passage de toutes les adresses mails (utilisateurs et liste de diffusion) en orne.fr à la place de cg61.fr ;
- le changement de matériel de sauvegarde ;
- l'intégration de deux Datadomain pour la sauvegarde des données qui permet d'économiser 68% de stockage par rapport à un stockage normal ;
- la migration de LABEO Orne ;
- la rédaction, l'analyse et la notification au titulaire du marché téléphonie IP ;
- la mise en place de Olfeo (logiciel de filtrage sur internet).

➤ poursuivre

- la suppression progressive des imprimantes individuelles remplacées par des systèmes d'impressions moins coûteux, mutualisés et en réseau ;
- le déploiement des systèmes de numérisations de documents pour la dématérialisation ;

➤ **prodiguer** une assistance aux utilisateurs, (agents du CD, élus) ;

➤ **étudier** les demandes des services en équipements informatiques, PC, écrans, claviers, souris, câbles... en téléphonie, (téléphones, casques), en logiciels bureautique ;

➤ **assister** lors des manifestations / événements / inaugurations, conférences, vœux, réunions, élections, 211 demandes de préparation de salles et manifestations internes et externes ;

➤ **gérer** les dépannages de 676 lignes mobiles et des terminaux raccordés (smartphones, téléphones cellulaires, iPhone, tablettes forfaits simple et data, clés 3/4G).

En investissement, 30 643 € ont été consacrés à financer l'achat de copieurs et scanners pour les besoins des différents services.

En fonctionnement, la maintenance de ces équipements s'est élevée à 112 008 €.

MOBILIERS, SERVICES, FOURNITURES

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION (CID)

• FONCTION ACCUEIL

L'activité de l'accueil comprend :

- l'accueil des 15 000 personnes qui se sont présentées à l'Hôtel du Département dont 1 250 visiteurs pour assister aux expositions les dimanches après-midi ;
- l'accueil des groupes (élus, scolaires...) pour la visite du Conseil départemental (Hôtel de Guise et Hôtel du Département quartier Lyautey) et participation à l'organisation des manifestations et des expositions ;
- la signalétique interne et externe des bâtiments ;
- la régie de recettes de l'accueil de l'Hôtel du Département (ventes des objets de communication) ;
- l'accueil téléphonique - conciergeries Hôtel du Département et PSS ;
- la gestion des réservations des salles de réunion (interne, externe).

ACHATS LOGISTIQUE

Le budget de fonctionnement est en très légère augmentation (+ 0,65 %) : 2 188 217 € en 2015 au lieu de 2 174 022 € en 2014. Les dépenses les plus importantes concernent les fluides, les prestations de nettoyage des locaux, les différentes fournitures et les manifestations.

En investissement, les dépenses se sont élevées à 126 256 € en 2015 pour le renouvellement du mobilier des services.

• FONCTION DOCUMENTAIRE

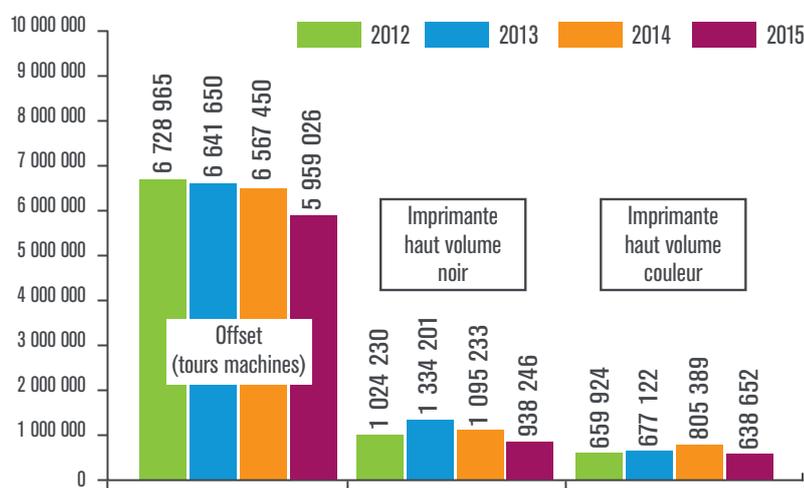
Le centre d'information et de documentation a en charge la gestion de la documentation générale ainsi que la recherche et la diffusion documentaire :

- 1 581 documents ont été diffusés sur initiative du centre et 1 280 sur demande ;
- préparation de la revue de presse quotidienne aux élus, hebdomadaire aux agents, collecte et intégration quotidienne d'informations dans l'intranet, diffusion sur profil identifié ;
- acquisition et prêt d'ouvrages aux agents en vue de la préparation aux concours ;
- gestion des encaissements d'inscriptions pour le Département pour l'opération « Les Elles de l'Orne », course pédestre en faveur du dépistage du cancer du sein.

Depuis le 1^{er} mai 2013, les procédures de marchés publics ont été centralisées et le bureau de la logistique s'est vu confier les marchés de fournitures et de services de tous les pôles hormis le PAE. Ainsi en 2015, une vingtaine de procédures ont été lancées pour 40 lots et 19 marchés subséquents ont été attribués.

Un groupement de commandes a été constitué avec le SDIS, la préfecture et l'ensemble des collèges publics ornaix pour le marché de fourniture et d'acheminement d'électricité.

➤ VOLUME DES IMPRESSIONS



Globalement, le volume des travaux réalisés par l'atelier de publication et d'impression est en baisse. Le volume d'impression a évolué selon le schéma ci-contre.

COURRIER

Le nombre de plis envoyés est de 254 392, 274 540 en 2014 (en diminution malgré l'ajout de la gestion du courrier de Tourisme 61 en 2015) pour un montant de 248 150 €, 251 000 € en 2014 (en diminution également).

Dans le cadre du développement durable et comme l'an passé, le second véhicule diesel du service du courrier a été remplacé par un véhicule électrique.

ASSURANCES

La renégociation d'une grande partie des contrats d'assurances a permis de diminuer les dépenses d'assurances de 639 723 € en 2015 contre 650 993 € en 2014 soit une diminution de 1,73 %.

MATÉRIELS

Le Centre Technique des Matériels et Équipements (CTME) achète et entretient les véhicules et engins mis à la disposition des agents du Conseil départemental, et pourvoit à l'approvisionnement en carburant.

Les investissements 2015 d'un montant de 934 110 € ont permis notamment les acquisitions suivantes :



VÉHICULES ROULANTS

- > 1 camion ;
- > 1 fourgon ;
- > 13 véhicules légers (dont 3 électriques) ;
- > 1 voiturette électrique (Golf) ;
- > 1 tracteur porte-outils

GROS MATÉRIELS

- > 1 roto broyeuse ;
- > 1 faucheuse épareuse ;
- > 1 panneau à messages variables ;
- > 1 balayeuse

Les recettes externes correspondent à la vente de véhicules réformés ou accidentés et de ferrailles. Elles s'élèvent en 2015 à 12 931 €.

La flotte véhicules est composée de 439 unités réparties comme suit :

Type	Nombre	+ de 10 ans en %	entre 5 et 10 ans en %	- de 5 ans en %	Âge moyen en année
VL / VU	234	49 (21,0%)	107 (45,7%)	78 (33,3%)	6 a 10 m
Fourgons	95	47 (49,4%)	22 (23,2%)	26 (27,4%)	8 a 11 m
Camions	57	25 (43,9%)	9 (15,8%)	23 (40,3%)	9 a 11 m
Tracteurs	53	31 (58,5%)	6 (11,3%)	16 (30,2%)	11 a

VL = véhicule léger / VU = véhicule utilitaire / a = an / m = mois

Le tableau ci-dessous retrace le pourcentage de véhicules (VL-VU) par catégorie d'émission de CO² :

	2010 (en %)	2011 (en %)	2012 (en %)	2013 (en %)	2014 (en %)	2015 (en %)
+ de 140 g	35,80	30,80	24,06	20,40	16,90	16,20
entre 140 et 120 g	22,20	17,10	14,11	15	16,10	15,80
- de 120 g	42,00	52,10	61,83	64,60	67,00	68,00
Taux moyen	134,40	131,20	128,10	126,40	121,00	120,60

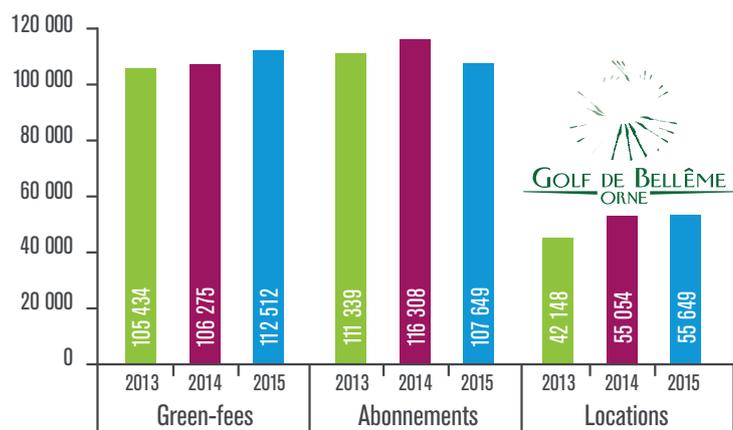
Consommation en carburant (gazole + essence) (hors tracteurs et engins) :

	2010	2011	2012	2013	2014	2014
Kilométrage total	5 983 126	5 544 340	6 154 638	5 844 964	5 210 759	5 346 632
Consommation totale en l	642 990	555 710	647 230	579 470	523 490	516 639
Taux de consommation	10,83	10,02	10,52	9,91	10,05	9,66

Le kilométrage des véhicules a légèrement augmenté en 2015 (+ 2,6 %).



➤ GREEN-FEES, ABONNEMENTS, LOCATIONS
(voiturettes, chariots, jetons practice)



GOLF DE BELLÊME

Pour l'année 2015, le chiffre d'affaires du Golf de Bellême s'est stabilisé à 371 173 € et le nombre d'abonnés est de 141. En 2015, l'îlot central du parking d'accueil a été refait et l'espace vert devant le proshop et le restaurant a été totalement réaménagé. Côté terrain de golf, des bunkers ont été refaits, le tour de la mare du trou n° 3 a été réaménagé et un chemin d'accès au trou n° 6 a été créé. Des thuyas ont été abattus mais d'autres arbres ont été plantés.



Mission **Direction générale**



Stimuler l'ambition collective.

Les programmes

> GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des assemblées et accompagnement des élus
 - Communication

> GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
 - Médecine et prévention
 - Action sociale
- Recrutement et formation

> CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
 - Assistance juridique

Les grandes tendances

L'année 2015 a été principalement marquée par :

- > l'installation du nouveau Conseil départemental ;
- > l'approbation du projet " l'Orne au cœur de la Normandie ", nouvelle feuille de route de l'Institution ;
- > l'actualisation du logo du Département ;
- > l'internalisation de l'Office départemental de la culture et d'Orne développement au sein des services du Conseil départemental.

➤ Gestion générale

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

Dans le cadre de l'action relative au fonctionnement des assemblées et à l'accompagnement des élus, les différentes missions du service sont :

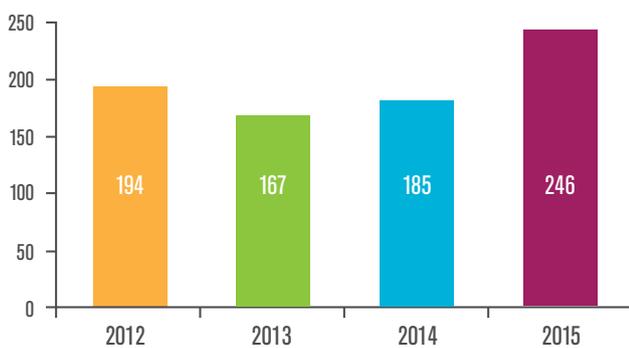
- l'organisation et le suivi des réunions du Conseil départemental, de la Commission permanente et des commissions thématiques ;
- la gestion du contrôle de légalité dématérialisé et du recueil des actes administratifs de la collectivité ;
- la gestion de la représentation du Conseil départemental dans les organismes extérieurs ;
- le suivi du dossier administratif des élus.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	3 641 786	3 509 848
dont masse salariale	1 021 815	1 009 306
> TOTAL	3 641 786	3 509 848
Agents ETP au 31/12	20,00	18,45

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

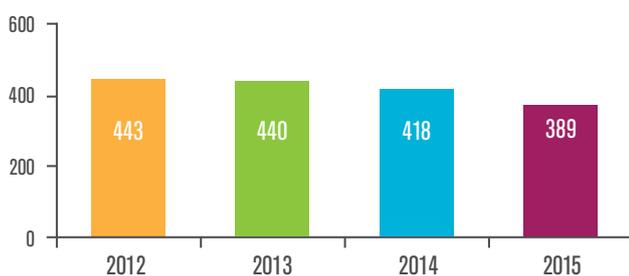
➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Le Conseil départemental s'est réuni six fois en 2015 et a examiné 246 rapports contre 185 en 2014.

Deux séances du Conseil départemental se sont tenues le 2 et 24 avril 2015 afin de procéder à l'installation du Conseil départemental.

➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LA COMMISSION PERMANENTE



En 2015, la Commission permanente a tenu 8 réunions et examiné 389 rapports contre 418 en 2014.

COMMUNICATION

MISSIONS

Communication externe :

- accompagner, expliquer, valoriser les actions votées par le Conseil départemental ;
- informer les usagers des services que la collectivité propose, faciliter l'accès à cette information ;
- promouvoir l'image de l'Orne.

Communication interne :

- favoriser une meilleure connaissance entre les services ;
- valoriser le travail des agents et les résultats qui en découlent ;
- nourrir l'esprit d'équipe par l'information, la concertation, l'adhésion aux réalisations de la collectivité.

La direction est composée de trois services correspondant aux principaux supports de communication :

- Print/presse • Protocole/manifestation • Web / multimédia.

Le print :

selon les supports, écriture, réécriture, prises de vue, choix iconographiques, correction des maquettes, diffusion : *L'Orne magazine* pour les Ornais (quatre numéros, 150 000 ex./n°), *Territoires en action* pour les élus de l'Orne (un numéro en 2015, 7 000 ex.), l'affichage par l'abribus (20 campagnes), des affichettes, des brochures d'information, le rapport d'activité, le kit de bienvenue adressé à toutes les personnes arrivant dans l'Orne... Écriture des éditoriaux (35), rédaction des éléments de langage et du déroulé de toutes les opérations auxquelles assiste le Président du Conseil départemental et ses représentants (293 dossiers préparés en 2015).

La presse :

panorama quotidien de la presse locale, organisation de conférences de presse, rédaction de communiqués de presse (205), relations presse, partenariats avec les médias. Une grille d'analyse des retombées est réalisée chaque semaine, complétée d'analyses thématiques.

Les manifestations :

selon les opérations, en appui ou en charge de la création, de l'organisation, de la promotion, de la gestion des fichiers invités et du protocole : réunions d'informations thématiques, expositions à l'Hôtel du Département (3), spectacles culturels, réceptions des chantiers routiers, des collèges, présence à des manifestations au travers d'un stand... 37 événements en 2015.

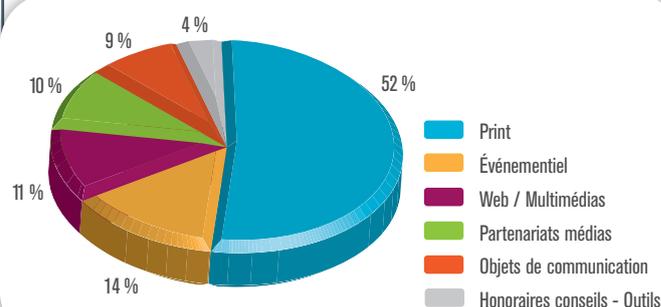
Le web et le multimédia :

gestion des sites : orne.fr (260 888 visiteurs uniques et près de 384 000 visiteurs au total), teletravail.orne.fr, pierresenlumieres.fr, numerique.orne.fr, ingenierie61.orne.fr, ornais-de-paris.org, ornelink.org, golfdebelleme.com, gestion des boîtes mail « contact » sur ces sites, animation des pages Facebook (3 457 « j'aime sur FB » du Conseil départemental) et comptes Twitter associés (2 820 followers au Twitter du Conseil départemental) et réalisation des vidéos (26). En communication interne, la poursuite de V 6.1 (deux numéros) et l'activation de messages d'information à l'attention des agents sur l'Intranet et via la messagerie interne (61 messages), 9 515 visiteurs uniques recensés sur l'Intranet en 2015.

TEMPS FORTS 2015

- mutualisation de la communication avec les nouveaux services internalisés : Tourisme 61, Office départemental de la culture, Orne développement ;
- lancement d'une nouvelle opération "*Les Elles de l'Orne*", course pédestre en faveur du dépistage du cancer du sein (seuil maximum atteint avec plus de 2 000 participantes) ;
- actualisation du logo du Département, déclinaison de la charte graphique, planification de la mise à jour des différents supports (digitaux, print, signalétique...) en collaboration avec les services ;
- valorisation de plusieurs opérations majeures et emblématiques : feuille de route du Conseil départemental votée le 2 octobre 2015. "*L'Orne au cœur de la Normandie*", plateforme Viatrajectoire, plateforme Agrilocal 61, montées en débit dans le cadre du plan numérique ornais, modernisation du réseau routier, démographie médicale, 350 ans de la dentelle d'Alençon, canonisation de Louis et Zélie Martin...;
- participation à plusieurs événements de dimension nationale : Salon de l'agriculture, Maxiverte, Tour de France, Grand complet au Haras national du Pin.

➤ RÉPARTITION DU BUDGET PAR GRANDS SUPPORTS - TOTAL : 873 743 €



➤ Gestion des ressources humaines

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT*	49 572 587	50 057 601
dont masse salariale de la DRH	903 262	953 817
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	20 415	9 000
> TOTAL	49 593 002	50 066 601
Agents ETP au 31/12	20,75	22,05

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

* Dont gestion personnel remboursé 3 130 552 € en 2014 et 3 326 435 € en 2015

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs du Conseil départemental (dont agents mis à disposition de la collectivité et hors conducteurs de car) étaient de 1 310 agents (ou 1 263,77 ETP) au 31 décembre 2015 contre 1 332 (ou 1 287,08 ETP) au 31 décembre 2014, ce qui représente une diminution de 1,65 % des effectifs..

EFFECTIFS DES AGENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ETP AU 31 DÉCEMBRE (hors conducteurs de cars)

MISSIONS BUDGET PRINCIPAL	2014	2015	DIFFÉRENCE entre 2014 et 2015
Mission générale	53,40	53,50	+ 0,10
Mission économie finances culture	68,00	76,00	+ 8,00
Mission aménagement environnement	309,10	293,80	- 15,30
Mission jeunesse patrimoine	389,09	386,74	- 2,35
Mission sanitaire sociale	326,30	319,80	- 6,50
TOTAL	1 145,89	1 129,84	- 16,05
MISSIONS BUDGETS ANNEXES et SERVICES EXTÉRIEURS	2014	2015	DIFFÉRENCE entre 2014 et 2015
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	6,50	6,60	+ 0,10
Syndicat départemental de l'eau (SDE)	8,50	8,70	+ 0,20
LABÉO	45,80	44,20	- 1,60
Services extérieurs	3,87	3,87	/
BA régie du Tourisme 61	11,72	11,06	- 0,66
BA de la régie des transports	22,00	20,00	- 2,00
BA du Golf de Bellême	4,00	5,00	+ 1,00
BA du Foyer de l'enfance, du Centre maternel et de la régie des cancers	38,80	34,50	- 4,30
TOTAL	141,19	133,93	- 7,26
TOTAL GÉNÉRAL	1 287,08	1 263,77	- 23,31

BA : budget annexe

Malgré l'augmentation du nombre d'agents mis à disposition par le centre de gestion (CDG) entre 2014 et 2015 (59,50 ETP au 31/12/2014 contre 69,37 ETP au 31/12/2015), les effectifs globaux (CD + CDG) sont en baisse au 31/12/2015 (1 333,14 ETP le 31/12/2015 contre 1 346,58 le 31/12/2014).

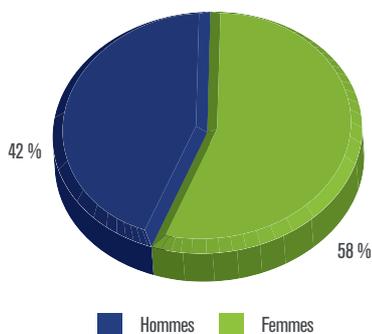
Il est à noter que l'internalisation en 2015 des agents de l'Office départemental de la culture (6) d'Orne développement (5), et les 44 CAE atténuent la baisse des effectifs. Parallèlement, les subventions de l'État reçues pour les CAE dans le cadre de la politique nationale d'insertion des jeunes et de la lutte contre le chômage contribuent à la maîtrise de la masse salariale.

Ainsi, le coût net de la masse salariale (coût du centre de gestion inclus mais hors formation, action sociale, MDPH, SDE, LABEO, CDT, recettes diverses comprises) à périmètre constant s'élève à 49 410 K€ au 31 décembre 2015 contre 49 581 K€ au 31 décembre 2014.

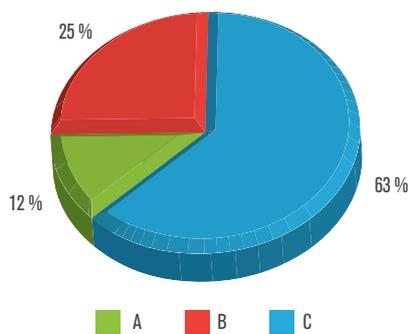
On constate donc une légère baisse de 0,34 % de la masse salariale par rapport à 2014 s'inscrivant dans l'objectif de maîtrise de la masse salariale que s'est assigné le Conseil départemental.

> RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2015 (hors agents du centre de gestion)

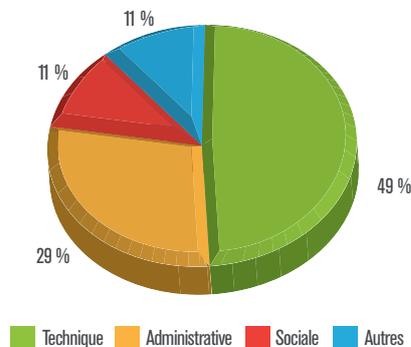
RÉPARTITION PAR SEXE



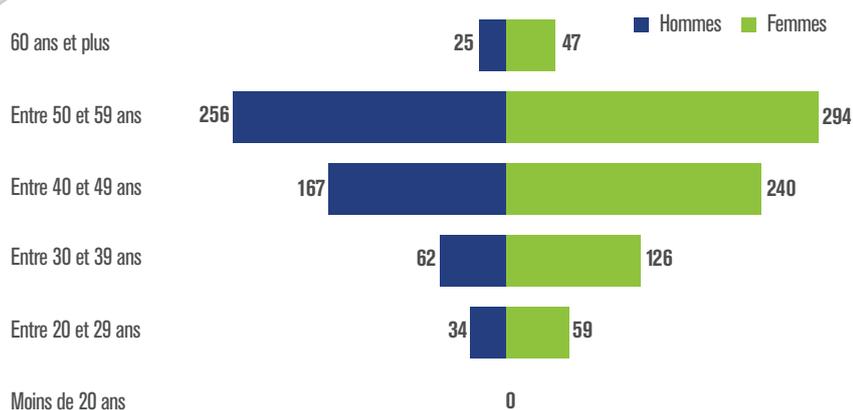
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES



RÉPARTITION PAR FILIÈRES



> PYRAMIDE DES ÂGES AU 31-12-2015



La répartition du personnel par sexe, catégorie ou filière évolue légèrement en 2015 avec le glissement d'un point de la part des femmes vers celle des hommes dans la collectivité.

De même, le pourcentage des agents des filières sociales et autres filières diminue tandis que celui des agents administratifs et techniques augmente.

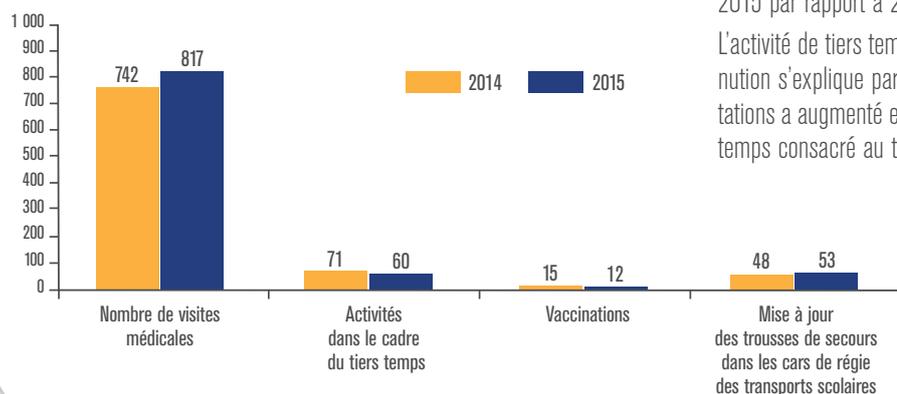
Enfin, si la part des agents de 60 ans et plus est stable, celle des agents de 50 ans et plus est en forte progression avec une augmentation de 4 % par rapport à 2014. La moyenne d'âge reste malgré tout stabilisée à 47 ans en raison de l'effet conjugué de départs à la retraite plus tardifs et de l'embauche des emplois d'avenir.

MÉDECINE ET PRÉVENTION

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Chargé de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux, le médecin de prévention a assuré en 2015 les missions suivantes :

> RÉPARTITION DES MISSIONS DU MÉDECIN (DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE)

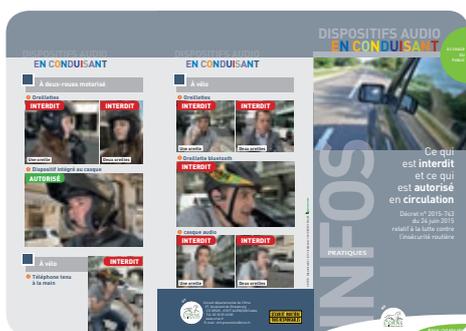


L'activité de consultation est légèrement supérieure en 2015 en comparaison avec 2014. 10 % de visites médicales en plus. La répartition par filières est différente du fait que plus d'agents de services administratifs ont été vus en 2015 par rapport à 2014.

L'activité de tiers temps a légèrement diminué (moins 11 actions). Cette diminution s'explique par le fait que le nombre de journées réservées aux consultations a augmenté en 2015. Il y a donc eu mécaniquement une diminution du temps consacré au tiers temps. Près de la moitié du temps passé en réunion a été partagé avec le bureau de la prévention, pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le médecin a réalisé 23 études de postes et présenté deux communications au CHSCT :

- > les accidents d'exposition au sang ;
- > le rapport annuel d'activité.



➤ Livret infos pratiques "dispositifs audio en conduisant"



➤ Registre de santé et de sécurité + fiche de liaison

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et sécurité sur les différents lieux de travail du Conseil départemental, le bureau sécurité et prévention a mené les actions suivantes :

- mise à jour et mise en ligne sur l'intranet du Conseil départemental du document unique,
- animation du réseau d'assistants de prévention,
- mise en place d'animations du quart d'heure sécurité dans les services,
- Suivi des fiches de registre santé sécurité au travail : 6 en 2015,
- analyse et suivi statistique des accidents de service et des accidents de trajet des agents du Conseil départemental. En 2015 : 69 accidents de service + cinq accidents de trajet + huit accidents non imputables (63 accidents de service et cinq accidents de trajet en 2014),
- mise en service des équipements DATI (Détection et Assistance Travailleur Isolé) au centre maternel, au foyer de l'enfance et aux Archives départementales de l'Orne,
- exercices d'évacuation incendie,
- gestion des attestations de validité du permis de conduire des agents du Département et des autorisations de conduite,
- élaboration, édition et distribution de documents (guide pratique et fiches d'équipements de protection individuelle, dispositif audio interdit ou autorisé en conduisant, procédure en cas d'urgence),
- prise en main et élaboration d'un programme de formation sur le simulateur de conduite acquis en collaboration avec le SDIS 61,
- formation autorisation de conduite : engin de chantier, plateforme élévatrice de personnels, grue autonome de chargement,
- formation manipulation extincteurs (collèges).

ACTION SOCIALE

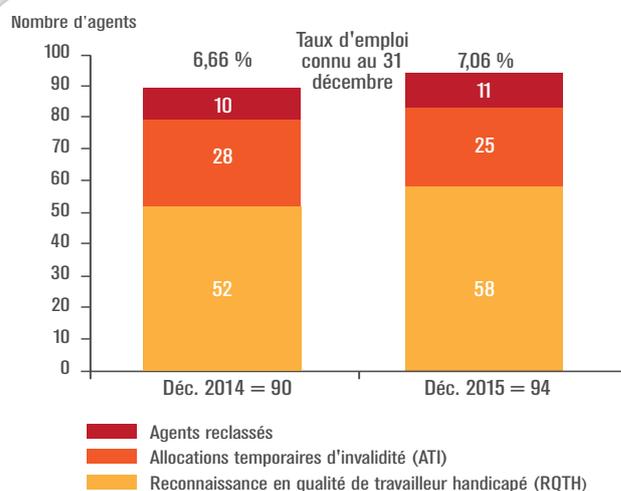
	2014	2015
Nombre d'agents ayant sollicité l'assistante sociale	100	140
Nombre de prêts sociaux accordés	8	6
Montant des prêts sociaux accordés	12 000 €	9 000 €
Montant des subventions sociales accordées (centres aérés, colonies, gîtes...)	12 782 €	12 311 €
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une subvention sociale	105	91

INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2015, le taux connu au 31 décembre des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) employés par le Département a atteint 7,06 % (hors ateliers protégés).



➤ ÉVOLUTON DU NOMBRE D'AGENTS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



RECRUTEMENT ET FORMATION

Recrutement	2014	2015
Nombre de jurys organisés	73	68
Nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un contrat centre de gestion	199	179*
Nombre de candidatures traitées (y compris candidatures spontanées)	1 389	1 508

* Dont 37 "vacataires été".

Au total :

- 41 personnes ont bénéficié d'une mobilité interne contre 49 en 2014 ;
- 7 agents en contrat avec le centre de gestion ont intégré les effectifs du Conseil départemental et ont ainsi vu leur situation pérennisée ;
- 20 personnes ont été recrutées en externe ;
- 10 contrats emploi avenir ont été signés en 2015 ;
- 3 personnes ont bénéficié de la sélection professionnelle en 2015 (24 depuis 2013).

Formation	2014	2015
Nombre de jours de formation réalisés (tous agents travaillant pour le Conseil départemental, y compris agents centre de gestion)	2 179	2 498
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation	620	752
Coût total de la formation (y compris cotisation CNFPT (hors assistants familiaux) et frais de déplacement)	494 762 €	489 596 €

À noter que pour 2015, 136 actions ont été conduites exclusivement à destination des agents du Conseil départemental (contre 69 en 2014). Ces actions concernent essentiellement les domaines suivants : social, routes, hygiène, prévention-sécurité et bureautique.

➤ Conseil et audit

CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS

L'activité du service du contrôle de gestion et d'objectifs s'articule essentiellement autour de deux axes :

Missions du contrôle de gestion externe :

- assurer le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subventions. Ainsi, une trentaine d'analyses financières a été réalisée et diffusée auprès des services. Les analyses comportent des données d'activité et des ratios financiers. Un travail de fond sur certaines associations a été mené ;
- réaliser des études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt.

Missions du contrôle de gestion interne :

- poursuivre l'actualisation des indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale. Ces indicateurs sont ensuite présentés en Commission des finances ;
- rénover et actualiser le tableau de bord du Président et du Directeur général des services et développer l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations ;
- mettre en cohérence les données du tableau de bord avec la situation financière en collaboration avec le service des finances ;
- constituer des annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2014 ;

CONSEIL DES MAIRES

L'activité du conseil aux collectivités s'exerce désormais en grande partie au sein de l'agence Ingénierie 61 auprès de laquelle le service est mis à disposition.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2014	2015
> FONCTIONNEMENT	435 819	380 358
dont masse salariale	363 310	331 333
> TOTAL	435 819	380 358
Agents ETP au 31/12	6,85	5,55

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

- coordonner l'élaboration du rapport d'activité dans une démarche plus participative avec l'ensemble des services du Conseil départemental ;
- à la demande du Directeur général des services, et conformément aux recommandations de la Chambre régionale des comptes, le contrôle hiérarchique interne a été réactivé au sein des services ; le service du contrôle de gestion et d'objectifs a fourni un cadrage méthodologique aux services pour la mise en œuvre de cette démarche de contrôle.

ASSISTANCE JURIDIQUE

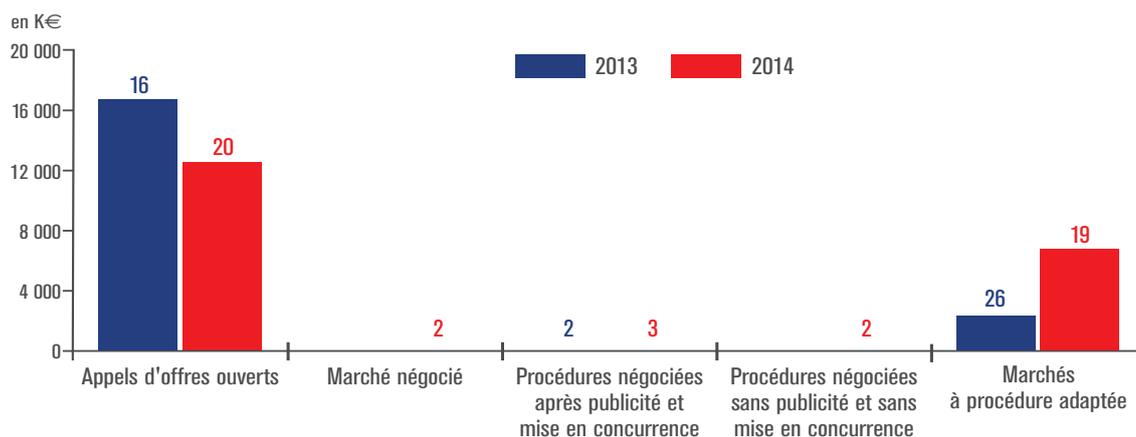
Dans le cadre de l'action « assistance juridique », les missions assurées par le service sont :

- le conseil juridique et la gestion du contentieux ;
- la veille juridique ;
- le contrôle des marchés publics ;
- l'organisation des commissions d'appel d'offres.

MARCHÉS PUBLICS

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des procédures de la collectivité supérieures à 90 000 € HT (46 procédures représentant 94 marchés) soumis à un contrôle par le service des affaires juridiques et des assemblées.

➤ NOMBRE DE PROCÉDURES ET MONTANT HT DES MARCHÉS NOTIFIÉS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2015



Le service des affaires juridiques et des assemblées, dans le prolongement de l'évaluation de la fonction achat au sein du Conseil départemental réalisée en 2014, a mis en place, sous l'égide du Président, un groupe de travail "commande publique" ouvert à d'autres collectivités.

Le service a par ailleurs développé sa fonction de veille juridique, notamment en lien avec les modifications passées, en cours et à venir du droit de la commande publique en France.

CONTENTIEUX - CONSEIL

En 2015, 23 nouveaux contentieux ont été ouverts et présentés principalement devant les juridictions administratives. Le Département a obtenu 17 jugements favorables (ressources humaines, dommages de travaux publics, demandes indemnitaires suite à la fermeture d'un établissement, RSA, assistance éducative, contentieux marché entente), deux jugements défavorables (dommages de travaux publics et demande de liquidation judiciaire dans le contentieux marché entente), trois désistements (recours assistante familiale, demande de subvention, assistance éducative).

Dans le cadre du suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression, cinq dossiers ont été ouverts en 2015. Par

Par ailleurs, 722 questions ont été posées au service :

Répartition des questions par pôles et directions :

PAE	PSS	DG / Présidence	DRH	PJP	PEFC
95	218	149	56	78	54

72 questions ont été posées par les collectivités et organismes extérieurs.

ailleurs, quatre courriers de réprobation ont été envoyés à des usagers auteurs d'actes répréhensibles.

Lors du premier semestre, le service a été sollicité de manière importante pour le renouvellement de l'assemblée départementale :

- préparation des opérations de vote, installation de la nouvelle assemblée, rédaction des actes de début de mandat (élections, délégations de compétences, règlement intérieur...), accompagnement des nouveaux élus...
- organisation de la session du 24 avril 2015 consacrée aux représentations du Département dans les organismes extérieurs.

Ingénierie 61



2015 a été la première année pleine d'activité de l'Agence départementale. Au cours du premier semestre, l'Agence a orienté son action vers des études préliminaires afin de permettre aux collectivités de mieux définir leurs besoins (orientations d'aménagement, budget...). Après l'été, une majorité de ces études a été confirmée vers une phase opérationnelle (mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre).

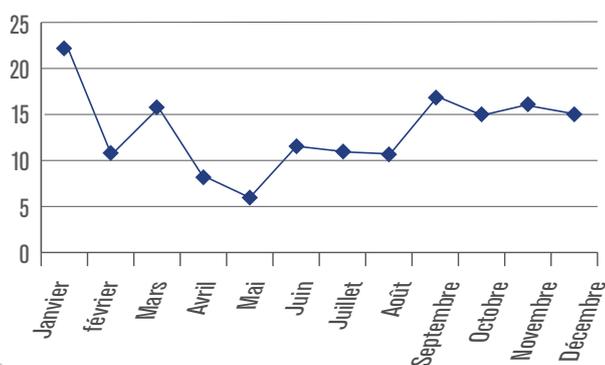


ADHÉSIONS

L'Agence a enregistré en 2015, 307 adhérents, représentant au total 360 communes et 170 600 habitants.

CDC	22
COMMUNES	283
SYNDICAT	2
TOTAL ADHÉRENTS	307

► NOMBRE DE DEMANDES PAR MOIS



DEMANDES

En 2015, Ingénierie 61 a reçu 161 demandes de sollicitations hors conseils juridiques, de nature et d'importance diverses (simple conseil, assistance, étude, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre, mission annuelle pour l'entretien de la voirie), soit en moyenne plus d'une douzaine par mois. 30 demandes ont émané des CDC ou syndicats, 131 des communes.

107 collectivités ont sollicité l'Agence départementale au moins une fois : 93 communes, 14 CDC ou syndicats.

Le domaine le plus demandé est très largement la voirie (88), suivie du bâtiment (38) principalement pour les agendas d'accessibilité et l'assainissement (7).

L'essentiel des demandes a porté sur des missions de conseil, d'assistance, de pré-étude et de maîtrise d'œuvre.

CONSEILS JURIDIQUES

640 conseils juridiques ont été délivrés :

Affaires juridiques	Patrimoine Droit public / Privé	État civil cimetière	Urbanisme	Marchés publics	Autres
319	162	83	41	26	9

210 collectivités, presque exclusivement les communes, ont fait appel au conseil juridique.

	Nombre de collectivités différentes	Nombre de demandes
CDC	8 (4%)	19 (3%)
COMMUNES	202 (96%)	601 (94%)
AUTRES	-	20 (3%)
TOTAL	210 (100%)	640 (100%)

MISSION ATEV (ASSISTANCE TECHNIQUE À L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE)

La mission pour l'entretien de la voirie (ATEV) est une mission annuelle comprenant l'établissement de la programmation, le dossier de consultation des entreprises et le suivi des travaux. En 2015, huit CDC et 11 communes ont contracté cette mission pour un montant total d'environ 26 000 €.

PRESTATIONS

Les prestations comprennent des missions d'assistance, d'études préliminaires, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre.

42 missions rémunérées ont été confirmées pour un montant total de 113 000 € HT. Sur ces 42 missions, 15 opérations d'aménagement ont été menées en partenariat avec le CAUE.

Focus Mutualisations avec l'État



Mutualiser les actions au bénéfice des Ornaïs.

État et Département s'attachent au quotidien à conjuguer leurs efforts, à mutualiser leurs actions, pour agir au bénéfice des Ornaïs. À titre d'illustration, des actions spécifiques méritent d'être soulignées :

Amélioration de la sécurité des seniors

La sécurité routière des seniors, qu'ils soient au volant ou piétons, représente un véritable enjeu dans notre Département. Les plus de 65 ans représentent dans l'Orne 21 % de la population mais 28 % des personnes tuées dans un accident de la route et 73 % des personnes tuées parmi les piétons.

Une convention entre l'État et le Département fixe les modalités d'échanges d'informations, de concertation et de coordination pour prendre en compte les difficultés des seniors dans l'aménagement de l'espace public, promouvoir les dispositifs de transport à la demande et de covoiturage, développer l'accès à des séances de remise à niveau théorique et pratique.

Différentes actions ont été mises en place par l'intermédiaire des CLIC :

- CLIC du Perche : deux ateliers de prévention routière sur Tourouvre et Longny-au-Perche ;
- CLIC du Pays d'Ouche : deux ateliers de prévention routière sur Moulins-la-Marche et L'Aigle ainsi qu'un théâtre-débat sur la prévention routière pendant « la semaine bleue » ;
- CLIC du Bocage :
 - deux ateliers informatiques sur Flers relatifs à l'utilisation des sites internet d'accès à des séances sur le code de la route (action mutualisée avec le CCAS de Flers et Flers agglomération) ;
 - un atelier sur le code de la route et un atelier sur l'alcool/médicaments sur La Ferté-Macé (action mutualisée avec le Centre socioculturel Fertois) ;
 - quatre réunions d'informations sur Domfront relatives à la prévention routière (action mutualisée avec l'Association des familles rurales et Génération mouvement de Domfront).

Le diagnostic 360° « du mal-logement au sans-abrisme »

Le diagnostic 360° « du mal-logement au sans-abrisme » auquel les services du PSS ont contribué aux côtés de la DDCSPP, a été présenté à l'ensemble des partenaires en septembre 2015. Ce diagnostic a permis de poser un certain nombre de constats et de décliner des pistes d'actions prioritaires à développer.

Ce travail préalable est aujourd'hui valorisé à travers de la révision du Programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL) et du Programme départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) copiloté par l'État et le Département.

Les référents sociaux en gendarmerie

En partenariat avec les services de l'État, dans le cadre du Plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil départemental dispose de deux mi-temps de référent social en gendarmerie (sur les territoires de Mortagne-au-Perche et de Flers). Ces professionnelles interviennent dans des situations de violences conjugales, signalées par les brigades de gendarmerie. Au cours de l'année 2015, ce sont environ 100 personnes qui ont été accompagnées, majoritairement des femmes (68 %), âgées de 26 à 50 ans. Les problématiques rencontrées se situent essentiellement autour de la violence et des conflits dans le couple. Ces ménages font l'objet d'orientation vers le secteur sanitaire, la justice et peuvent être accompagnés quelques mois par le service social.

La lutte contre l'habitat indigne

Les travailleurs sociaux du Département poursuivent le travail engagé avec l'ARS et la DDT sur la lutte contre le logement indigne. Un peu plus de cinquante logements ont été signalés par les travailleurs sociaux de terrain. Ces signalements ont tous fait l'objet d'une évaluation quant aux risques d'indécence ou d'insalubrité. Le travail engagé consiste à permettre aux personnes d'améliorer leurs conditions d'existence ou d'être accompagnées vers un autre logement.

Marché de fournitures et d'acheminement d'électricité

Dans le cadre de la mutualisation des services publics, comme pour le gaz en 2014, une procédure a été lancée en 2015 par le Département en vue de conclure un nouveau marché de fourniture et d'acheminement de l'électricité au 1^{er} janvier 2016 en groupement de commandes avec la Préfecture de l'Orne, le SDIS et les collèges publics ornaïs.

Organigramme des services du Conseil départemental

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
Didier SOYER
Fax : 02 33 39 29 89

ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ORNE
Sandrine GAUDRE
poste 1589
Fax : 02 33 26 65 41

MAISON DÉP. DES PERSONNES HANDICAPÉES
Pascale FROGER
poste 1589
Fax : 02 33 81 60 44

TOURISME 61
Vincent GESLAIN p. 2426
Fax : 02 33 29 81 60

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE et des relations avec les élus
Sébastien LEROUX p. 1206
Fax : 02 33 81 60 40

CHARGÉ DE MISSION DE COMMUNICATION ET AFFAIRES TOURISTIQUES
Sébastien LEROUX p. 1206
Fax : 02 33 81 60 40

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
France-Laure SULLON p. 1220
Fax : 02 33 81 60 71

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
René CORNEC
poste 1300
Fax : 02 33 81 60 70

PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE
Alain LAMBERT

DIRECTION DU CABINET
Bernadette GAUTIER
p. 1200
Fax : 02 33 81 60 40

CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS
Olivier FRÉEL p. 1700
Fax : 02 33 81 60 77

CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL
Alain PELLERAY p. 1900
Fax : 02 33 81 60 39

RESPONSABLE DE L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL ET DE LA CELLULE DÉMOGRAPHIE MÉDICALE
Arnaud ROUSSEAU p. 1240
Fax : 02 33 81 60 40

INGÉNIERIE 61
René CORNEC
Jean-Luc GATIEN
poste 1538

LABEO ORNE
Karline MARTINOT-RIGA
poste 1700
Fax : 02 33 26 65 41

PÔLE SANITAIRE SOCIAL	<p>Helena POTTIEZ poste 1500 Fax : 02 33 81 60 44</p> <p>Adjointe : Donatienne CASTEL-CHAPELAIS poste 1510</p> <p>DIRECTION ENFANCE FAMILLE Denis PASCAL Service de l'aide sociale à l'enfance Céline LECOULT RPE secteur EST RPE secteur NORD RPE secteur OUEST Cellule de Recueil des Informations Préoccupées Bureau de l'accueil familial départemental Coordinateur maisons d'enfants-adoption Bureau de la gestion des établissements départementaux Service de la protection maternelle et infantile Armelle ADAM Bureau des agréments Foyer de l'enfance Centre maternel Lionel SEVIGNAC</p> <p>DIRECTION DÉPENDANCE HANDICAP Colette MATYER Service planification, tarification et accompagnement social Elise LESSELLIER Bureau de la tarification Bureau de l'accompagnement social et de la coordination Service des prestations sociales Jean-Louis CORBEAU Bureau aides à domicile Bureau aides en établissements Service de la cohésion sociale Stéphane COUSIN Cellule de l'insertion Bureau des allocations Bureau du logement, de la politique de la ville et des fonds d'aide Service fonctions support et gestion des moyens Donatienne CASTEL-CHAPELAIS</p>
PÔLE ATTRACTIVITÉ ENVIRONNEMENT	<p>Gilles MORVAN poste 1400 Fax : 02 33 81 60 51</p> <p>SERVICE GRANDS PROJETS Jacqueline MANIER Bureau grands travaux et ouvrages d'art Bureau études routières Bureau marchés et gestion comptable Mission grand projet du Haras du Pin Mission aménagement numérique et SIG</p> <p>SERVICE GESTION DU RÉSEAU ROUTIER Damier MARQUET Bureau gestion et programmation Bureau sécurité routière Bureau de la gestion comptable et des acquisitions foncières Cellule exploitation 4 Agences des infrastructures départementales : - Bocage - Pays d'Alge et d'Ouche - Perche - Plaine d'Argentan et d'Alençon</p> <p>SERVICE DES TRANSPORTS Michèle JACOMINE Bureau des transports interurbains Bureau de la gestion comptable et politiques transports Régie départementale des transports Bureau de la gestion administrative</p> <p>SERVICE DES FERRITUDES Pascal GAHERY Mission filière équine Bureau espaces naturels sensibles et aménagement territorial Bureau solidarité foncier Bureau énergie - déchets développement durable SATEMA Espaces verts Orne développement</p>
PÔLE FINANCES CULTURE	<p>Oliver FRÉEL poste 1700 Fax : 02 33 81 60 77</p> <p>SERVICE DES FINANCES Mickael BRICHAULT Bureau de la prévision et du budget Bureau de la comptabilité</p> <p>SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLÉES Fleur LOUVEAU-PRODHOMME Conseil aux collectivités locales</p> <p>DIRECTION DES ARCHIVES ET DES BIENS CULTURELS Jean-Pascal FOUCHER Bureau des archives contemporaines Bureau des archives modernes et privées et des archives anciennes Bureau de la médiation culturelle Bureau de la conservation préventive Conservation des objets d'arts et du musée d'art religieux</p> <p>SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE ET DE LA LECTURE PUBLIQUE Romuald FICHE Médiathèque départementale de l'Orne Bureau de l'action culturelle et de la valorisation du patrimoine Office départemental de la culture</p>
PÔLE JEUNESSE PATRIMOINE	<p>Dominique CORTES poste 1800 Fax : 02 33 81 60 60</p> <p>SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION Françoise SERANDOUR Bureau sport et jeunesse Bureau de la gestion administrative et des politiques éducatives Bureau de la vie quotidienne des collèges</p> <p>DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE L'INFORMATIQUE Didier BREUX Centre d'information et de documentation Bureau de la gestion du parc PC et hot line Bureau des études et méthodes Bureau de l'administration des systèmes et réseaux</p> <p>SERVICE DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE Marie-Pierre LAS KEITA Bureau de la gestion immobilière Bureau de la logistique Atelier de publication et d'impression Cofit départemental</p> <p>SERVICE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX Eric AGOSTINI Bureau de la gestion administrative et comptable Bureau des études et travaux Bureau de la maintenance et de la sécurité CENTRE TECHNIQUE MATERIELS ET ÉQUIPEMENTS François THOMAS Atelier Bureau de la gestion administrative et comptable Chargé de mission contrôle de gestion</p>
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	<p>Jean-Claude ETIENNE poste 1350 Fax : 02 33 81 60 73</p> <p>Bureau du personnel Bureau budget prospectives Bureau du recrutement et de la formation Bureau de l'action sociale Bureau de la médecine préventive Bureau de la sécurité et de la prévention</p>

SERVICE DE LA COORDINATION DES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION SOCIALE
Marie-Hélène CHEPTEVY
4 Circonscriptions d'action sociale :
- Alençon
- Argentan
- Fiers
- Montaigne-au-Perche
RÉGIE DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉVENTION ET DU SUivi DES CANCERS
Annick NOTARI

Liste des sigles

a	: année
A88, A28	: autoroute A88, autoroute A28
ACTP	: allocation compensatrice pour tierce personne
ADMR	: aide à domicile en milieu rural
ADSL	: asymmetric digital subscriber line
AEMO	: action éducative en milieu ouvert
AERO	: aéronautique
AFAF	: aménagement foncier agricole et forestier
ALTHEA	: association pour le logement et l'hébergement temporaire d'Alençon
ALUR	: loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
ANAH	: agence nationale de l'amélioration de l'habitat
ANG	: assainissement non collectif
APA	: allocation personnalisée d'autonomie
APGSU	: association pour la promotion et la gestion du site universitaire
APRE	: aide pour le retour à l'emploi
ARS	: agence régionale de santé
ASE	: aide sociale à l'enfance
ASLL	: accompagnement social lié au logement
ASV	: loi d'adaptation de la société au vieillissement
ATEC	: adjoint technique des collèges
ATEV	: assistance technique à l'entretien de la voirie
ATI	: allocation temporaire d'invalidité
ATMPO	: association tutélaire des majeurs protégés de l'Orne
AVS	: auxiliaire de vie sociale
BA	: budget annexe
BAFA	: brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	: brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BIJ	: bureau information jeunesse
BOE	: bénéficiaire de l'obligation d'emploi
BPJEPS	: brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
BTP	: bâtiment et travaux publics
BVD	: bovine viral diarrhea
CA	: chiffre d'affaires
CAE	: contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAF	: caisse d'allocations familiales
CAMSP	: centre d'action médico-social précoce polyvalent
CAPF	: communauté d'agglomération du Pays de Flers
CARSAT	: caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CAS	: circonscription d'action sociale
CAUE	: conseil en architecture, urbanisme et environnement
CCAPEX	: commission de coordination des actions de prévention des expulsions
CCAS	: centre communal d'action sociale
CD	: disque compact
CDAG	: centre de dépistage anonyme et gratuit
CDC	: communauté de communes
CDDP	: centre départemental de documentation pédagogique
CDG	: centre de gestion
CDSJ	: comité départemental des sports et de la jeunesse
CDT	: comité départemental du tourisme
CEE	: certificat d'économie d'énergie
CeGIDD	: centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
CHAM	: classe à horaires aménagés
CHSCT	: comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIAF	: commission intercommunale d'aménagement foncier
CIAS	: centre intercommunal d'action sociale
CID	: centre d'information et de documentation
CIE	: contrat initiative emploi
CIMADE	: comité inter-mouvements auprès des évacués
CM	: centre maternel
CNFPT	: centre national de la fonction publique territoriale
CIO	: centre d'information et d'orientation
CIRIAM	: campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux
CLAT	: centre de lutte antituberculeuse
CLIC	: centre local d'information et de coordination
CMFAO	: centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne
CMP	: centre médico-psychologique
CNSA	: caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CODERPA	: comité départemental des retraités et personnes âgées
CPEF	: centre de planification et d'éducation familiale
CRIJ	: centre régional d'information jeunesse
CRIP	: cellule de recueil des informations préoccupantes
CTME	: centre technique matériels et équipements
CUMA	: coopérative d'utilisation du matériel agricole
DATI	: détection et assistance travailleur isolé
DDCSPP	: direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population
DDT	: direction départementale des territoires
DG	: direction générale
DMTO	: droits de mutation à titre onéreux
DRAC	: direction régionale des affaires culturelles
DRH	: direction des ressources humaines
DSII	: direction des systèmes d'information et de l'informatique
E3D	: école ou établissement en démarche globale de développement durable
EH	: équivalent habitant
EHPAD	: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EMAT	: équipe mobile des adjoints techniques
ENS	: espaces naturels sensibles
EPCI	: établissement public de coopération intercommunale
EPIC	: établissement public à caractère industriel et commercial
ESAT	: établissement et service d'aide par le travail
ESB	: encéphalopathie spongiforme bovine
ETP	: équivalent temps plein
FAJ	: fonds d'aide aux jeunes
FAL	: fonds d'action locale
FAM	: foyer d'accueil médicalisé
FCSH	: fonds commun du service d'hébergement
FDAC	: fonds départemental d'art contemporain
FDDE	: fonds départemental de développement économique
FDE	: foyer de l'enfance
FDTPE	: fonds départemental en faveur des très petites entreprises
Fonds	
EPERON	: fonds d'encouragement aux projets équestres régionaux ou nationaux
FSI	: fonds social d'insertion
FSL	: fonds solidarité logement
GDSCO	: groupement de défense sanitaire du cheptel ornaux
GIR	: groupe iso ressources

GMP	: GIR moyen pondéré	PEFC	: pôle économie finances culture
GRAPE	: groupement régional des associations de protection de l'environnement	PJP	: pôle jeunesse patrimoine
GVA	: groupes vivre en agriculture	PLAI	: prêt locatif aidé d'intégration
IAE	: insertion par l'activité économique	PLIGS	: programme local d'insertion et de cohésion sociale
IBR	: rhinotrachéite infectieuse bovine (en anglais infectious bovine rhinotracheitis)	PMBE	: plan de modernisation des bâtiments d'élevage
IFCE	: institut français du cheval et de l'équitation	PMI	: protection maternelle et infantile
IME	: institut médico-éducatif	PMR	: personnes à mobilité réduite
INFREP	: institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente	PNO	: plan numérique ornaï
Invs	: institut de veille sanitaire	PSS	: pôle sanitaire social
ISF	: institut supérieur de formation	PST	: programme social thématique
IST	: infection sexuellement transmissible	PSLA	: pôle de santé libéral et ambulatoire
JA	: jeunes agriculteurs	PVE	: plan végétal pour l'environnement
kWc	: kilowatt crête	RD	: route départementale
k€	: kilo euros (1 000 €)	RMI	: revenu minimum d'insertion
LAO	: Loisirs accueil Orne	RN	: route nationale
LEADER	: liaisons entre actions de développement de l'économie rurale (fonds européen)	RPI	: regroupement pédagogique intercommunal
loi NOTRe	: loi portant nouvelle organisation territoriale de la République	RQTH	: reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
LOLF	: loi organique relative aux lois de finances	RSA	: revenu de solidarité active
MAIA	: méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie	SAE	: système d'archivage électronique
MAM	: maisons d'assistantes maternelles	SAFER	: société d'aménagement foncier et d'établissement rural
Mbit/s	: mégabit par seconde	SAGE	: schéma d'aménagement et de gestion des eaux
MC	: mesures compensatoires	SAMSAH	: service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
MDO	: médiathèque départementale de l'Orne	SAN	: réseau de stockage informatique
MDPHO	: maison départementale des personnes handicapées de l'Orne	SATTEMA	: service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques
MECS	: maison d'enfants à caractère social	SAVS	: service d'accompagnement à la vie sociale
MEI	: mineur étranger isolé	SCCAS	: service de la coordination des circonscriptions d'action sociale
MEIMO	: mission éducative intensive en milieu ouvert	SDE	: syndicat départemental de l'eau
M€	: million d'euros	SDEA	: schéma départemental d'enseignement artistique
MFR	: maison familiale rurale	SDIS	: service départemental d'incendie et de secours
ml	: mètre linéaire	SECF	: société d'encouragement à l'élevage du cheval français
MSA	: mutualité sociale agricole	SE61	: syndicat de l'énergie de l'Orne
MWh	: mégawatt heure	SIRTOM	: syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères
NAS	: serveur de stockage	SMS	: short messages service
OCMA	: opération collective de modernisation de l'artisanat	SNCF	: société nationale des chemins de fers français
ODC	: office départemental de la culture	SPANC	: service public d'assainissement non collectif
OPA	: organisations professionnelles agricoles	TBI	: tableau blanc interactif
OPAH	: opération programmée d'amélioration de l'habitat	TFB	: taxe foncière sur les propriétés bâties
OT	: office de tourisme	TICE	: technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
PAE	: pôle aménagement environnement	TISF	: technicien d'intervention sociale et familiale
PAPAO	: Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaï	TTC	: toutes taxes comprises
PC	: personal computer	UDAF	: union départementale des associations familiales
PCET	: plan climat énergie territorial	UNA	: union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles
PCH	: prestation de compensation du handicap	UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
PDAH	: prime départementale d'amélioration de l'habitat	USLD	: unité de soins longue durée
PDALHPD	: programme départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes démunies	VIH	: virus de l'immunodéficience humaine
PDIHL	: programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement	VL	: véhicule léger
PDIPIR	: plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées	VNI	: vidéo projecteur numérique interactif
PDR	: plan de développement rural	VRD	: voirie et réseaux divers
		VTT	: vélo tout terrain
		VU	: véhicule utilitaire
		Wimax	: world wide interoperability for microwave access (réseau sans fil)



Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg • CS 30528 • 61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 60 00

twitter.com/ornedepartement - facebook.com/ornedepartement



www.orne.fr

Juin 2016